

GUIDE D'INTRODUCTION AUX FONDAMENTAUX DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030



UNITED NATIONS
SUSTAINABLE
DEVELOPMENT
GROUP



OBJECTIF



Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 signifie un changement de paradigme. Il nous demande de comprendre et d'articuler un récit autour du sens et de la valeur du développement durable, de la manière dont les Objectifs de développement durable (ODD) s'organisent entre les différents secteurs et des actions qui devront être mises en place pour les atteindre.

Toutes les parties prenantes doivent être impliquées pour atteindre les ODD : le système des Nations Unies, les gouvernements nationaux, régionaux et locaux, le secteur privé, la société civile, la communauté universitaire et le grand public. Le succès dépend de la poursuite d'une vision à l'échelle de l'ensemble du gouvernement et de la société pour pouvoir répondre aux grandes ambitions et aux défis posés par les objectifs. Le système des Nations Unies devrait être prêt à soutenir dans ce domaine les États membres des Nations Unies dans tous les aspects.

L'objectif du Guide d'introduction aux fondamentaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est de définir une base commune de compréhension et d'approche pour le système des Nations Unies dans le soutien du Programme 2030. Son premier objectif est de décrire dans les grandes lignes les programmes et actions de toutes les entités de l'ONU, notamment leur engagement envers les partenaires gouvernementaux et de la société civile.

TABLE DES MATIÈRES

1

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES ODD

Point principal : Le contexte général et les actualités du Programme 2030 et les ODD ; leur pertinence par rapport aux nouveaux défis mondiaux et nationaux et aux autres cadres des Nations Unies.

CHAPITRE 1 : QUELLES SONT LES NOUVEAUTÉS DU PROGRAMME 2030 ET LES ODD ?

- Intégrer les trois dimensions du développement durable 8
- Faire converger les engagements 10

CHAPITRE 2 : PAR QUOI EST FORMÉE LA TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'UN PAYS ? 11

CHAPITRE 3 : LES DROITS HUMAINS ET NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ SONT LES FONDEMENTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 14

- Les ODD et les droits humains internationaux 15
- Progression du suivi et de la responsabilité 15

CHAPITRE 4 : ANALYSE APPROFONDIE : L'ÉGALITÉ DES GENRES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES 18

- L'égalité des genres et l'indivisibilité des ODD 18
- Construire sur des normes des droits humains 19
- Concrétiser dans la vie des femmes les engagements pris 19
- Stimuler l'apparition de mécanismes de responsabilité solides, participatifs et transparents 21

2

INTÉGRATION DES ODD : DES SOLUTIONS TRANSFORMATRICES POUR DES PROBLÈMES COMPLEXES

Point principal : Le caractère interconnecté du développement durable et l'importance de son intégration dans l'ensemble des ODD.

CHAPITRE 1 : POURQUOI L'INTÉGRATION ?

- Des OMD aux ODD : briser les silos
- Une perspective systémique : intégration et accélération
- Prévenir les conflits et renforcer la résilience

CHAPITRE 2 : INTÉGRATION DES ODD : LES IMPLICATIONS PRATIQUES

- Construire des solutions politiques intégrées
- L'expérience MAPS

CHAPITRE 3 : DÉBLOQUER LA TRANSFORMATION GRÂCE AUX ODD

- Ce que signifie la transformation économique pour le Programme 2030
- Construire sur la base du travail inachevé des OMD
- Capacités, ressources et partenariats

23

23

23

24

25

26

26

25

25

25

27

3

SOUTENIR LES GOUVERNEMENTS NATIONAUX POUR LES AIDER À ATTEINDRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Point principal : Planification, budgétisation et prise de décisions inclusives aux niveaux national et infranational.

CHAPITRE 1 : UNE PLANIFICATION INTÉGRÉE

- Le cycle de planification
- Composantes clés d'un processus de planification
- Planification intégrée dans des contextes complexes
- Budgétisation et financement des ODD

CHAPITRE 2 : LE PROGRÈS MACROÉCONOMIQUE ET LES ODD

- Niveau de revenus
- Distribution des revenus
- Stabilité des revenus
- Externalités de l'activité économique

CHAPITRE 3 : LOCALISATION DES ODD

- Facteurs favorables à la localisation
- Des preuves pour le changement : données des ODD locales inclusives
- Renforcer les partenariats locaux et la participation
- Développer le financement local
- Principaux défis et opportunités

CHAPITRE 4 : DONNÉES, INDICATEURS ET STATISTIQUES DES ODD

- Le cadre mondial d'indicateurs relatif aux ODD
- Mise en œuvre au niveau national
- Lacunes en matière de données et besoins en capacités
- Les opportunités offertes par la révolution des données
- Principes de production et d'utilisation des données

CHAPITRE 5 : ÉQUIPER LES INSTITUTIONS PUBLIQUES POUR L'IMPLANTATION DES ODD

- L'ODD 16 et la centralité d'institutions publiques efficaces
- Transformer les institutions publiques

CHAPITRE 6 : SUIVI ET EXAMEN DES ODD

- Le Forum politique de haut niveau
- Forums régionaux
- Examens nationaux volontaires

32

32

33

33

34

34

35

35

36

37

37

39

39

40

40

40

41

42

43

44

44

44

45

45

46

46

48

49

49

49



4

FINANCEMENT DES ODD

Axe principal en ligne avec la stratégie de financement des ODD présentée par le Secrétaire général : aligner les politiques et les systèmes financiers économiques mondiaux avec le Programme 2030 ; renforcer les stratégies financières et les investissements aux niveaux régional et national ; et exploiter le potentiel des innovations financières, des nouvelles technologies et de la numérisation pour ouvrir un accès équitable aux finances.

CHAPITRE 1 : SURVEILLER LES PAYSAGES DE FINANCEMENT ACTUELS

- Des cadres de financement nationaux intégrés 52
- La coopération internationale au développement et la gouvernance économique mondiale 53

CHAPITRE 2 : LES FINANCES PUBLIQUES NATIONALES

- La mobilisation des recettes nationales 54
- Les entreprises d'État et les banques nationales de développement 55
- Questions fiscales internationales 56

CHAPITRE 3 : LA COOPÉRATION INTERNATIONALE AU DÉVELOPPEMENT

- La coopération au développement et l'efficacité 57
- Les institutions internationales de financement du développement 58
- Le financement des biens publics mondiaux 59

CHAPITRE 4 : FINANCEMENT PRIVÉ DES ODD

- Promouvoir le développement du secteur privé 60
- Participation du secteur privé aux investissements et services publics 61
- Contributions aux ODD provenant d'autres acteurs privés 63

5

COLLABORATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME 2030

Point principal : l'appropriation et l'implication active de toutes les parties prenantes pour atteindre les ODD, privé, public, société civile, universités ; collaboration internationale et transfrontalière, et coopération Sud-Sud, triangulaire et régionale.

CHAPITRE 1 : BRISER LES SILOS, AGIR EN COLLABORATION

- Collaboration avec le secteur privé 65
- Gérer les risques 68

CHAPITRE 2 : LA COLLABORATION TRANSFRONTALIÈRE ET INTERNATIONALE POUR LES ODD

- Coopération Sud-Sud et triangulaire 70

PARTIE 1 :
LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET LES ODD



1

CHAPITRE 1 : QUELLES SONT LES NOUVEAUTÉS DU PROGRAMME 2030 ET LES ODD ?

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un cadre d'action universel pour mettre un terme à la pauvreté extrême, combattre les inégalités et l'injustice et protéger notre planète. Chaque État membre des Nations Unies a adhéré à ce programme ambitieux et transformateur en reconnaissant les enjeux importants et persistants toujours d'actualité malgré des décennies de croissance et de progrès. Face à un changement d'un rythme inédit venant aggraver ces problèmes et même créer des crises existentielles, nous devons impérativement disposer d'un cadre commun visant une transformation fondamentale et *durable* ; il est également crucial d'agir ensemble. En ce sens l'adoption du Programme 2030 et de ses ODD représente le triomphe du multilatéralisme.

Ces 40 années dernières le multilatéralisme et la globalisation ont accéléré le développement économique. Les efforts nationaux et les succès ont été remarquables et même parfois uniques dans l'histoire de l'humanité. Les populations du monde peuvent être fières à juste titre des réussites obtenues au cours des 15 années précédant 2015, lorsque les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont permis de faire des progrès significatifs dans la voie de l'éradication de l'extrême pauvreté et la concrétisation de plusieurs priorités sociales essentielles. Il n'est pourtant pas garanti que cet élan puisse se poursuivre ou même accélérer. Nous ne pouvons accepter qu'un grand nombre de personnes vivent toujours dans des situations de pauvreté et de faim. Les inégalités extrêmes et la pauvreté persistante représentent les défis « de la dernière ligne droite » qu'aura du mal à relever que la croissance économique à elle seule.

Nous sommes en outre confrontés à des menaces qui pourraient réduire les gains de développement durement acquis, parfois de manière calamiteuse. Les risques sont notamment des niveaux d'insécurité et de conflit sans cesse croissants, les conséquences fatales du changement climatique et la dégradation de l'environnement ainsi que la volatilité

de l'économie et des finances, pour ne citer que quelques exemples.

C'est dans ce contexte que le Programme 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD) affichent un niveau d'ambition fort : pas uniquement pour conclure le travail des OMD non achevé, mais également pour proposer une approche large et intégrée permettant de répondre aux enjeux les plus grands et les plus complexes du 21^e siècle, dans un délai de 15 ans. Le Programme appelle à un modèle de progrès économique profondément différent, socialement inclusif et environnementalement durable. Il souligne les rôles qu'ont à jouer les nations, mais aussi les citoyens, les entreprises, la société civile et les autres, chacun de ces acteurs étant partie prenante dans la résolution des défis communs.

Ce document analyse le changement de paradigme de développement prôné par le développement durable et le Programme 2030, ses complexités et sa portée que représentent les 17 ODD, leurs 169 cibles et leurs 232 indicateurs uniques.

La base du Programme 2030 est un appel à changer les **principes fondamentaux des économies du monde**. Ce changement se traduira par un progrès pour tous les peuples, d'une façon inclusive et juste, soutenu dans le temps et qui sera transféré aux générations futures. Les nouvelles voies du progrès durable et inclusif nous demandent une approche systémique, c'est pourquoi le Programme inclut les ODD comme un **ensemble intégré**, c'est-à-dire lié aux dimensions économiques, sociales et environnementales du développement.

Une nouvelle génération d'approches mondiales et nationales qui construisent des politiques intégrées permettant d'accélérer et de soutenir une croissance économique large au bénéfice de tous les peuples tout en respectant et en régénérant les ressources de la planète. Elle devrait aider les pays à investir dans des produits et des secteurs à haute valeur ajoutée, dans la technologie, dans une économie diversifiée et une productivité accrue, ce qui devrait permettre de créer des emplois et des moyens de subsistance de qualité (les ODD de 7 à 15 mettent l'accent sur les questions essentielles liées à une telle transformation). Ce n'est qu'ainsi que les pays pourront réellement répondre aux besoins les plus urgents de leurs sociétés, dont l'éradication de l'extrême pauvreté (les ODD 1 à 6 détaillent cet agenda social et l'approche du développement axé sur l'humain nécessaire pour soutenir et accélérer la croissance économique durable). Enfin, pour la première fois le Programme 2030 reconnaît le saut quantique nécessaire en termes de capacités, de collaboration et de ressources pour que cette transformation puisse avoir lieu (les ODD 16 et 17 soulignent les moyens permettant de renforcer les contrats sociaux entre les États).

L'**universalité** du Programme signifie que les ODD sont applicables à toutes les nations et à tous les peuples. Contrairement aux OMD, le Programme n'est pas un cadre de

travail rédigé en priorité pour les pays économiquement moins développés ou en crise. Il reconnaît que l'universalité est le seul moyen de relever des défis complexes, interconnectés et sur le long terme dans un monde de plus en plus globalisé.

Le cri de ralliement du Programme, **ne laisser personne de côté** souligne bien la sensation d'urgence. Les bénéficiaires de la globalisation ont significativement enrichi une tranche relativement petite de la population. Même si des millions de personnes ont pu sortir de la situation d'extrême pauvreté, des centaines de millions d'autres personnes restent encore extrêmement pauvres. Le Programme implique un engagement envers les droits de toutes les personnes ; il souligne les interventions permettant d'identifier, d'autonomiser et de soutenir les plus vulnérables, en commençant par les personnes « les plus en retard ». Cette mutation subtile et radicale du paradigme de développement nous invite à prendre du recul par rapport aux moyennes réconfortantes et à travailler sans plus attendre pour identifier et combler les brèches dans les contextes particuliers de chaque nation.

Les stratégies élaborées pour les personnes les plus marginalisées et les plus vulnérables seront différentes des stratégies plus larges destinées à la population en général ; elles pourraient peut-être s'avérer également plus coûteuses et plus difficiles à implanter. S'attaquer systématiquement aux exclusions qui vont au-delà des revenus et sont dues à la discrimination, à la géographie, à la gouvernance, au statut socio-économique, aux chocs ou à la précarité contribuera à réduire l'exclusion persistante des femmes et des jeunes, mais également des personnes handicapées, âgées, celles déplacées de force et de nombreuses autres encore.

L'implantation du Programme 2030 axé sur des sociétés inclusives et en paix pourrait significativement contribuer à **prévenir les conflits**. De grandes parts de la population et même des nations entières ont été laissées pour compte et nous avons vu naître de troublants modèles de violence et de migration forcée. De nouveaux conflits dévastateurs éclatent alors même que d'autres conflits existants semblent insolubles. Le nombre de conflits croissant et la migration forcée constituant une menace pour la réussite des ODD, les Nations Unies ont vigoureusement plaidé pour investir dans la prévention des conflits. La réalisation des objectifs contribuera à atténuer un grand nombre de facteurs qui contribuent à l'augmentation des conflits, comme l'exclusion omniprésente, la faible capacité des nations et les impacts du changement climatique sous ses nombreuses facettes. Cela nous permettra également de tisser de nouveaux liens plus proches entre les agendas pour la paix, le développement durable et les droits humains.

INTÉGRER LES TROIS DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une observation plus approfondie de l'intégration des ODD permet de détecter les très nombreuses manières qu'ont les voies vers les différents objectifs de s'impacter mutuellement,

de manière positive ou négative. Les synergies doivent être identifiées et capturées pour réussir l'intégration, tout en gérant les compromis entre les objectifs et/ou les cibles. Une telle approche adaptée à la spécificité de chaque contexte peut apporter des informations sur les choix d'investissement permettant d'accélérer les progrès simultanés vers la réalisation de multiples ODD. Nous devons nécessairement disposer d'un ensemble d'outils politiques englobant les politiques réglementaires, fiscales et autres ; la planification et la budgétisation ; les institutions et les instruments politiques.

Il est essentiel de considérer le développement sous pour l'intégration des ODD **sur le plus long terme**. Les Objectifs nous invitent à penser au-delà d'un seul cycle de planification du développement pour rechercher des solutions aux problèmes les plus urgents d'aujourd'hui et à intégrer des stratégies pour répondre à ceux qui pourraient se présenter. Nous pouvons apporter une réponse urgente aux besoins immédiats en matière de développement humain, par exemple, tout en implantant des actions visant à ralentir le changement climatique et à renforcer la résilience à ses impacts. Les politiques peuvent durer 10, 15 ou 20 ans, et s'étendre sur plusieurs cycles électoraux. Les bases de l'élaboration des politiques sont le débat national concernant les priorités immédiates et le consensus au sein des parlements de chaque nation.

Le Programme 2030 reflète l'accord sur le fait que les considérations sociales, environnementales et de gouvernance sont bonnes à la fois pour le monde et pour les résultats économiques. Avec une meilleure durabilité, les entreprises peuvent mieux faire face aux obstacles mondiaux à la croissance et générer des milliards de dollars de nouvelle valeur marchande ; cela implique également de bouleverser les modèles existants dans les principaux secteurs (l'énergie, la construction, les transports par exemple). Une grande partie dépend de nouveaux modèles économiques qui viennent transformer les schémas de surproduction, de sous-production et de consommation afin que le Programme fonctionne pour tout le monde aujourd'hui et à l'avenir.

L'une des lacunes des précédents agendas de développement a été l'attention insuffisante portée au financement du développement. Le Programme 2030 constitue réellement un programme d'investissement alternatif : Les nations doivent mettre en place et intégrer des ressources supplémentaires provenant de toutes les sources disponibles, publiques et privées, nationales et internationales et aligner celles-ci dans le cadre d'un programme de développement durable. L'affectation des investissements sera cruciale étant donné le volume de ressources requises, ces ressources comprenant les partenariats, notamment avec les entreprises et les organismes philanthropes.

Voici trois exemples de ce à quoi pourraient ressembler les nouvelles approches du financement :

- Mobiliser l'investissement dans les ODD en alignant des produits d'investissement sur les objectifs. Les infrastructures ne pourront

Haïti
Crédit : UNEP / Marc Lee Steed



connaître un nouvel essor à l'échelle requise dans le domaine de l'énergie verte et de l'adaptation au changement climatique que si nous les financements privés, publics et mixtes sont combinés de manière innovante et ambitieuse.

- Faciliter l'entrée dans l'économie formelle des PME et des microentreprises via des produits et services financiers inclusifs. Cela stimulera la croissance sur les marchés intérieurs et génèrera de meilleures recettes fiscales en étendant par ailleurs l'assiette fiscale nationale.
- Encourager les femmes et les jeunes à devenir investisseurs, innovateurs et entrepreneurs.

Le Programme 2030 ne pourra être atteint que si nous définissons précisément les acteurs du développement ou même du gouvernement. Le Programme doit compter sur la mobilisation de tous les niveaux de gouvernance (les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire) et de tous les secteurs de la société et pouvoir s'appuyer sur leurs capacités institutionnelles et leurs ressources. Cette **approche de l'ensemble** de la société nécessite que nous progressions dans le domaine de la coordination et la collaboration entre les agences, les programmes et les politiques, et entre les industries et les secteurs, tant privés que publics.

La société civile a joué un rôle fondamental dans la conception et l'adoption des ODD et continue de jouer un rôle clé dans leur implantation. Pour soutenir les rôles importants des organisations de la société civile il pourrait s'avérer nécessaire de renforcer le cadre juridique dans lequel elles opèrent et investir dans leurs capacités à participer au développement, représenter efficacement les populations vulnérables et marginalisées, contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030, et encourager le suivi et la responsabilité.

Il est impératif de **modifier profondément la collecte et l'application des données** afin de donner la priorité aux communautés et régions les plus pauvres, vulnérables et marginalisées. Sans des données de grande qualité, ventilées et fournissant des informations précises sur les bonnes questions au bon moment, il est pratiquement impossible de concevoir, financer, suivre et évaluer des politiques efficaces. La révolution des données nous apporte des possibilités d'action inédites pour implanter et suivre les progrès faits en matière d'ODD ; elle révèle également les défis qui se posent en termes d'exclusion et de marginalisation.

L'accent mis sur l'intégration dans le Programme 2030 dépend de la résolution de problèmes de développement complexes dans les nations à tous les stades de développement économique et aux niveaux local, national, régional et mondial. La **collaboration transfrontalière et régionale** acquerra une importance inédite et demandera que nous soyons particulièrement attentifs aux capacités nécessaires à plusieurs niveaux pour s'attaquer aux problèmes du Programme.

Le Programme 2030 définit de nouveaux inputs en termes de changement et d'engagement, y compris via l'entrepreneuriat social, la philanthropie, la finance, les arts, les mouvements

pacifistes et les institutions, les pôles et réseaux de recherche et universitaires. L'expansion et la rapidité de l'innovation technologique et de la communication nous apportent d'immenses possibilités d'accélérer les progrès sans exacerber davantage les inégalités.

La réussite des ODD est en fin de compte une responsabilité nationale. Les Nations Unies ont un rôle important à jouer : celui de soutenir les nations du Programme dans leurs efforts pour élaborer les meilleures stratégies et les meilleurs plans de mise en œuvre des ODD. Pour être efficace et effectif, ce support doit être adapté aux besoins particuliers de chaque nation et soigneusement aligné sur les apports de tous les partenaires d'autres organisations multilatérales, de la société civile et du secteur privé.

FAIRE CONVERGER LES ENGAGEMENTS

Le Programme 2030 met en lumière la convergence de plusieurs processus internationaux majeurs : les OMD, les conférences des Nations Unies sur le développement durable visant à réconcilier les ambitions économiques, sociales et environnementales, et les progrès faits dans le cadre des droits humains des Nations Unies ces 70 dernières années.

Le Programme 2030 va de pair avec l'Accord de Paris sur le changement climatique approuvé à l'unanimité par les États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 2015, juste après l'adoption des ODD. L'ODD 13 se réfère à la CCNUCC comme forum international et intergouvernemental principal pour négocier la réponse mondiale au changement climatique.

Plusieurs autres engagements multilatéraux complètent le Programme 2030 ; l'Accord d'action d'Addis-Abeba de 2015 sur le financement du développement, le Programme pour l'humanité du Sommet mondial sur l'action humanitaire, la Voie à suivre de Samoa pour les petits États insulaires et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes naturelles.

Le Programme 2030 représente les liens entre les questions de développement, de droits humains, de paix et de sécurité, piliers fondamentaux des Nations Unies ; il est par là-même un reflet de l'engagement renouvelé en faveur des personnes, de la prospérité, de la planète et de la paix grâce à un partenariat mondial renforcé.

2

CHAPITRE 2 : PAR QUOI EST FAÇONNÉE LA TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'UN PAYS ?

Les stratégies façonnant la trajectoire de développement d'un pays doivent être adaptées au contexte particulier de cette nation ainsi qu'aux changements dynamiques et volatils de l'environnement mondial. Les défis mondiaux n'ont jamais été autant connectés mais les réponses restent toutefois fragmentées, entraînant de nombreux risques et conséquences. Même si l'économie mondiale connaît une croissance rapide et permet à des millions de personnes de sortir de la pauvreté, les inégalités n'ont jamais été aussi fortes et s'aggravent, un grand nombre d'espèces disparaissent et nous ressentons partout les effets du changement climatique. Les frontières technologiques changeantes ont de grandes implications mal comprises dans le domaine du développement, de la paix et de la sécurité dans le monde.

Plusieurs « mégatendances » impactent les perspectives de développement durable.

Pauvreté et inégalité. L'objectif du Programme 2030 est d'éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et à tous les niveaux d'ici 2030. Au cours des 15 années suivant le début du millénaire, des progrès économiques et sociaux très importants ont été accomplis dans de nombreuses nations en voie de développement, l'Amérique latine, par exemple, qui a innové avec audace en matière de politique sociale. La forte croissance économique des pays en voie de développement a entraîné une plus grande convergence des revenus dans l'ensemble des pays et une réduction de moitié des indices globaux de pauvreté. Les revenus de la moitié de la population mondiale la plus pauvre ont augmenté de manière significative grâce à la forte croissance en Asie. On s'attend à ce que la « classe moyenne mondiale »¹ en pleine expansion passe de 1,8

milliard en 2009 à 4,9 milliards en 2030.²

Mais alors que l'inégalité des revenus a diminué entre les pays, elle a en revanche augmenté au sein des pays, non seulement en raison de l'écart entre les 1% les plus riches et le reste de la population, mais également à cause de l'inégalité des chances à laquelle sont confrontées les personnes les plus pauvres. Les individus qui figurent parmi le 1% d'habitants les plus riches ont tiré deux fois plus de bénéfices de la croissance que les 50 pour cent les plus pauvres. Oxfam attire régulièrement l'attention sur ce phénomène et note par exemple qu'en 2018, « 26 personnes possédaient autant que les 3,8 milliards de personnes qui constituent la moitié la plus pauvre de l'humanité ».³

Le Programme 2030 nous invite à examiner de plus près la nature et la qualité de la croissance et la manière dont les bénéfices sont partagés entre tous les segments de la société. Le fait que les niveaux d'inégalité varient en une grande mesure d'un pays à l'autre alors que les niveaux de développement sont similaires indique le rôle important que les politiques et les institutions nationales jouent dans l'apparition ou, au contraire, la lutte contre les inégalités.⁴

Changements démographiques et sociaux. La composition démographique au sein d'une nation et entre les nations et les régions a changé de manière spectaculaire au cours des dernières décennies. Tandis que la population diminue en Europe, la population africaine devrait doubler d'ici 2050. D'ici 2055, la population africaine de jeunes (entre 15 et 24 ans) aura doublé par rapport à 2015.⁵ Le chômage des jeunes toujours élevé combiné à des modèles de croissance sans emploi est par conséquent une préoccupation majeure.

Dans les autres pays le profil majoritaire est celui du vieillissement - et pas seulement en Europe ou dans des pays comme le Japon. Entre 2017 et 2030, date cible des ODD, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus devrait augmenter de 46 %, passant de 962 millions à 1,4 milliard à l'échelle mondiale, dépassant en nombre les jeunes et les enfants de moins de 10 ans. C'est dans les pays en voie de développement que cette augmentation sera la plus importante et la plus rapide.⁶

D'autres mutations démographiques reflètent le monde en mouvement, avec un déplacement des centres de pouvoir économique lié aux migrations internes et externes. Plus de la moitié de la population mondiale vit à présent dans des zones urbaines, et 1,5 million de personnes viennent rejoindre

1 On définit la classe moyenne mondiale comme les ménages dont les dépenses quotidiennes sont comprises entre 10 et 100 dollars par personne (en parité de pouvoir d'achat). See H. Kharas and G. Gertz, 2010, "The New Global Middle Class: A Crossover from West to East," in China's Emerging Middle Class: Beyond Economic Transformation. [Brookings Institution Press](#), pp. 32-52.

2 http://oecdoobserver.org/news/fullstory.php/aid/3681/An_emerging_middle_class.html.

3 <https://www.theguardian.com/business/2019/jan/21/world-26-richest-people-own-as-much-as-poor-50-per-cent-oxfam-report>.

4 World Inequality Lab, 2018, *World Inequality Report 2018*. <https://wir2018.wid.world/>.

5 Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, « Population facts: Youth population trends and sustainable development. » https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/pop-facts/PopFacts_2015-1.pdf

6 Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2017, *World Population Prospects: The 2017 Revision*.

chaque semaine la population mondiale dans les villes. D'ici 2030, 60% de la population vivra dans des zones urbaines.⁷ Selon les projections de l'ONU, près de 90 % de la croissance de la population urbaine sera observée dans les pays d'Afrique et d'Asie ; cela entraînera d'énormes besoins en matière d'infrastructures, de services, de création d'emplois, de climat et d'environnement.⁸

Les pressions économiques et les crises ont abouti sur des niveaux historiques de migration et de déplacement forcé. Les mouvements internes et externes de population sont sources de contributions économiques de taille, notamment via les transferts de fonds et la réduction de la pénurie de main-d'œuvre ; ils sont également en revanche à l'origine des risques liés aux tensions sociales, aux inégalités, à la violence et aux pressions sur l'environnement.

Ces changements transforment les économies ainsi que les types de biens, services et produits demandés, des soins de santé à l'immobilier, en passant par l'éducation et les services sociaux. Ils compromettent également la cohésion des sociétés et leur capacité à décrire des besoins communs pouvant être reflétés dans les politiques publiques. Le Programme 2030 fournit un cadre permettant de développer cette description de besoins communs.

La technologie et la quatrième révolution industrielle. Les technologies de transformation peuvent apporter des solutions réelles à des problèmes de développement de longue date. Les services en ligne atteignent des groupes qui n'étaient auparavant pas desservis et fournissent des intrants agricoles vitaux, un accès au financement et de meilleures informations sur la santé. L'enseignement à distance a révolutionné l'apprentissage, l'enseignement et le travail en collaboration, même si certains de ces procédés représentent au premier abord un frein pour leurs utilisateurs ; et l'enseignement en face à face restera probablement l'option de meilleure qualité pendant un certain temps. La quatrième révolution industrielle - la fusion des technologies dans les domaines physique, numérique et biologique - est très prometteuse notamment grâce à de nouvelles voies telles que l'intelligence artificielle.

Elle est également porteuse de nouveaux risques et de nouveaux défis. L'évolution est particulièrement remarquable dans le domaine du travail. Alors que les progrès en matière de santé et d'éducation et le grand nombre de jeunes et de populations en âge de travailler permettent au monde d'être mieux équipé que jamais pour travailler, les économies ne sont actuellement pas à la hauteur en termes de quantité et de qualité de l'emploi. Le taux de chômage mondial reste inchangé, et l'Organisation internationale du travail souligne que les progrès faits dans le domaine de la réduction des emplois

vulnérables sont « au point mort » depuis 2012. Les progrès en matière de réduction du nombre de travailleurs pauvres sont insuffisants pour pouvoir correspondre à l'augmentation de la population active dans les pays en voie de développement.

À quoi ressemble l'avenir du travail dans une économie numérique et de plus en plus automatisée, ? Et quelles sont les implications pour les personnes situées du mauvais côté de la fracture numérique ? Les progrès en matière d'automatisation ne permettent pas de répondre à la question de l'avenir du travail. Certaines estimations indiquent que les ordinateurs pourraient réaliser le travail de 140 millions de travailleurs de la connaissance d'ici 2025, alors que l'intelligence artificielle pourrait éliminer 30 % des emplois à revenu moyen.⁹ Ce phénomène va modifier les modèles de production et les organisations traditionnelles et nous invitera à combiner différemment les aptitudes et les compétences.

Changement climatique. Le Programme 2030 indique que le changement climatique est l'un des plus grands défis, qui met « en péril la survie de nombreuses sociétés et des systèmes de soutien biologique de la planète ».¹⁰ Le changement climatique est en quelque sorte « la mégatendance des mégatendances » qui impacte tous les autres domaines. Il est à l'origine des catastrophes de plus en plus fréquentes et graves anéantissant les moyens de subsistance et les biens et provoquant des déplacements massifs. Il met en danger la sécurité alimentaire et la disponibilité de l'eau et aggrave les menaces qui pèsent sur la santé publique. Les impacts du changement climatique reflètent les profondes inégalités actuelles dans le monde ; les personnes et les pays qui ont le moins contribué aux émissions de gaz à effet de serre en subissent généralement les pires conséquences ; ce sont en effet les pays les plus pauvres et qui sont le moins à même de gérer les conséquences.

Le développement non durable alimente le changement climatique, notamment par la surexploitation des écosystèmes et le réchauffement global à cause des émissions de carbone produites par l'activité humaine. Le changement climatique alimente également en retour le développement non durable. Les migrants ruraux par exemple s'entassent dans des bidonvilles urbains lorsque les moyens de subsistance agricoles sont détruits par des phénomènes météorologiques toujours plus extrêmes. Même si le déni climatique et la faible volonté politique d'agir en faveur du climat restent des obstacles aux solutions durables, l'élévation du niveau des mers et l'instabilité des schémas climatiques sont à l'origine d'une misère humaine et de dommages économiques de plus en plus criants ; ce phénomène constitue un risque systémique qui pourrait bientôt se transformer en crise généralisée dans un certain nombre de régions.

7 Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division population, 2018, World Urbanization Prospects: The 2018 Revision. <https://esa.un.org/unpd/wup/Publications/Files/WUP2018-KeyFacts.pdf>.

8 Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division population, 2018, World Urbanization Prospects: The 2018 Revision. <https://esa.un.org/unpd/wup/Publications/Files/WUP2018-KeyFacts.pdf>.

9 McKinsey, 2017, Jobs Lost, Jobs Gained. <https://www.mckinsey.com/~/media/mckinsey/featured%20insights/Future%20of%20Organizations/What%20the%20future%20of%20work%20will%20mean%20for%20jobs%20skills%20and%20wages/WGI-Jobs-Lost-Jobs-Gained-Report-December-6-2017.ashx>.

10 Résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, para. 14.

L’empreinte écologique des systèmes de production et de consommation mondiaux. La libéralisation et la mondialisation du commerce ces 30 dernières années ont apporté de nets progrès en termes de richesses mieux partagées parmi les pays, le PIB mondial passant d’environ 50 000 milliards de dollars en 2000 à 75 000 milliards de dollars en 2016.¹¹ Il n’en reste pas moins que les modèles de production et de consommation des nations et des groupes de population les plus riches se traduisent en une surconsommation et une mise au rebut que la planète ne peut supporter. Il existe d’autres conséquences, comme le fait que des personnes plus pauvres ont massivement recours à l’endettement pour tenter de suivre le rythme.

Contrairement aux économies circulaires qui minimisent les déchets et tirent le meilleur parti des ressources, les économies linéaires font passer les matériaux de l’extraction à une élimination mal gérée, non durable et souvent dangereuse. Les processus de production ne tiennent pas compte de ces coûts qui finissent par être externalisés, notamment par des problèmes de santé publique, de dégradation de l’environnement et de charges pesant sur les générations futures, alors que le monde se heurte aux limites planétaires.

À l’avenir, la classe moyenne du monde en voie de développement sera probablement un facteur crucial du changement économique et social : elle sera à l’origine d’une augmentation de la consommation et la demande de nourriture, de logements et de produits de consommation meilleurs. En 2015 le nombre de personnes de la classe moyenne chinoise a pour la première fois dépassé celui de la classe moyenne américaine ; c’est à présent la classe moyenne la plus importante du monde avec 109 millions d’adultes contre 92 millions aux États-Unis. D’ici 2030, la population mondiale dans son ensemble devrait par ailleurs atteindre 8,6 milliards d’habitants - soit environ un milliard de personnes supplémentaires qui auront besoin de nourriture, d’eau et d’énergie.¹²

Il est aujourd’hui plus nécessaire que jamais de prévoir des systèmes de production et de consommation plus durables mais la question de la surconsommation est encore loin d’être analysée de manière adéquate, et encore moins traitée.

Incertitude, chocs et crises en augmentation. La capacité des pays à planifier leur propre développement économique et social est de plus en plus entravée par des chocs externes et internes ainsi que par de forts niveaux d’incertitude et de volatilité. Au lieu d’un environnement économique et financier international favorable, l’incertitude liée aux politiques dans les grandes économies a des implications à l’extérieur et provoque des perturbations sur les marchés financiers ; nous assistons par ailleurs à l’émergence du protectionnisme et de tensions géopolitiques aggravées.

Les nations les plus pauvres et les populations les plus

vulnérables sont touchées de manière disproportionnée par les chocs et la volatilité, tandis que les pays en conflit doivent faire face à des défis toujours plus grands pour trouver la voie de la paix et du développement. La recrudescence évidente des conflits violents internes depuis le début du millénaire représente l’obstacle majeur au développement durable pour les pays et régions impliqués. L’augmentation de la violence, des persécutions et des violations des droits humains a entraîné une augmentation de 75 % des déplacements forcés dans le monde au cours des deux dernières décennies, passant de 37,3 millions de personnes en 1996 au chiffre record de 68,5 millions en 2017.¹³

Le changement climatique entraîne d’ores et déjà des risques naturels plus fréquents et plus intenses qui viennent s’ajouter à la croissance démographique et aux modèles de développement économique en aggravant également les impacts sur la sécurité humaine. Les populations les plus vulnérables doivent faire face à des coûts et des difficultés disproportionnés. Au cours de la dernière décennie, alors que les catastrophes naturelles ont provoqué 32 % des décès dans les pays à revenu élevé et moyen supérieur, elles ont été responsables de 68 % des décès dans les pays à revenu faible et moyen inférieur moins bien équipés pour prévenir les catastrophes et faire face à leurs conséquences.¹⁴ Les progrès en matière de développement dépendront encore plus des mesures prises pour renforcer la résilience aux désastres naturels.

Les chocs dans le domaine de la santé publique représentent également une menace majeure et croissante. Les maladies infectieuses de longue date comme le VIH et le paludisme et les « nouvelles » épidémies de virus comme Ebola ou Zika sont des menaces particulièrement importantes pour les pays dont les systèmes de santé sont faibles, les infrastructures médiocres et les ressources limitées. Cette menace s’intensifie encore par l’augmentation rapide de la résistance aux antimicrobiens, un risque émergent pour la sécurité sanitaire mondiale. Dans le même temps, l’Organisation mondiale de la santé souligne que l’augmentation des maladies chroniques non transmissibles est le problème le plus grave pour la santé publique. Les maladies cardiaques, le cancer, le diabète et les troubles respiratoires chroniques (qui ont des facteurs de risque communs comme l’abus de substances, les régimes alimentaires malsains et le manque d’activité physique) ne sont plus principalement des maladies de sociétés riches ; elles sont à présent une menace à l’échelle mondiale malgré la touche d’espoir de l’espérance de vie globalement plus élevée.

11 Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2017, New Globalization Report 2017.

12 Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2017, World Population Prospects: The 2017 Revision.

13 UNHCR (Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés), 2017, Global Trends: Forced Displacement in 2017. <https://www.unhcr.org/globaltrends2017/>.

14 https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CRED_Disaster_Mortality.pdf.

3

CHAPITRE 3 : LES DROITS HUMAINS ET NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ SONT LES FONDEMENTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

La Charte des Nations Unies s'engage à assurer « l'égalité des droits », « de meilleures conditions de vie » et « le progrès économique et social de tous les peuples ». Il est du devoir des Nations Unies de soutenir la vision que les États membres de l'ONU ont établie dans la Charte et qu'ils ont élaborée à travers de nombreux engagements en faveur des droits humains depuis 1945.

Dans le Programme 2030, les États membres de l'ONU ont concrétisé la vision d'« un monde où règnent le respect universel des droits humains et de la dignité humaine, l'état de droit, la justice, l'égalité et la non-discrimination ; le respect de la race, de l'ethnie et de la diversité culturelle... », ¹⁵s'engageant à « ne laisser personne de côté » et à « atteindre d'abord les plus en retard ». Dans le passé, les programmes de développement ont souvent porté peu d'attention aux disparités qui se cachaient derrière les moyennes et autres critères de développement composites, le Programme 2030 reconnaît que l'augmentation des inégalités et la discrimination omniprésente ne sont ni naturelles ni inévitables. Elles sont au contraire le résultat de décennies de dynamiques politiques et sociales qui ont malmené l'égalité et gêné les efforts de construction d'une vie meilleure pour tous.

Le Programme indique que les inégalités fortes et croissantes sont une menace commune à la durabilité de tous les efforts faits pour atteindre la paix et la sécurité, les droits humains et le développement au niveau mondial. Les violations des droits humains, la discrimination, l'exclusion et la répartition inégale du pouvoir peuvent être des causes fondamentales de conflits et de violence

15 Résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, para. 8.

On ne peut ni atteindre ni soutenir un véritable développement s'il ne touche pas tout le monde. Le Programme 2030 place l'égalité et la non-discrimination au centre de ses efforts et englobe des objectifs et des cibles couvrant un grand nombre de questions reflétant efficacement le cadre des droits humains, non seulement au niveau des droits économiques et sociaux, mais également en matière de droits civils, politiques et culturels, et de droit au développement. Les personnes et leur dignité inhérente sont au cœur des efforts de développement durable qui devraient permettre à tous les individus d'en devenir les agents et les participants actifs.

Deux ODD sont entièrement consacrés à l'égalité et à la non-discrimination, l'objectif 5 concernant l'égalité des genres et l'objectif 10 sur la réduction des inégalités au sein des nations et entre elles ; il encourage également la pleine intégration de tous, quel que soit l'âge, le sexe, la situation de handicap, la race, l'ethnie, l'origine, la religion, la situation économique ou autre. L'objectif 16 concerne la lutte contre l'injustice et l'inégalité dans le domaine de l'accès aux services, du renforcement des institutions inclusives, de la représentation des groupes marginalisés et de la promotion de l'état de droit. Pour résumer, « inclusif » est le troisième mot le plus utilisé dans les ODD.

Quelle signification cela a-t-il dans l'implantation du Programme 2030 ? Au-delà du changement de paradigme, nous assistons à un changement opérationnel évident nous invite à modifier notre façon de travailler, de l'identification des priorités à l'engagement des parties prenantes en passant par l'implantation des activités et la mesure et le compte-rendu des réalisations.

Les Nations Unies ont à leur portée trois atouts essentiels pour que la vision ambitieuse du Programme puisse se concrétiser : son rôle d'organisation multilatérale universelle, son pouvoir de rassemblement et le travail de fond déjà réalisé par les organes de traités de l'ONU, les experts du Conseil des droits de l'homme et l'Examen périodique universel qui identifie les laissés-pour-compte, les droits spécifiques en jeu, les obstacles à surmonter ¹⁶et les efforts nécessaires pour atteindre à la fois l'égalité formelle et substantielle.¹⁷

16 Obstacles structurels ; répartition inégale du pouvoir, des ressources et des opportunités ; lois discriminatoires ; et normes et stéréotypes sociaux qui perpétuent les inégalités et les disparités.

17 « L'élimination de la discrimination formelle exige de s'assurer que la constitution, les lois et les documents politiques d'un État n'établissent pas de discrimination fondée sur des motifs interdits. Mais le simple fait de s'attaquer à la discrimination formelle ne suffit pas à garantir l'égalité réelle. L'élimination de la discrimination dans la pratique exige donc d'adopter immédiatement les mesures nécessaires afin de prévenir, de réduire et d'éliminer les situations et les comportements qui génèrent ou perpétuent une discrimination concrète ou de facto. » Conseil économique et social, E/C.12/GC/20, États de non-discrimination en matière de droits économiques, sociaux et culturels, art. 2, para. 2, 10 Juin 2009

LES ODD ET LES DROITS HUMAINS INTERNATIONAUX

Les mécanismes¹⁸ des droits humains de l'ONU sont une ressource facilement accessible pour obtenir des données faisant autorité, crédibles et validées sur les priorités et les performances nationales. Les équipes de pays de l'ONU intègrent de plus en plus les recommandations de ces mécanismes dans leur travail et encouragent leur suivi par les nations et autres. Il existe une étroite corrélation entre les questions couvertes par les recommandations de l'Examen périodique universel (figure 1) et les objectifs et cibles des ODD.¹⁹

Les pays déploient des efforts considérables pour implanter les recommandations issues des mécanismes des droits humains. Une étude de l'UNFPA par exemple sur le suivi des recommandations de l'Examen périodique universel sur la santé et les droits sexuels et reproductifs révèle que 90% des pays avaient pris des mesures concernant la plus grande partie (>50 %) des recommandations qu'ils avaient acceptées dans ce domaine. L'étude conclue que l'implantation peut motiver différents acteurs gouvernementaux, étatiques et non gouvernementaux à collaborer autour de problèmes majeurs.²⁰

La promesse centrale et transformatrice du Programme 2030 de ne laisser personne de côté implique d'atteindre les populations vulnérables qui n'ont jusqu'ici pas bénéficié des efforts de développement et dont les droits ne sont pas respectés. Cela implique de combattre la discrimination et les inégalités croissantes au sein des nations et entre elles, ainsi que leurs causes profondes. Nous nous devons d'identifier les inégalités injustes, évitables ou extrêmes en termes de résultats et d'opportunités et d'y remédier par des mesures légales, politiques, institutionnelles et autres pour promouvoir l'égalité et faire respecter les droits humains. La participation active et significative de toutes les parties prenantes, notamment les plus marginalisées, aux processus d'examen et de suivi pour garantir la responsabilité, les recours et les solutions pour tous est également vitale.

La croissance économique ne peut à elle seule apporter une réponse aux obstacles légaux, politiques et institutionnels, faire respecter les droits humains ou éradiquer la pauvreté si elle ne s'attaque pas aux inégalités de revenus touchant les personnes qui vivent dans des zones éloignées des infrastructures existantes, des services sociaux, des services financiers et

de la création d'emplois. Pour atténuer les divers chocs nous devons renforcer la résilience de toutes les communautés, notamment de celles qui sont les plus vulnérables et isolées, géographiquement et autrement.

Nous devons également fournir des efforts délibérés pour corriger les inégalités « horizontales » entre les groupes caractérisés par le sexe, la classe, la race, l'ethnie, l'âge et l'appartenance religieuse. Celles-ci sont communes aux pays développés et en voie de développement. Les inégalités horizontales peuvent être destabilisantes et créer un terrain fertile pour la violence, surtout si elles se croisent et s'accumulent dans les domaines sociaux, économiques, politiques et autres et s'il y a des violations des droits humains ou en cas de faible capacité de l'État.²¹ Le chapitre suivant concerne l'une des formes d'inégalités les plus difficiles à aborder, la disparité entre les genres.

Les Nations Unies ont un rôle important à jouer dans le domaine du respect des normes convenues au niveau international. Elles doivent continuer à s'appuyer sur et à établir des partenariats solides avec la société civile et les institutions nationales des droits humains, utiliser leur rôle de rassembleur pour créer un espace de participation libre, informée et significative sans crainte de représailles, et soutenir et protéger les défenseurs des droits humains.

Elles peuvent encourager la prise de décision inclusive et représentative en accord avec l'ODD 16 notamment en sensibilisant systématiquement les bénéficiaires ciblés et toutes les parties prenantes concernées. Les jeunes de 15 à 24 ans sont particulièrement important puisqu'ils représentent une personne sur six dans le monde.²² Leur implication active est essentielle pour atteindre les ODD étant donné les défis concrets auxquels ils ont à faire face et leurs capacités uniques d'innovation.

PROGRESSION DU SUIVI ET DE LA RESPONSABILITÉ

La capacité à ne laisser personne de côté dépend en partie de la désagrégation des données qui permettra d'identifier qui est exclu ou victime de discrimination, comment et pourquoi. Les données doivent par ailleurs indiquer qui subit des formes multiples et potentiellement croisées de discrimination et d'inégalités susceptibles d'aggraver les obstacles au progrès. De tels efforts peuvent contribuer à donner de la visibilité aux personnes laissées pour compte et à la manière dont elles sont prises en compte ou ignorées dans les plans nationaux afin d'informer des politiques plus inclusives accélérant de manière équitable les progrès pour les personnes les plus en retard, des politiques inhérentes à la réalisation des ODD.

18 Le cadre des droits humains comprend : (i) neuf traités fondamentaux avec des comités recevant les rapports des nations et surveillant la mise en œuvre de droits humains spécifiques et des droits de groupes particuliers ; (ii) plus de 50 procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme fournissant des conseils d'experts sur des sujets thématiques ou spécifiques à un pays ; et (iii) le processus d'Examen périodique universel qui analyse les dossiers des droits humains de chaque État membre des Nations Unies tous les 4,5 ans.

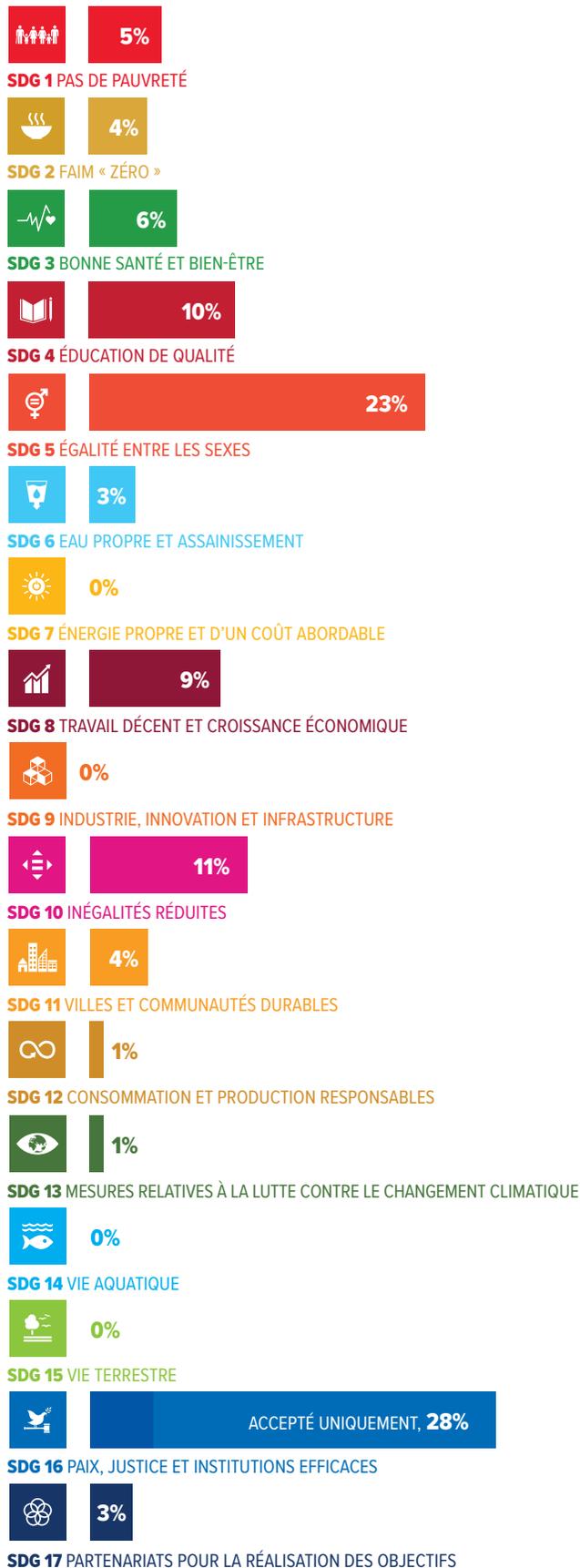
19 Institut danois des droits humains. <http://upr.humanrights.dk/goals>.

20 UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population), 2019, Santé et droits en matière de sexualité et de reproduction : des engagements à l'action, <https://www.unfpa.org/publications/commitment-action-sexual-and-reproductive-health-and-rights-0>.

21 Nations Unies et Banque mondiale, 2018, Chemins pour la paix : Approches inclusives pour la prévention des conflits violents.

22 Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, 2017, World Population Prospects: The 2017 Revision.

FIGURE 1
RECOMMANDATIONS DE L'EXAMEN
PÉRIODIQUE UNIVERSEL



Pour que la collecte de données et les statistiques puissent être améliorées, les commissions statistiques nationales et les institutions nationales des droits humains doivent travailler ensemble afin d'identifier les groupes laissés pour compte ou les plus exposés aux lacunes en matière de droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux. La participation active des personnes aux processus civiques leur donne l'opportunité de faire entendre leurs inquiétudes.

Pour les États membres de l'ONU, l'engagement auprès des mécanismes internationaux des droits humains offre une opportunité unique d'auto-évaluation, notamment par la collecte et l'analyse de données et la révision des lois et des politiques. De nombreux pays ont également établi des mécanismes nationaux de rapport et de suivi des droits humains. Ils représentent un grand potentiel pour renforcer la cohérence, l'efficacité et la responsabilité à travers les obligations et engagements internationaux. Ces mécanismes liés aux ODD pourraient le cas échéant jouer un rôle crucial pour alléger la charge des États en matière de rapports et pour la mise en œuvre conjointe des engagements des ODD et des obligations en matière de droits humains.

L'inclusion des recommandations des mécanismes nationaux et internationaux de défense des droits humains dans les stratégies et les rapports relatifs aux ODD pourrait favoriser davantage la responsabilisation et le respect des engagements pris dans le cadre du Programme 2030.

En général, les systèmes de gouvernance responsables conserveront une importance fondamentale. Au-delà de l'établissement ou du renforcement des systèmes nationaux des droits humains, il peut s'agir d'offrir des recours judiciaires et non judiciaires aux individus et aux groupes, de renforcer les partenariats pour faire face aux obstacles structurels existants, de mettre en œuvre des mesures délibérées pour inverser la répartition inégale du pouvoir, des ressources et des opportunités ; et de contester les lois discriminatoires, les normes sociales et les stéréotypes qui perpétuent les inégalités et les disparités.

Afrique de l'Est
Crédit : ranplett



4

CHAPITRE 4 : ANALYSE APPROFONDIE : L'ÉGALITÉ DES GENRES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Le chapitre précédent abordait les droits humains et les dimensions structurelles de la discrimination et de la vulnérabilité. Ce chapitre examine plus en détail l'un des ingrédients majeurs pour créer un monde plus équitable et plus juste pour tous : l'égalité des genres, ainsi que les droits et l'autonomisation des femmes et des filles.

Le Programme 2030 affirme que l'égalité des genres est une condition sine qua non du développement durable et un résultat indispensable de celui-ci. La discrimination fondée sur le genre reste malgré tout la forme de discrimination la plus répandue et crée des obstacles pour plus de la moitié de la population mondiale. Des normes discriminatoires profondément ancrées et des stéréotypes, des préjugés et des pratiques sexistes nuisibles représentent un obstacle pour la pleine réalisation des droits et du potentiel des femmes.

La discrimination à l'égard des femmes est encore inscrite dans la loi de nombreux pays, notamment dans les lois sur la famille, la nationalité, la santé et l'héritage. Les femmes et les adolescentes non mariées sont souvent exclues de l'information et de l'éducation en matière de sexualité et de procréation à cause d'obstacles légaux, mais également économiques, sociaux et culturels. Les femmes sont encore sous-représentées dans la prise de décisions dans les sphères publiques et privées. Elles supportent une charge injuste de soins et de travaux domestiques non rémunérés et sont sur-représentées dans la population active dans les emplois informels de mauvaise qualité ; enfin, elles gagnent moins que les hommes dans presque tous les pays. Selon l'Organisation internationale du travail, les femmes gagnent en moyenne 77% de ce que gagnent les hommes pour un travail de même valeur. Au rythme actuel des progrès, l'équité salariale entre les femmes et les hommes ne sera pas atteinte avant 2086.²³ Les inégalités entre les genres sont aggravées par des formes

croisées de discrimination liées au revenu, à la richesse et à d'autres inégalités dans les domaines économique, politique, social et environnemental. Certaines populations doivent affronter des obstacles supplémentaires à cause de facteurs comme l'âge, l'origine ethnique, le handicap, la santé ou le statut de migrant. Les adolescentes, les femmes autochtones et rurales, les femmes appartenant à des groupes minoritaires et les femmes apatrides et déplacées sont confrontées à de très forts taux de mortalité maternelle évitable, par exemple.

L'ÉGALITÉ DES GENRES ET L'INDIVISIBILITÉ DES ODD

Les dimensions du genre en matière de développement durable sont clairement reflétées dans l'ODD 5 qui stipule de mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles partout dans le monde ; d'éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles ; d'éliminer les pratiques néfastes telles que le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines ; de reconnaître les soins et le travail domestiques non rémunérés ; d'assurer la participation pleine et effective des femmes à la vie politique, économique et publique ; de garantir l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive et aux droits reproductifs ; et de combattre les inégalités structurelles dans l'accès aux ressources et la propriété des biens.

Les considérations relatives à l'égalité des sexes sont également intégrées dans l'ensemble des ODD et du Programme 2030 dans son ensemble. Les cibles de l'Objectif 1 par exemple sur la pauvreté demandent que soient mis en place des cadres politiques solides fondés sur des stratégies de développement sensibles au genre ; les cibles de l'Objectif 8 sur le travail décent plaident pour l'égalité de salaire entre les hommes et les femmes pour un travail de même valeur ; et les cibles de l'Objectif 11 sur les villes et communautés durables préconisent que soit garanti un accès universel à des espaces verts et publics sûrs, inclusifs et accessibles pour les femmes et les enfants, ainsi que pour les personnes âgées et handicapées.

Les progrès rapides des ODD ne pourront être faits que s'il existe une intégration approfondie des dimensions de genre dans les politiques publiques. Les politiques visant à accroître la participation des femmes à la prise de décisions peuvent par exemple faciliter l'affectation des ressources publiques aux investissements dans les priorités du développement humain, notamment l'éducation, la santé, la nutrition, le travail décent et la protection sociale. L'accès des femmes à la terre et aux ressources productives et leur contrôle sont fondamentaux pour garantir la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance durables. Les connaissances des femmes sont essentielles à la résilience au changement climatique, à la gestion de l'eau et aux services d'assainissement et d'énergie, entre autres.

23 OIT (Organisation internationale du travail), « Les progrès en matière d'égalité des sexes au travail restent insuffisants ». https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_348035/lang-en/indvhex.htm.

CONSTRUIRE SUR DES NORMES DES DROITS HUMAINS

[La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes \(CEDEF\)](#) est un instrument central pour la réalisation des droits humains des femmes et la réalisation du Programme 2030. Cette Convention décrite comme la déclaration internationale des droits des femmes définit la discrimination à l'égard des femmes et établit un programme d'action national pour y mettre un terme, tout en reconnaissant officiellement l'influence de la culture et de la tradition empêchant les femmes de jouir de leurs droits fondamentaux. Elle insiste sur le fait que l'égalité doit être une réalité tant au niveau des opportunités que des résultats. La plupart des États membres de l'ONU ont signé et ratifié la CEDEF, même si certains ont émis des réserves sur ses dispositions. Les États parties rendent compte des progrès de son implantation au Comité CEDEF.

D'autres instruments et mandats relatifs aux droits humains non spécifiquement axés sur les droits des femmes peuvent également apporter d'importantes contributions. Les recommandations présentées dans le cadre de l'Examen périodique universel pourraient par exemple aider à déclencher une coopération entre les nations visant à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Le rapport d'une visite de pays du Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones peut nous donner des indications quant aux problèmes spécifiques que rencontrent les femmes autochtones ; par exemple comment réduire les taux élevés de mortalité maternelle dans les communautés autochtones (voir figure 1.1).

FAIRE EN SORTE QUE LES ENGAGEMENTS SE CONCRÉTISENT DANS LA VIE DES FEMMES

Une voie sensible au genre dans le sens des ODD commence par accélérer le rythme des actions visant à respecter les engagements existants et nouveaux en matière d'égalité des genres et des droits humains des femmes. Elle doit viser l'élimination des formes durables et structurelles de discrimination et l'évolution des normes sociales d'exclusion. Pour ne laisser personne de côté, elle doit reconnaître et répondre aux formes de discrimination croisées.

Nous pouvons nous appuyer sur de multiples sources pour définir les lacunes comme les rapports officiels de la CEDEF et les rapports « dans l'ombre » souvent élaborés par la société civile, le suivi de la Déclaration et Programme d'action de Pékin, les rapports liés aux ODD et la consultation des parties prenantes au sein des nations, des universités et de la société civile.

Comme point de départ essentiel avec le soutien des Nations Unies certains pays ont mené des examens systématiques complets des systèmes juridiques pour « égaliser » la loi. Ce processus identifie tous les obstacles

encore présents sur la voie de l'autonomisation des femmes et des droits humains, tant dans les textes de loi que dans la pratique juridique. Il permet d'examiner l'alignement sur la CEDEF et tout engagement constitutionnel en faveur de l'égalité des genres. Cet examen peut ensuite devenir le point de départ d'un plaidoyer visant à supprimer les dispositions discriminatoires restantes et à adopter des mesures progressives pour faire avancer l'égalité des genres. Une question clé concerne la fin de la violence à l'égard des femmes et des filles ; il devrait exister des dispositions contre toutes les formes de violence accompagnées de mesures de réparation. D'autres domaines intéressants pourraient inclure le droit de la famille et les lois relatives à l'héritage et à l'accès aux biens économiques.

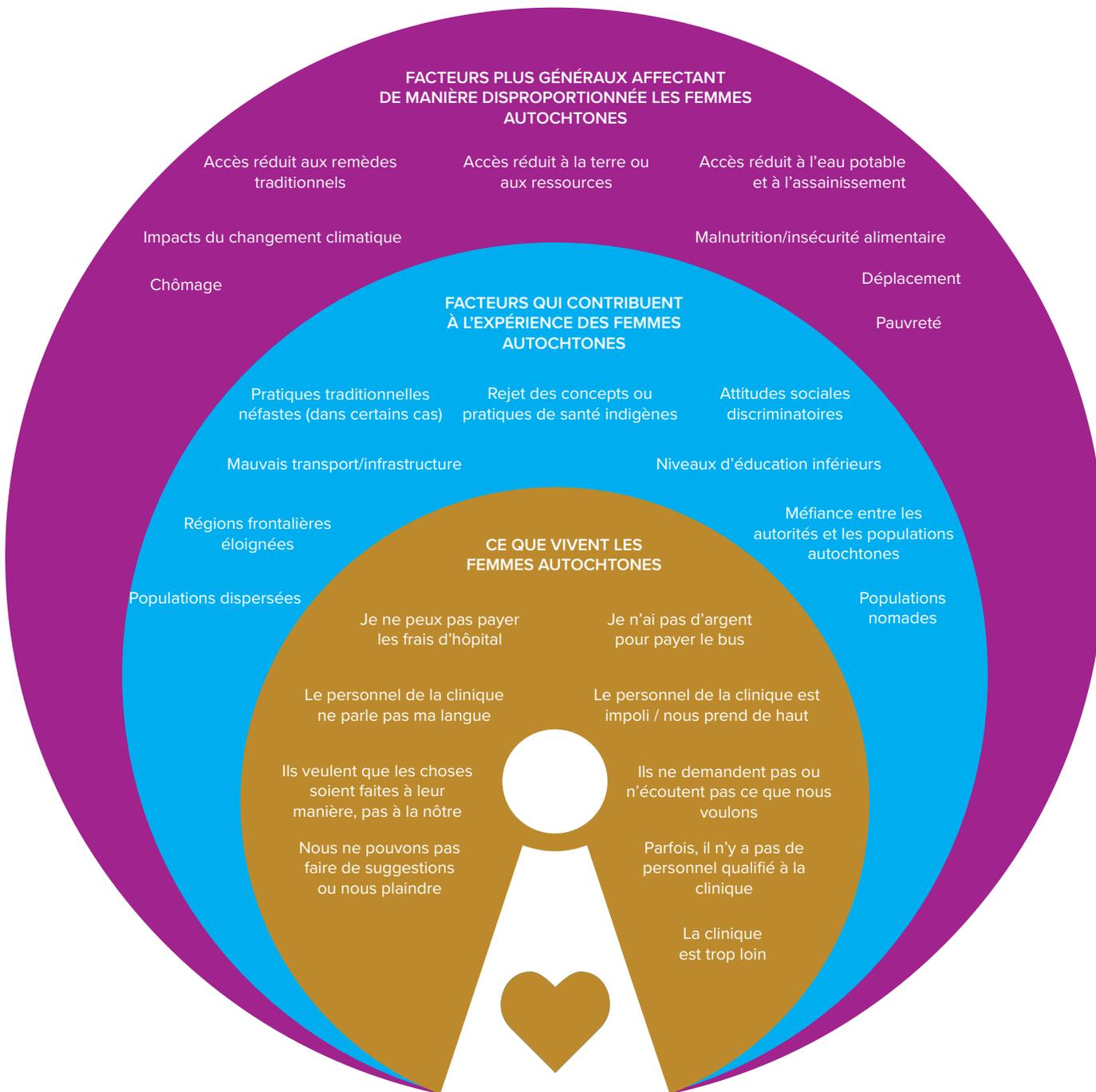
Toutes les branches et tous les secteurs du gouvernement doivent veiller à ce que les considérations relatives à l'égalité des genres soient au cœur de tous les aspects de la planification, de l'élaboration des politiques et de la budgétisation en adoptant des approches intégrées qui reflètent les nombreuses questions alimentant les progrès en matière d'égalité des genres, ou leur absence. L'égalité des genres - en tant que moteur et résultat - doit par exemple figurer en bonne place dans tous les efforts faits dans les domaines de la pauvreté, la faim, la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, l'emploi, le changement climatique, la dégradation de l'environnement, l'urbanisation, les conflits et la paix, et le financement du développement. Les nations doivent également concevoir et implanter des mécanismes efficaces maintenant l'élan en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et leurs droits et superviser et suivre les politiques et programmes afin de pouvoir mesurer leurs progrès.

Le financement de l'égalité des genres est traditionnellement laissé en arrière-plan. Les femmes et les filles ne sont généralement pas prises en compte dans les budgets nationaux et locaux, par exemple lorsque les choix de financement favorisent les services plus susceptibles d'être utilisés par les hommes. La budgétisation sensible au genre est un outil permettant d'examiner la manière dont tous les fonds sont collectés et dépensés afin de combler les lacunes qui perpétuent les inégalités.

Tous les efforts de mise en œuvre bénéficieront de l'expérience et du leadership des défenseurs des droits des femmes et des jeunes notamment dans les parlements nationaux, les syndicats, les coopératives et les associations communautaires. Une coordination solide avec les organisations de la société civile est essentielle, en particulier avec les groupes de défense des femmes et des droits humains étant donné leur rôle dans la promotion des réformes, l'influence des politiques, le suivi et le respect de la responsabilité. Un soutien renouvelé et renforcé ainsi qu'une augmentation substantielle du financement seront essentiels pour renforcer l'autonomie des groupes de femmes, en particulier là où le fonctionnement des organisations de la société civile a été réduit.

FIGURE 1.1
POURQUOI LES FEMMES AUTOCHTONES ONT-ELLES DE MOINS BONS RÉSULTATS
EN MATIÈRE DE SANTÉ MATERNELLE ?

FACTEURS CAUSAUX (SP.) OU CONTRIBUTIFS PLUS LARGES



Source : UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population), UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et ONU Femmes, 2018, , ["Fact Sheet: Indigenous Women's Maternal Health and Maternal Mortality."](#)

Les femmes étant toujours en retard dans les rôles de direction dans la plupart des pays, tant dans la sphère publique que privée, des mesures spéciales temporaires peuvent être une stratégie pour accélérer les progrès. De telles mesures sont à la fois une pratique éprouvée et une disposition de la CEDEF. Elles doivent être conçues autour de l'objectif d'égalité des résultats, en évitant, par exemple, que les femmes candidates ne figurent sur les listes des partis qu'aux sièges non éligibles. Combiner les mesures spéciales avec des initiatives visant à renforcer la confiance et les compétences des femmes en tant que dirigeantes les aide à devenir efficaces dans leurs nouveaux rôles.

On insiste de plus en plus dans de nombreux pays et dans le monde dans le cadre des ODD sur l'amélioration de la production et de l'utilisation des données et des statistiques. La désagrégation des données existantes par genre est un élément essentiel pour que chaque femme et chaque fille compte, tout comme le développement de nouvelles données pour refléter, par exemple, la contribution des soins non rémunérés à l'économie

PROMOUVOIR DES MÉCANISMES DE RESPONSABILITÉ SOLIDES, PARTICIPATIFS ET TRANSPARENTS

La Commission de la condition de la femme, une commission fonctionnelle du Conseil économique et social des Nations Unies, est le principal organe intergouvernemental mondial exclusivement consacré à la promotion de l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes. La préparation de ses réunions annuelles à New York organisées autour de thèmes convenus donne l'occasion à toutes les parties prenantes au niveau national d'évaluer conjointement les progrès réalisés en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes dans le contexte de l'implantation du Programme 2030.

La Commission adopte des résolutions sur plusieurs questions ainsi qu'un ensemble de conclusions convenues. Les conclusions convenues contiennent une analyse du thème prioritaire et un ensemble de recommandations concrètes à l'intention des nations, des organes intergouvernementaux et d'autres institutions, des acteurs de la société civile et d'autres parties prenantes concernées, qui doivent être mises en œuvre aux niveaux international, national, régional et local.

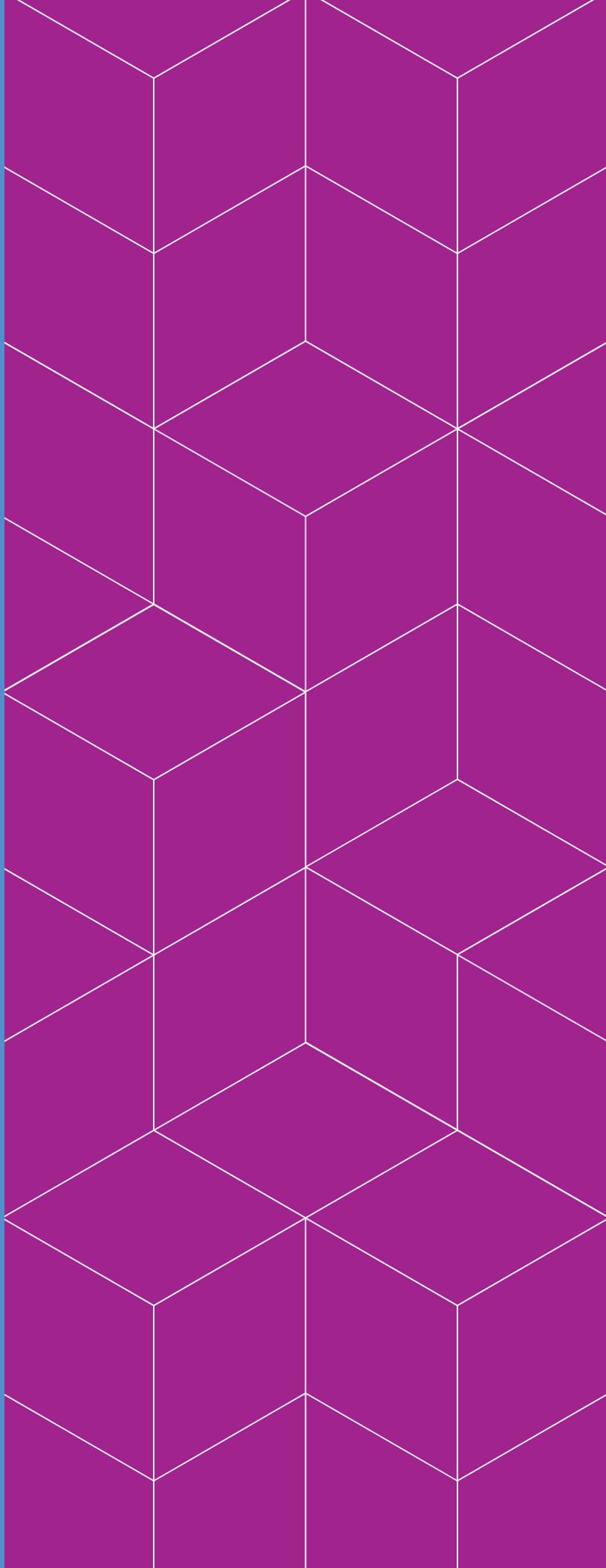
D'autres sources de responsabilité au niveau national, notamment vis-à-vis des processus d'examen du Programme 2030 et des ODD, pourraient inclure les machineries féminines au sein du gouvernement et les mécanismes nationaux des droits humains. Les institutions féminines n'étant pas toujours bien dotées en ressources ou bien positionnées au sein du gouvernement, pour certains pays, plaider pour leur leadership et leur rôle central sera une priorité.

Pour évaluer si les politiques et programmes de développement durable contribuent à l'égalité réelle des

femmes, on peut poser trois questions fondamentales sur la mesure dans laquelle ils :

- Améliorent les capacités des femmes et la réalisation de l'ensemble de leurs droits humains ;
- Reconnassent, réduisent et redistribuent le travail des soins non rémunérés des femmes et des filles ; et
- Permettent aux femmes de participer pleinement et de manière égale aux questions qui ont un impact sur leur vie ainsi que sur l'avenir de leur foyer, de leur communauté, de leur nation et de la planète.

PARTIE 2 :
INTÉGRATION DES
ODD : SOLUTIONS
TRANSFORMATRICES
POUR DES
PROBLÈMES
COMPLEXES



1

CHAPITRE 1 : POURQUOI L'INTÉGRATION ?

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est ambitieux dans sa portée et parce qu'il définit les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable comme indivisibles. Les connexions entre les trois sont essentielles pour tirer parti des effets multiplicateurs et atténuer les compromis. En d'autres termes, l'intégration occupe une place centrale.

Les défis auxquels les pays sont confrontés, qui peuvent limiter ou même inverser les gains de développement, sont intrinsèquement complexes, qu'il s'agisse d'inégalités historiquement enracinées, de l'héritage de structures sociales et de gouvernance pré-démocratiques, de la pauvreté endémique ou des risques de crise économique. Ce dernier risque englobe, entre autres, les tensions commerciales, l'instabilité des marchés, une croissance inégale et une dette croissante. Ces défis sont interconnectés : Les impacts des crises économiques, par exemple, produisent des crises au sein des systèmes politiques, qu'il s'agisse de pays développés ou de pays en voie de développement. Cela représente par ailleurs un frein aux capacités des pays à se préparer, à prévenir et à répondre à une multitude d'autres crises et renforce leur vulnérabilité aux impacts de ces crises.

L'intégration s'appuie sur une approche systémique. L'idée peut sembler intimidante, pourtant en tant que principe du Programme 2030, elle a un énorme potentiel pour transformer le développement. Elle est intrinsèque à la structure des 17 ODD interconnectés et interdépendants et leurs 169 cibles associées.²⁴

Le cadre des ODD exige d'examiner les priorités de développement non seulement sous des facettes multiples, mais également en tenant compte des effets entre les secteurs et en collaborant entre les disciplines pour trouver des solutions. Cela pose plusieurs défis. Pour l'essentiel, le système des Nations Unies et les gouvernements, malgré les progrès

réalisés, ont tendance à travailler secteur par secteur. Cela se reflète dans le financement et la budgétisation qui réduit les stimulations à la collaboration. On observe par ailleurs un manque de clarté sur ce à quoi ressemble l'intégration dans la pratique.

Ce module détaille la pratique de l'intégration en analysant de quelle manière l'application de cette approche peut avoir le plus grand impact potentiel en soutenant les pays dans la mise en œuvre du Programme 2030.

DES OMD AUX ODD : BRISER LES SILOS

Contrairement à ceux du Programme 2030, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont souvent été poursuivis en silos. Les liens et les compromis entre les objectifs n'étaient pas mis en avant. Le Programme 2030 renforce les engagements du système social des OMD inachevés, reflétés dans la vision d'une vie décente par le biais du revenu, de l'éducation, de la santé, de l'alimentation et de l'égalité des genres, le point central des six premiers ODD.

Le Programme 2030 peut également être compris comme un programme de développement intégré, avec une série d'engagements envers les droits humains, la paix et la sécurité, et l'environnement. Il contient des références essentielles à la prévention et à la gestion des risques, et à l'établissement de liens entre l'action humanitaire, le développement et la construction de la paix. Aucun objectif ne se concentre uniquement sur une dimension économique, environnementale ou sociale ; chacun contient des éléments des trois. Le Programme 2030 est également intégré dans le temps, puisqu'il relie le court, le moyen et le long terme afin de soutenir des cycles d'actions cohérentes et se renforçant mutuellement au fil du temps et des générations.

UNE PERSPECTIVE SYSTÉMIQUE : INTÉGRATION ET ACCÉLÉRATION

Les systèmes sont constitués de parties qui s'influencent mutuellement de manière dynamique, produisant des effets au-delà de la somme des parties individuelles. La complexité est une propriété déterminante des systèmes. Les défis complexes sont souvent définis comme largement interconnectés, non linéaires en termes de cause et d'effet, avec des causes multiples et en constante évolution. Si nous considérons les ODD comme un système complexe, nous devons nécessairement identifier les éléments les plus catalytiques, les cibles et les indicateurs des Objectifs servant de cadre commun.

Pour obtenir des changements positifs au sein d'un système, il est également nécessaire d'identifier comment interagissent

24 N. Weitz et al., 2018, "Towards systemic and contextual priority setting for implementing the 2030 Agenda," *Sustainability Science* 13(2): 531-548.



les éléments importants.²⁵ Certaines voies peuvent produire des progrès plus importants que d'autres. En particulier, la mise en mouvement de cycles d'action se renforçant positivement permet d'obtenir des résultats plus rapides et plus durables à l'échelle du système. Ces voies plus rapides et les interventions qui catalysent les progrès en leur sein peuvent être qualifiées d'« accélérateurs ». Ce concept permet d'aider les pays à effectuer les transformations nécessaires pour atteindre les ODD dans un laps de temps relativement court.

L'application de la pensée systémique à la mise en œuvre des ODD exige des changements tangibles dans la conception des politiques, la collaboration entre les secteurs et la manière dont les gens considèrent le partenariat. Elle dépend de méthodes de planification plus itératives et adaptatives fondées sur l'apprentissage et l'expérimentation ; d'une focalisation sur les approches multipartites et la co-création ; d'un accent marqué sur l'adaptation spécifique requise pour adapter les bonnes pratiques aux interventions propres à chaque contexte ; et d'un échange accru d'expertise entre le système des Nations Unies et les gouvernements.²⁶

25 D. Green, 2016, "Why systems thinking changes everything for activists and reformers." <https://oxfamlogs.org/fo2p/why-systems-thinking-changes-everything-for-activists-and-reformers/>.

26 Oxfam, 2015, "Systems Thinking: An Introduction for Oxfam Programme Staff."

PRÉVENIR LES CONFLITS ET CONSTRUIRE LA RÉSILIENCE

Les approches intégrées sont une priorité absolue pour les Nations Unies en matière de prévention des conflits ; il est nécessaire dans ce domaine de construire des liens solides entre la paix et la sécurité, le développement durable et les droits humains. Les conflits violents constituent l'un des principaux obstacles à la réalisation des ODD. La Banque mondiale estime que d'ici 2030, entre 50 et 80% des pauvres de la planète résideront dans des pays fragiles et touchés par des conflits, contrairement à la promesse de ne laisser personne derrière.²⁷ Les conflits sont de plus en plus liés à des défis mondiaux tels que le changement climatique, les catastrophes naturelles et la criminalité transnationale.

La prévention de la fragilité, des conflits et de la violence est essentielle si nous voulons réduire la pauvreté et atteindre la prospérité partagée ; la croissance économique et la

27 Le groupe G7+ d'États fragiles et touchés par des conflits a réalisé l'impératif d'une approche de développement sur mesure lorsqu'il a adopté le New Deal avec les objectifs de paix et de construction de la nation en 2011. Les 19 États membres du G7+ accusaient le plus grand retard dans la réalisation des ODD et ont compris que s'ils ne se concentraient pas sur la consolidation de la paix et de la nation, ils n'atteindraient jamais leurs priorités de développement.

réduction de la pauvreté peuvent ne pas suffire à elles seules à maintenir la paix. La prévention exige des approches intégrées différentes des politiques économiques et sociales classiques lorsque les risques s'intensifient ou sont forts.

L'intégration de la prévention dans tous les domaines du développement durable est rentable même au-delà des bénéfices majeurs pour le bien-être humain. Le rapport phare des Nations Unies et de la Banque mondiale, *Chemins pour la paix*, estime que le fait de prévenir les conflits violents en s'attaquant aux défis interconnectés à l'origine de la fragilité permettrait d'économiser jusqu'à 70 milliards de dollars par an.²⁸ Les effets multiplicateurs potentiels atténueraient les migrations massives, contribueraient à la prévention de l'extrémisme violent, réduiraient la pauvreté et faciliteraient l'accès aux services essentiels.

Toutes les entités des Nations Unies et tous les acteurs du développement sont responsables de cette prévention. Sous l'angle systémique, une prévention durable, inclusive et ciblée devrait être au cœur des stratégies nationales de développement ; aligner les efforts de paix, de sécurité et de développement ; et instaurer une approche centrée sur les personnes.

La résilience exige d'avoir une approche systémique intégrée dans l'ensemble des ODD et est un moyen fort de prévenir, atténuer et se préparer aux risques pour le développement et la réalisation du Programme 2030. Elle représente le fil conducteur des efforts en matière de développement, de droits humains, de paix et de sécurité et fait partie d'une prévention efficace des conflits.

La résilience se définit comme la capacité des individus, des ménages, des communautés, des villes, des institutions, des systèmes et des sociétés à prévenir, résister, absorber, s'adapter, répondre et se rétablir de manière positive, efficace et efficiente face à un grand nombre de risques divers. Ils devraient dans le même temps être en mesure de maintenir un niveau acceptable de fonctionnement sans pour autant compromettre les perspectives à long terme de développement durable, de paix et de sécurité, de droits humains et de bien-être.

Alors que les cadres politiques mondiaux soulignent l'importance de la résilience pour parvenir à un développement durable dans divers secteurs et contextes, ceux-ci sont majoritairement implantés dans le cadre de silos institutionnels, en se concentrant sur des types et des moteurs de risques spécifiques, tels que les conflits violents, les dangers naturels et d'origine humaine, les épidémies ou les déplacements, entre autres. Les liens entre les risques et leurs effets cumulés ne sont souvent pas pris en compte. La fragmentation du système international, y compris celui des Nations Unies, entrave encore davantage les progrès.

28 Nations Unies et Banque mondiale, 2018, *Chemins pour la paix : Approches inclusives pour la prévention des conflits violents*.

Dans le sillage du Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016,²⁹ tous les acteurs de l'humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix ont convenu de travailler à des résultats collectifs.³⁰ La « Nouvelle façon de travailler » est une tentative à l'échelle du système pour soutenir ceux-ci, en décrivant les moyens de combiner les données, les analyses et les informations pour améliorer la coordination, le financement et le leadership.

Les investissements dans la résilience peuvent être bénéfiques dans le cadre de nombreux ODD. Concentrer l'attention et les ressources en particulier dans les domaines avec des risques croisés peut être un moyen rentable d'encourager les progrès de manière simultanée vers de multiples objectifs.



CHAPITRE 2 : INTÉGRATION DES ODD : IMPLICATIONS PRATIQUES

Le système des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), agissant comme agent d'intégration³¹, relèvent le défi de fournir un soutien intégré à la mise en œuvre des ODD. L'accent a été largement mis jusqu'ici sur le développement et la mise à disposition d'outils de planification à la fois quantitatifs et qualitatifs.

La modélisation économique par exemple qui permet aux nations d'élaborer divers scénarios politiques hypothétiques

29 Le Sommet mondial sur l'action humanitaire a promu un nouvel agenda humanitaire mondial en mai 2016. Il impliquait 180 États membres des Nations Unies, dont 55 chefs d'État et de gouvernement, des centaines d'organisations de la société civile et d'organisations non gouvernementales ainsi que des partenaires du secteur privé et du monde universitaire.

30 Un **résultat collectif** est un résultat quantifiable et mesurable que les partenaires du développement, de l'humanitaire et d'autres partenaires veulent atteindre, généralement sur trois à cinq ans. Voir : La nouvelle façon de travailler. https://www.unocha.org/sites/unocha/files/NWOW%20Booklet%20low%20res.002_0.pdf.

31 Résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations unies, Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, adoptée le 31 mai 2018.

en cartographiant les impacts de divers choix d'investissement sur différents secteurs et populations, ainsi que les effets moteurs de ces changements dans le temps. Des données et des graphiques accessibles, des cartes et des diagrammes démographiques permettent de visualiser, de contraster et de comparer les impacts possibles de différentes combinaisons de choix politiques dans des formats clairs et compréhensibles.

Au cours des quatre premières années du Programme 2030, plusieurs catalyseurs clés de l'intégration des ODD se sont révélés avoir le potentiel d'accélérer les progrès. Ils concernent les solutions politiques, les données et les analyses, le financement et l'innovation, des éléments de base d'une stratégie nationale de développement intégrée qui seront étudiés plus en détail dans les modules 3 et 4.

CONSTRUIRE DES SOLUTIONS POLITIQUES INTÉGRÉES

Les solutions politiques intégrées fournissent une architecture de réseau flexible et ouverte sous laquelle les partenaires se réunissent dans un processus de cocréation et de mise en œuvre conjointe. Les outils et les processus identifiant les lacunes et les opportunités de mobiliser des sources de financement supplémentaires et d'utiliser efficacement les ressources existantes (publiques, privées, nationales et internationales) constituent des soutiens importants pour atteindre les ODD.

Les cadres de planification intégrée aux niveaux national, régional et local sont des conditions préalables importantes. Les sujets clés sont l'ajustement de la planification du développement au Programme 2030, le renforcement des structures de gouvernance pour le développement durable et la participation de multiples parties prenantes.³²

Un cadre de budgétisation intégré est essentiel pour traduire les priorités de développement en projets bancables. La planification et la budgétisation doivent être effectuées de manière inclusive et transparente et être soumises à des révisions périodiques. Avec des structures et des bases de référence en place, les pays peuvent identifier et prioriser des groupes d'investissements intégrés qui accélèrent les progrès dans l'ensemble d'un système de développement, tout en restant flexibles en fonction des contextes et priorités locaux.

Une **stratégie de financement intégrée** est nécessaire pour financer efficacement ces investissements. Elle doit envisager des sources de financement innovantes et alternatives allant du développement des marchés de capitaux nationaux à l'exploitation des marchés internationaux de la dette, en passant par la mobilisation des investissements et des instruments de financement privés. Il est pour ce faire nécessaire de regarder au-delà des modèles traditionnels d'aide publique au

développement et de s'intéresser à une gouvernance financière nationale efficace et à la mobilisation des ressources, notamment via la politique fiscale et une meilleure administration des recettes. La dette publique constitue une source de revenus de plus en plus importante ; la viabilité de la dette, la transparence et les capacités de gestion prennent de plus en plus de place, tout comme les règles relatives au commerce extérieur et aux investissements directs.

Le suivi des stratégies de développement exerce déjà des pressions importantes sur des bureaux et systèmes statistiques nationaux surchargés et manquant de ressources. De nombreux pays ont besoin d'une infrastructure de données considérablement renforcée et étendue pour produire des données **opportunes, de qualité, fiables et désagrégées**. L'amélioration de la collecte et de l'analyse des données devrait s'appuyer sur les grandes opportunités de la nouvelle économie numérique, et viser à informer des politiques pertinentes, adaptées au contexte, ciblées et susceptibles d'accélérer les progrès vers les ODD.

Le leadership des plus hauts niveaux des nations et des institutions est essentiel pour tout calendrier de transformation. Le Programme 2030 dépend également du leadership de la base, des communautés locales autonomisées et des divers réseaux de partenaires de développement locaux à la plus grande agence des pays les moins avancés par le biais de mécanismes comme la coopération Sud-Sud. Étant donné que l'adaptation des structures et des approches de développement en vue de l'intégration exige une responsabilisation systémique, les investissements dans la coordination et les partenariats horizontaux, verticaux et intersectoriels nécessiteront le renforcement simultané des institutions nationales de contrôle, des organismes de défense des droits humains et des protections juridiques.

L'EXPÉRIENCE MAPS

Pour le système des Nations unies, l'approche Mainstreaming, Acceleration and Policy Support (MAPS)³³ a été l'une des premières tentatives pour faciliter aux pays un soutien cohérent et intégré dans la poursuite des ODD. L'approche a été déployée dans différents contextes de développement et a permis de comprendre comment relier les dimensions du développement durable, renforcer le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix, et faire progresser le développement en tenant compte des risques.

MAPS est encore en cours d'élaboration mais a néanmoins déjà suscité un élan et généré des partenariats avec un grand nombre de parties prenantes. Les engagements intègrent aujourd'hui plusieurs entités des Nations Unies et d'autres organisations internationales, aboutissant sur des ensembles de soutien intégrés plus concrets et à plus long terme. Les

32 Groupe de travail inter-agences sur le financement du développement, 2019, Rapport 2019 sur le financement du développement durable.

33 L'approche MAPS a été adoptée par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable afin de guider le soutien apporté aux pays pour la mise en œuvre des ODD.

défis restants sont notamment l'identification cohérente des accélérateurs de développement et l'affectation de ressources et de capacités techniques pour soutenir la mise en œuvre des politiques et des programmes. Avec une nouvelle génération de cadres de coopération au développement durable de l'ONU pour soutenir les pays dans leurs ambitions du Programme 2030, l'approche MAPS est une base importante pour les équipes nationales de l'ONU pour soutenir la transformation structurelle.

Le PNUD a joué un rôle de premier plan dans le MAPS étant donné son large mandat de développement et continue de soutenir l'approche par son rôle d'intégrateur en étroite collaboration avec les partenaires des équipes de pays des Nations Unies. Grâce à l'approche MAPS, le PNUD a constaté que quatre éléments accélèrent les progrès des ODD. Premièrement, les **données et les analyses intégrées** fournissent un aperçu des causes profondes, soutiennent l'identification des accélérateurs et des interventions prioritaires ayant les effets multiplicateurs les plus puissants, et permettent une discussion détaillée au sujet des compromis. Deuxièmement, faire équipe avec les **décideurs politiques sur des approches systémiques** des priorités de développement et des mesures pour agir sur celles-ci permet de soutenir l'implication de « l'ensemble du gouvernement » et de « l'ensemble de la société ». Troisièmement, **l'apprentissage et l'innovation sont fondamentaux** avec les soutiens des partenaires pour qu'ils lancent et testent de nouvelles idées et de nouvelles façons de penser aux défis critiques du développement. Enfin, pour étayer une approche intégrée des ODD, le **financement** doit rassembler et aligner les contributions publiques et privées sur le développement durable.

3

CHAPITRE 3 : DÉBLOQUER LA TRANSFORMATION GRÂCE AUX ODD

Le Programme 2030 exige de considérer le progrès économique et le bien-être social d'une manière incluant des protections pour les générations futures. Une approche intégrée des ODD demande aux pays de comprendre les compromis implicites dans les choix de croissance économique, en tenant compte des impacts à court et à long terme.

Dans la voie vers la durabilité et l'inclusion, il est nécessaire de se concentrer à la fois sur le rythme et la qualité de la croissance dans les politiques, les programmes et les investissements. En augmentant la richesse et en investissant dans le capital humain, naturel et produit, les nations disposent de davantage de moyens pour créer et distribuer les bénéfices de la prospérité, tout en améliorant la durabilité et les performances économiques à long terme.

CE QUE SIGNIFIE LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE POUR LE PROGRAMME 2030.

Le Programme 2030 met en évidence les dimensions essentielles de la transformation économique, dont les suivantes.

- **Le caractère centralisé des emplois et de l'économie** nous invite à favoriser une transformation intersectorielle à l'échelle de l'économie en abordant toutes les dimensions de la durabilité et la promotion d'une croissance économique soutenue, inclusive et durable avec un plein emploi productif et un travail décent pour tous.
- **L'accent mis sur la richesse publique dans les sphères économique, écologique, de gouvernance et sociale** dépend du développement, de l'entretien et de l'investissement dans les infrastructures physiques et écologiques, les constitutions, les lois (par exemple, les droits de propriété et la législation environnementale) et les normes de gouvernance d'entreprise, entre autres aspects.
- **L'investissement dans des écosystèmes sains** traite ces derniers comme des biens publics jouant un rôle clé dans la garantie du





bien-être et des opportunités économiques à long terme, ainsi que dans l'amélioration des résultats sociaux. Le progrès dépend en partie de la reconnaissance, de la mesure et de la réponse à l'importance économique des services écosystémiques en tant que fraction importante du « PIB des pauvres » dans les zones rurales du monde en voie de développement.

- **L'innovation pour la durabilité** exige de reconnaître les opportunités économiques, sociales et environnementales dans toutes les formes d'innovation - sociale, institutionnelle, financière et technologique. Stimuler et investir dans une économie verte inclusive basée sur l'innovation conduira à produire avec moins et à remanufacturer davantage ; à réutiliser, recycler et restaurer ; et à évoluer vers une économie véritablement « circulaire », une économie de la permanence.
- **Le développement des ressources humaines** consiste à investir dans les capacités humaines afin que les gens puissent faire des choix et vivre leur vie dans la dignité. Des capacités manquantes déséquilibrent l'économie, l'environnement et la société, et conduisent à un développement non durable.
- **Le renforcement des institutions** nécessite d'investir dans une législation et des institutions de gouvernance efficaces aux niveaux local, régional et national, et d'assurer les transferts de connaissances et de finances entre ces niveaux. Des incitations fiscales claires sont susceptibles de favoriser l'adhésion à la réforme verte à différents niveaux de gouvernement. Un autre élément consiste à encourager la collaboration entre les ministères.
- **L'alignement du long et du court terme** peut s'appuyer sur l'élargissement de l'objectif des réformes politiques, des incitations, des subventions et des réglementations du marché, de la stabilité à court terme à la résilience à long terme, afin de répondre aux horizons réels de la plupart des défis menaçant la durabilité. Ce processus devrait inclure l'alignement des marchés financiers et de l'économie réelle pour servir les intérêts à long terme de l'humanité, un défi à la fois international et national.
- **Les réformes de « micropolitique »** reconnaissent que les choix du secteur privé déterminent aujourd'hui en grande partie l'utilisation des ressources et l'orientation économique, mais que les réglementations influencent les entreprises dans leurs choix. Des réformes efficaces de « micropolitiques » en matière de fiscalité des entreprises, de rapports financiers, de normes publicitaires, de limites à l'effet de levier et d'autres domaines clés permettent au secteur privé de rester rentable tout en générant des gains, et non des pertes, de richesse publique.

En faisant des choix politiques intégrés dans ces domaines, nous pouvons tracer la voie vers une croissance économique inclusive, diversifiée et créatrice d'emplois, qui ne soit ni concentrée sur quelques secteurs enclavés, ni alimentée principalement par l'activité informelle, ni axée uniquement sur quelques activités à forte valeur ajoutée qui créent relativement peu d'emplois. Cela pourrait au contraire produire le type de croissance nécessaire au Programme 2030. De vastes possibilités de générer un travail et des revenus décents pour tous seraient également ouvertes, y compris pour les groupes vulnérables marginalisés et négligés. Cela impliquerait de valoriser correctement et pleinement les nombreuses activités non monétisées de l'économie moderne, notamment

le travail de soins non rémunérés et la fourniture de services écosystémiques essentiels.

CONSTRUIRE SUR LA BASE DU TRAVAIL INACHEVÉ DES OMD

Alors que les pays s'orientent vers une croissance durable, ils peuvent s'appuyer sur les réussites de l'ère des OMD en matière de progrès social pour construire un socle social. Les éléments clés en sont **la résilience, la protection sociale et l'équité**.

Les stratégies de développement durable devraient contribuer à renforcer la résilience individuelle pour réduire la vulnérabilité et préserver les acquis, notamment en diminuant toutes les formes de pauvreté. Les instruments de protection sociale - assurance maladie, allocations de chômage, pensions de vieillesse et pensions sociales, transferts monétaires ciblés et autres - peuvent protéger les moyens de subsistance et les revenus contre les chocs et les ralentissements économiques, les maladies ou les handicaps. De nombreux pays n'ont cependant que peu ou pas de protection sociale en place alors qu'il est clairement établi qu'elle est abordable, même dans la plupart des pays à faible revenu.³⁴

Les planchers de protection sociale et les instruments tels que les transferts d'argent ciblés et les subventions spécifiques aux consommateurs peuvent contribuer à atténuer certains des impacts de la répartition inéquitable des revenus. Ils peuvent être associés à une fiscalité redistributive et à des dépenses sociales ciblées garantissant l'accès universel à une éducation et à des soins de santé et essentiels et de qualité. Les nations doivent évaluer soigneusement le besoin et la portée de ces politiques de redistribution et de soutien des revenus tout en gardant à l'esprit l'impact positif qu'elles peuvent avoir sur la croissance globale, la résilience et la réduction de la pauvreté.

CAPACITÉS, RESSOURCES ET PARTENARIATS

Compte tenu de son ampleur à l'échelle de l'ensemble du gouvernement et de la société, le Programme 2030 a besoin d'une intégration institutionnelle, de planification et structurelle. Celle-ci doit s'étendre à l'ensemble des nations, des secteurs et de la société civile, et verticalement, de la gouvernance locale à la gouvernance nationale, et jusqu'au système international.

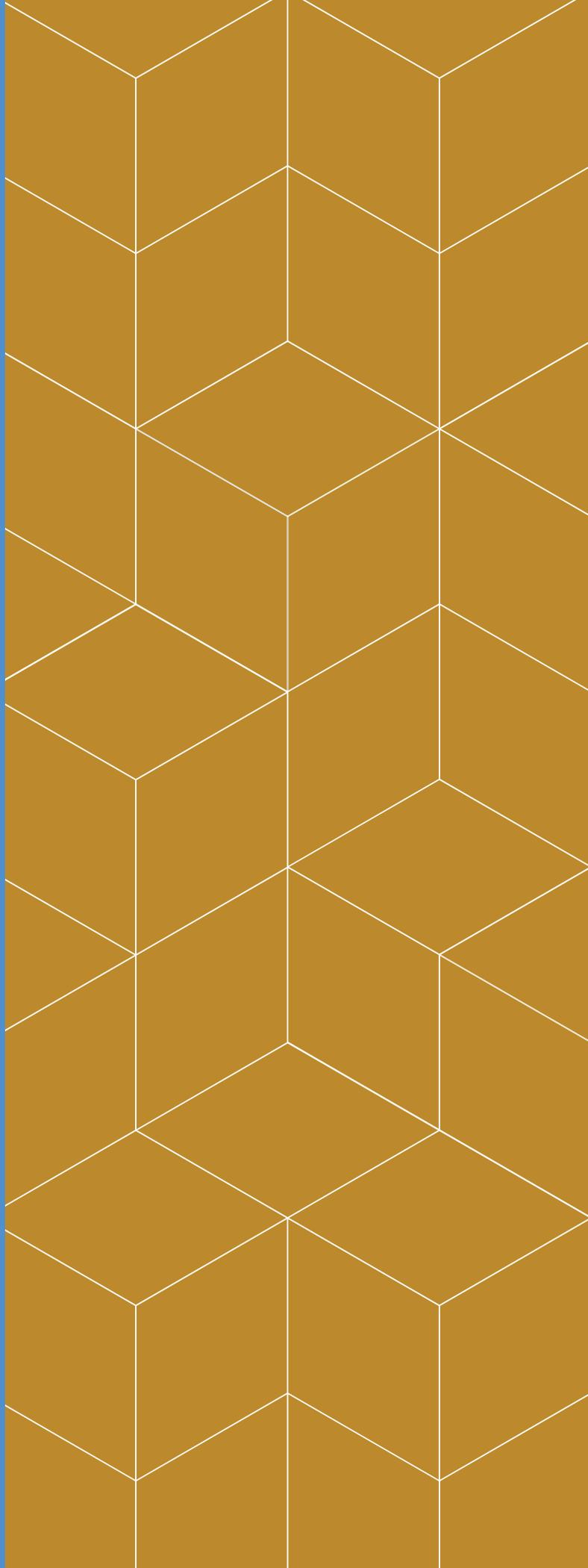
L'ambition de transformation structurelle nationale est reprise dans l'Objectif 16, tandis que l'Objectif 17 indique qu'il est nécessaire de transformer la coopération internationale en insistant sur les rôles des pays développés et les partenariats entre tous les États membres des Nations Unies. Un sous-ensemble de cibles habilitantes au sein des 16 autres objectifs

est énuméré par lettre plutôt que par numéro. L'Objectif 17 renforce également le Programme 2030 en tant que cadre de connexion et de synthèse pour d'autres accords et processus mondiaux, plus particulièrement l'Accord de Paris sur le changement climatique au sein de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Pour parvenir à une transformation significative, nous aurons besoin de stratégies de financement capables d'alimenter un ensemble d'investissements spécifiques dans les infrastructures physiques et le savoir-faire intellectuel, ainsi que dans les compétences et la santé des personnes partout dans le monde. Un autre élément critique sera la mobilisation de l'engagement des multiples parties prenantes. Les entreprises et le monde universitaire ont un rôle important à jouer en tant que leaders, partenaires et innovateurs. La société civile est essentielle pour que toutes les parties prenantes endossent la responsabilité des progrès accomplis et pour ajouter une dimension importante à la représentation démocratique. Les nouvelles institutions publiques devront contribuer à garantir les valeurs publiques, à maintenir une orientation stratégique et à long terme jusqu'en 2030 et au-delà, et à rassembler de multiples parties prenantes. Les divers acteurs joueront des rôles différents selon le contexte, mais néanmoins, dans l'ensemble, leurs efforts peuvent être cohérents et efficaces s'ils sont liés à la vision commune du Programme 2030.

34 OIT (Organisation internationale du travail), 2017, « La protection sociale est abordable même dans la plupart des pays à faible revenu ». https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_613784/lang-en/index.htm

PARTIE 3 :
SOUTENIR LES
GOUVERNEMENTS
NATIONAUX
POUR LES AIDER
À ATTEINDRE LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



1

CHAPITRE 1 : UNE PLANIFICATION INTÉGRÉE

Avec l'optique du développement intégré comme base, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 appelle à des changements fondamentaux dans la manière d'élaborer les politiques. Pour qu'une nation puisse trouver ses propres voies vers le développement durable, la planification et la budgétisation nationales doivent adopter une optique large pour savoir tirer parti des synergies, des déficits et des fragilités détectés dans les secteurs et entre eux, de la santé, la pauvreté et l'éducation, à la sécurité et l'environnement en passant par la gouvernance et le développement économique.

L'identification des inputs pour un engagement efficace avec les pays nécessite une adaptabilité aux contextes, politiques et priorités nationaux. Comme l'indique le Programme : Les ODD et les cibles de développement durable sont intégrés et indissociables ; ils sont par essence globaux et applicables universellement, compte tenu des réalités, des capacités et des niveaux de développement des différents pays et dans le respect des priorités et politiques nationales. Si des cibles idéales sont définies à l'échelle mondiale, c'est à chaque État qu'il revient de fixer ses propres cibles au niveau national pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités. Il appartient aussi à chaque État de décider de la manière dont ces aspirations et cibles devront être prises en compte par les mécanismes nationaux de planification et dans les politiques et stratégies nationales. »³⁵

LE CYCLE DE PLANIFICATION

La plupart des gouvernements fonctionnent selon un cycle de trois à cinq ans pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets, bien que certains pays se contentent d'allouer des fonds aux ministères sans se soucier des programmes. Le département des finances adopte généralement un cadre de dépenses à moyen terme pour la planification pluriannuelle, ce qui crée un input supplémentaire pour l'engagement dans les ODD.

Les expériences de l'ère des OMD fournissent quelques leçons utiles, comme la nécessité d'établir des objectifs clairement définis, de s'attaquer aux goulets d'étranglement et de pratiquer une coordination intersectorielle et interterritoriale efficace.³⁶ Pour que les ODD soient pertinents au niveau national, il est donc nécessaire de les aligner sur les visions nationales existantes ainsi que sur les plans de développement nationaux, locaux et sectoriels. Une analyse sous-jacente des liens entre les cibles des ODD, et pas seulement les objectifs, devrait systématiquement relier les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable.³⁷ Un exercice de hiérarchisation peut aider les nations à déterminer ce qu'il faut reporter des plans de développement actuels tout en réfléchissant à la cohérence avec les principes du Programme 2030, notamment en termes de ne laisser personne de côté.

La planification gouvernementale doit tenir compte des différents cycles, secteurs, niveaux de gouvernement (national, intermédiaire et local) et acteurs. Elle doit en outre s'aligner sur le budget et les mécanismes de suivi et d'évaluation. La planification doit être conçue comme un système national où les instruments, les institutions, les acteurs et les mécanismes travaillent ensemble à différentes étapes de la formulation, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation. Une évaluation collective du système national de planification peut définir les forces et les domaines à développer dans cinq dimensions : les institutions, la conception, la mise en œuvre, les engagements mondiaux et régionaux, et les résultats.³⁸

Sur la voie l'alignement vers les ODD, différents inputs peuvent être envisagés en fonction de la phase du cycle de planification :

- Si le cycle de planification débute, il est possible de refléter correctement le cadre des ODD et les principes du Programme 2030 dès le départ.
- Si le cycle de planification est en cours, un examen à mi-parcours pourrait permettre de procéder à un alignement.

Sept éléments de base sont particulièrement importants pour intégrer le Programme 2030 et les ODD à chaque niveau de la planification nationale :³⁹

- Un examen des stratégies, plans et systèmes de coordination existants.⁴⁰
- Des mécanismes pour faciliter les consultations avec différents secteurs (au sein du gouvernement, y compris le pouvoir législatif et judiciaire), niveaux (national et infranational) et parties prenantes (y compris la société civile, les organisations de jeunesse, le secteur privé, le monde universitaire et les médias).
- Un mécanisme pour mesurer les indicateurs des ODD, basé sur

36 PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), 2016, Transition des OMD aux ODD. <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/sustainable-development-goals/transitioning-from-the-mdgs-to-the-SDGs.html>.

37 PNUD, 2017, « Outil d'évaluation intégrée rapide (EIR) pour faciliter l'intégration des ODD dans les plans nationaux et locaux ». <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/sustainable-development-goals/rapid-integrated-assessment--mainstreaming-SDGs-into-national-a.html>.

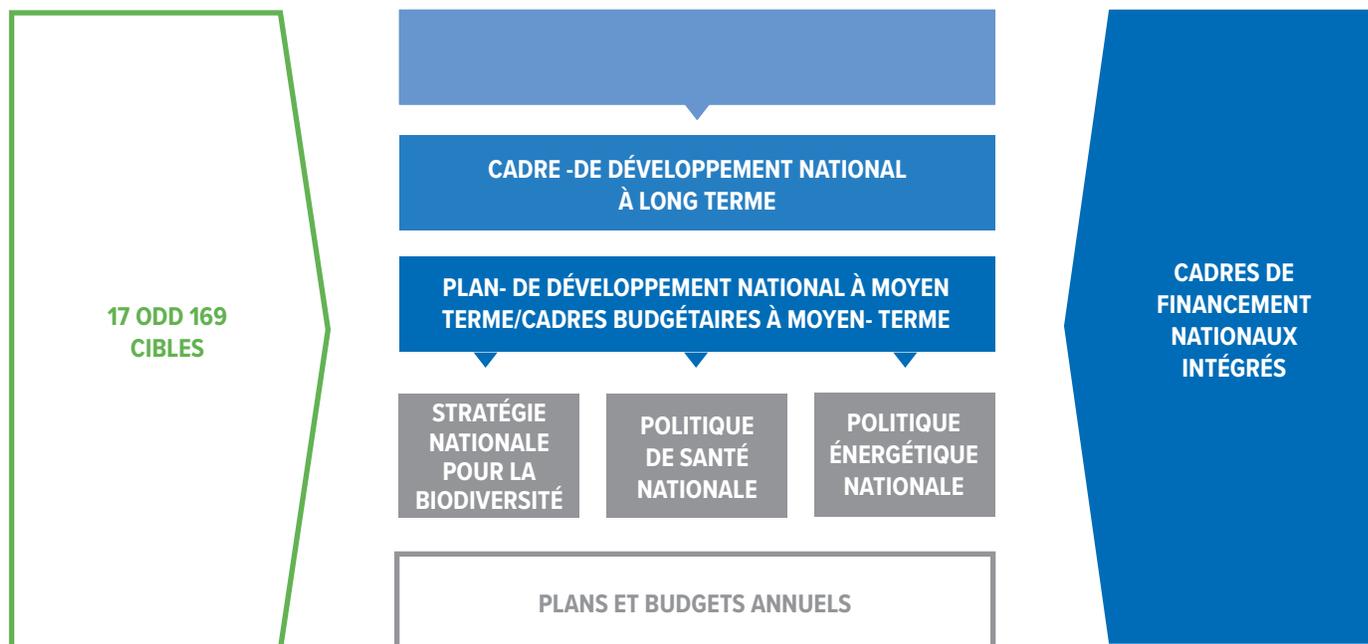
38 CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes), 2018, Planbaromètre : Améliorer la qualité de la planification.

39 PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2016, « Se préparer à mettre en œuvre le Programme 2030 ».

40 Des méthodologies pour guider ce travail sont disponibles, par exemple, l'approche d'évaluation intégrée rapide du PNUD.

35 Résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, para. 55.

FIGURE 1.2
PRÉPARATION DE PLANS DE DÉVELOPPEMENT BASÉS SUR LES ODD



le système statistique national, qui fournit une base de référence et une mesure des progrès entre les cibles des ODD, adaptée aux réalités et aux priorités locales.

- L'identification et la priorisation de groupes d'investissements pour accélérer le développement durable inclusif, informés par des données et des analyses désagrégées, avec un cadre politique intégré d'accompagnement.
- Des estimations des ressources nécessaires, en tenant compte de l'ensemble des coûts et des avantages pour les systèmes humains et écologiques, et une stratégie de financement intégrée.
- Une stratégie nationale de développement s'inspirant du Programme 2030 et le reflétant.
- Un cadre de suivi et d'évaluation adapté au contexte du pays.

COMPOSANTES CLÉS D'UN PROCESSUS DE PLANIFICATION⁴¹

Les processus de planification qui transcendent les secteurs et les niveaux de gouvernement ont plus de possibilités d'impulser une action alignée sur les ODD s'il y a un leadership clair aux plus hauts niveaux, à savoir les pouvoirs exécutif et législatif. Ils fixeront les priorités nationales et la prise de décisions autour des compromis qui décideront en grande partie du rythme du changement.

La coordination générale des ministères de tutelle au niveau central peut être assurée par le Ministère du plan, le Ministère des finances ou le bureau du Président ou du Premier Ministre. Cette institution doit communiquer avec toutes les parties prenantes

souvent et régulièrement, les tenir au courant des derniers développements et aborder les nouveaux sujets de préoccupation.

Les acteurs du développement (un grand nombre d'entités des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales et d'entreprises) jouent un rôle essentiel en aidant les gouvernements à formuler et à mettre en œuvre des plans ambitieux et spécifiques, notamment en réfléchissant à la manière de définir des actions intégrées et de débloquer les volumes de financement requis.

Étant donné que la mise en œuvre permettra un apprentissage constant, les organes de coordination devraient établir des **mécanismes solides pour des examens réguliers et objectifs des progrès réalisés**. De tels examens devraient inclure des échéances claires et des indicateurs SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et opportuns) pour mesurer les progrès.

PLANIFICATION INTÉGRÉE DANS DES CONTEXTES COMPLEXES⁴²

Lorsqu'il existe des niveaux élevés de fragilité et d'incertitude, la planification intégrée implique l'alignement supplémentaire des cadres de développement avec les priorités de consolidation de la paix, de reconstruction post-catastrophe

41 Extrait de PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2016, « Se préparer à mettre en œuvre le Programme 2030 ».

42 Groupe des Nations Unies pour le développement, 2017, Intégration du Programme de développement durable à l'horizon 2030 - Note d'orientation à l'intention des équipes de pays des Nations Unies

et d'aide humanitaire.⁴³ L'identification des priorités pour accélérer la progression des ODD implique que chacune de ces dimensions soit prise en compte. Le processus doit préciser de quelle manière les priorités ont été identifiées, qui a été impliqué, quels arrangements institutionnels étaient en place, comment les ressources ont été mobilisées et quels systèmes de responsabilité étaient en vigueur.

La capture des agendas et des priorités de développement par les élites politiques ou économiques est particulièrement courante dans les situations complexes. Dans de tels cas, il faut prendre des mesures pour garantir l'inclusivité, faire respecter les principes convenus et appliquer des critères de priorisation fondés sur des preuves. La priorisation doit identifier les investissements pour les zones et les populations laissées pour compte ou poussées le plus loin derrière, ainsi que pour celles où le pays a fait des progrès considérables mais qui ont besoin d'un coup de pouce pour la « dernière ligne droite ».

BUDGÉTISATION ET FINANCEMENT DES ODD⁴⁴

Les budgets publics sont simultanément des outils économiques, juridiques et politiques. En tant que tels, ce sont les instruments les plus puissants dont disposent les États pour définir et communiquer leurs politiques, plans et priorités, ainsi que la manière dont ils seront mis en œuvre. Une budgétisation mieux conçue rapproche la mise en œuvre des politiques et les résultats de la planification de l'intention du gouvernement.

Une fois que les ODD font partie du cadre politique d'un pays, leur mise en œuvre dépend encore de leur intégration dans son cadre budgétaire, les cibles des ODD étant reflétées dans les allocations et les rapports budgétaires. Cela peut contribuer à garantir que les efforts en faveur des ODD sont plus complets, structurés et mesurables. Relier les budgets et les ODD⁴⁵ peut s'appuyer sur les éléments de base existants de l'architecture budgétaire institutionnelle : la planification nationale, les structures programmatiques basées sur les programmes budgétaires et un système d'évaluation des performances. Il est essentiel de lier les budgets aux besoins globaux en ressources pour les ODD, tout en faisant des estimations justes et raisonnables de la proportion du revenu national disponible pour les investissements publics et de l'ampleur des fonds disponibles provenant des recettes fiscales, des emprunts et des flux internationaux. Il est également possible de prendre en compte le coût de l'inaction et les implications pour la réalisation des ODD.

Plusieurs outils soutiennent l'utilisation efficace des ressources :

- **Le cadre des dépenses à moyen terme** introduit une plus

43 PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2016, SDG Ready : Offre du PNUD sur la mise en œuvre des ODD dans les situations fragiles.

<http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/sustainable-development-goals/undp-offer-on-sdg-implementation-in-fragile-states.html>

44 PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), 2018, « Budgétisation du Programme 2030 : Opter pour le bon modèle ».

45 « Investir pour le développement durable : Comment le Mexique investit dans les ODD ? » https://www.transparenciapresupuestaria.gob.mx/work/models/PTP/Presupuesto/Documentos_anteriores/mexico_sdg.pdf.

grande certitude dans les budgets ; il guide un budget glissant de trois ans qui est révisé chaque année.

- **La budgétisation axée sur les résultats** s'appuie sur des objectifs prédéfinis et des résultats attendus. Ceux-ci définissent les exigences en matière de ressources dérivées des produits et liées à ceux-ci. La performance dans la réalisation des résultats est mesurée par des indicateurs de performance objectifs.⁴⁶
- **La budgétisation participative** implique directement les personnes dans le processus de budgétisation.⁴⁷
- **L'intégration budgétaire** favorise l'intégration de domaines spécifiques, tels que l'environnement⁴⁸ ou le genre,⁴⁹ dans les budgets.



CHAPITRE 2 : LE PROGRÈS MACROÉCONOMIQUE ET LES ODD

Une économie mondiale dynamique et inclusive est essentielle à la réalisation du Programme 2030. Pour garantir les bases d'une croissance économique stable et durable, les décideurs politiques doivent s'efforcer de contenir les risques à court terme tout en recherchant de nouveaux modèles économiques pour faire avancer une stratégie de développement à plus long terme englobant des objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

La croissance économique mondiale est actuellement inégale et ne parvient souvent pas à atteindre les personnes qui en ont le plus besoin. Le rapport *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2019* des Nations Unies indique que les niveaux de revenu par habitant ont stagné ou diminué dans 47 économies en développement et en transition en 2018. La plupart de ces pays ont pris du retard depuis plusieurs décennies.

46 Think Thank du Parlement européen, budgétisation axée sur les performances : Optimiser le budget de l'Union européenne. [http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=EPRS_IDA\(2018\)608724](http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=EPRS_IDA(2018)608724).

47 Groupe des Nations unies pour le développement, 2015, « Mainstreaming Guidance Note ».

48 PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), « Intégration de l'environnement et du climat pour la réduction de la pauvreté et le développement durable ». <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/poverty-reduction/mainstreaming-environment-and-climate-for-poverty-reduction-and.html>.

49 ONU Femmes, « Gender Responsive Budgeting ». <https://unwomen.org.au/our-work/focus-areas/what-is-gender-responsive-budgeting/>.

Cette situation constitue un défi de taille alors même que les pays s'efforcent de réduire la pauvreté, de développer les infrastructures essentielles, de créer des emplois et d'encourager la diversification économique. Si cette tendance se poursuit, les perspectives d'éradiquer la pauvreté et la faim, de créer des emplois décents pour tous et de garantir l'accès à une énergie abordable et propre seront de plus en plus hors de portée. La faiblesse des performances économiques est également liée à l'insuffisance des investissements dans l'éducation de qualité, les services de santé, la protection sociale, les programmes destinés aux groupes marginalisés, ainsi que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, tous essentiels pour faire avancer le Programme 2030.

Ce chapitre présente un aperçu de certains paramètres économiques fondamentaux à prendre en compte.

NIVEAU DE REVENU

L'un des principaux paramètres utilisés pour mesurer la santé d'une économie est son niveau de revenu, le plus souvent évalué comme **produit intérieur brut (PIB) par habitant**. Le PIB mesure la valeur monétaire des biens et services finaux produits dans un pays au cours d'une période donnée ; le PIB par habitant est relatif à la taille de la population.

Le PIB d'une économie peut être mesuré et exprimé de plusieurs façons différentes. Ce que les économistes appellent le PIB « réel » mesure le volume de la production d'une économie, comme le nombre de voitures et le nombre de boisseaux de blé produits, évalué à un prix constant (comme le prix de ces articles en 2010). Le PIB « nominal », quant à lui, additionne les biens à leur prix courant à chaque instant. Lorsqu'ils évaluent les changements du niveau de revenu dans le temps, les économistes préfèrent généralement utiliser le taux de croissance du PIB « réel », qui indique si la production a augmenté ou diminué dans le temps, plutôt que la croissance du PIB « nominal », qui ne peut pas faire la distinction entre une augmentation de la production et une augmentation du prix de la production dans le temps.

Un concept connexe est le **revenu national brut (RNB)**, qui ajuste le niveau du PIB pour tenir compte du revenu net des investissements à l'étranger et des transferts de fonds. Le RNB peut être inférieur au PIB si, par exemple, un grand nombre d'entreprises étrangères renvoient une fraction de leurs bénéfices dans leur pays d'origine. D'autre part, le RNB peut être supérieur au PIB si de nombreux nationaux travaillent à l'étranger et envoient des fonds à leurs familles dans leur pays d'origine. La mesure standard qui sous-tend la classification des pays par groupe de revenu de la Banque mondiale est le RNB par habitant.

Les gouvernements ont tendance à se concentrer sur l'augmentation du PIB et l'amélioration de l'efficacité de la production pour accroître la taille de leur économie. Plus l'économie est grande, plus il y a de biens et de services disponibles pour la consommation, pense-t-on. Mais le problème

est que le PIB est un mauvais moyen de comptabiliser la richesse. Cela est dû en partie au fait que le PIB est une mesure des flux de revenus, et non de la richesse ou des actifs.

Le PIB ne tient pas compte non plus de ce qu'une nation perd à mesure que son économie se développe. La croissance économique et une production plus efficace vont souvent de pair avec une augmentation, par exemple, de la pollution de l'air et de l'eau, y compris des émissions de carbone qui modifient le climat.

Les économies peuvent sembler en croissance lorsqu'elles sont mesurées à l'aide du PIB, mais l'état de la biosphère aujourd'hui (eau douce, pêche océanique, atmosphère en tant que puits de carbone) suggère fortement des pressions non durables. Le taux d'extinctions d'espèces biologiques est 100 à 1 000 fois supérieur au taux moyen des derniers millions d'années. De nombreux pays ne sont pas sur la voie du développement durable, malgré la croissance de leur PIB, car ils épuisent leurs stocks de capital naturel, humain ou physique à des rythmes qui laisseront certaines populations ainsi que les générations futures dans une situation encore plus défavorable. De meilleures mesures du progrès économique et du bien-être social permettent d'évaluer la capacité d'une nation à distribuer ses richesses de manière inclusive et à les préserver pour les générations futures.

DISTRIBUTION DES REVENUS

Malgré des progrès substantiels au cours des deux dernières décennies, plus de 700 millions de personnes restent en dessous du seuil d'extrême pauvreté dans le monde. Plus de la moitié se trouvent en Afrique.⁵⁰ L'éradication de la pauvreté d'ici 2030 nécessitera à la fois une forte accélération de la croissance économique et une forte réduction des inégalités de revenus.

Un autre élément important de l'évaluation d'une économie est par ailleurs la manière dont les revenus sont répartis au sein de la population, qui détermine le niveau d'inégalité des revenus. Une économie saine maintient des écarts de revenus et de richesse relativement étroits et stables entre les riches et les pauvres, de sorte que personne n'est laissé pour compte. Des inégalités de revenus importantes et croissantes sont les signes d'une économie malsaine, qui constitue un obstacle majeur à la réalisation du Programme 2030.

Un certain nombre de mesures permettent d'évaluer les inégalités dans un pays. L'une des plus courantes est le coefficient de Gini. Il prend une valeur de 0 si le revenu est distribué de manière exactement égale entre tous les membres de la société. La valeur augmente à mesure que le niveau d'inégalité des revenus s'accroît. Une tendance à la diminution des inégalités suppose que le revenu des moins nantis (par exemple, les 40% inférieurs de la population) augmente à un

50 Groupe de la Banque mondiale, 2018 « Pauvreté et prospérité partagée 2018 : Assembler le puzzle de la pauvreté. »

rythme plus élevé que la moyenne.

L'interaction entre le niveau de revenu et la distribution du revenu détermine conjointement l'incidence de la pauvreté. Même dans un pays où le niveau moyen des revenus est élevé par rapport au seuil d'extrême pauvreté de 1,90 \$ par jour, les taux d'extrême pauvreté peuvent encore être élevés si les revenus sont très inégalement répartis entre les individus.

Une répartition équitable des revenus nécessite une structure économique et des politiques du marché du travail qui fournissent une offre adéquate d'emplois de qualité ; un système de protection sociale solide ; une structure fiscale progressive ; et un cadre politique limitant les inégalités des chances en fournissant un accès universel à l'éducation, aux soins de santé et aux emplois.

Les indicateurs du marché du travail, tels que le taux de chômage, fournissent des informations supplémentaires sur la santé d'une économie et sa capacité à fournir des emplois. Ils peuvent indiquer la durée du chômage, la part de la population sans emploi depuis un an ou plus, et le taux de participation à la population active, y compris les différences entre les sexes.

Une économie *mondiale* saine est celle où les écarts de revenus se réduisent *au sein* des pays et entre eux. Cela nécessite un taux de croissance plus rapide du PIB par habitant et une augmentation plus rapide du niveau de vie dans les pays en développement par rapport aux pays plus avancés.

STABILITÉ DES REVENUS

Dans une économie saine, les revenus des individus ne sont pas seulement suffisants, mais aussi stables et prévisibles dans le temps. La stabilité des revenus repose sur un cadre de politique macroéconomique sain ; une inflation faible et stable ; un système bancaire sain, bien capitalisé et transparent ; un système de protection sociale adéquat ; et l'équilibre interne et externe de l'économie, géré dans le cadre de niveaux d'endettement durables.

Toutes les économies, même celles qui parviennent à atteindre une santé économique relative, sont périodiquement exposées à des ralentissements et à des crises macroéconomiques. Les instruments de politique macroéconomique peuvent être utilisés pour réduire l'impact d'un choc et stabiliser les niveaux de revenus et l'inflation. Les instruments de politique comprennent les impôts, les dépenses et les emprunts de l'État, les déterminants du taux de change et les règles monétaires et de crédit.

Un cadre de politique anticyclique efficace nécessite des mesures pour soutenir la croissance économique pendant un ralentissement, par exemple, par des dépenses publiques supplémentaires ou des taux d'intérêt plus bas. Il requiert également des mesures pour freiner la croissance économique pendant les périodes fastes, afin d'éviter la surchauffe et de constituer les tampons politiques nécessaires pour contrer

le prochain ralentissement et soutenir les objectifs de développement à plus long terme.

Les outils de politique macroéconomique ont des implications importantes sur la manière dont les revenus sont répartis entre les individus et les générations et sur la mise en place d'une économie équilibrée. Une économie équilibrée possède une structure de production bien diversifiée, des niveaux de chômage et d'inflation faibles et stables, des niveaux d'emprunt et d'endettement durables dans les secteurs public et privé, et un équilibre extérieur stable où les entrées de revenus provenant des exportations et d'autres sources extérieures sont globalement en phase avec les sorties de revenus pour acheter des importations et couvrir d'autres engagements extérieurs.

Les déséquilibres peuvent conduire à une accumulation excessive de la dette. Dans une économie saine, les entreprises empruntent pour investir dans de nouvelles usines et machines, les ménages empruntent pour acheter une maison ou une voiture et pour répartir les coûts de consommation dans le temps, et les gouvernements empruntent pour investir dans les infrastructures, soutenir le développement et stabiliser l'économie en cas de ralentissement. Des niveaux d'endettement faibles et gérables, facilités par un système financier stable, constituent une partie normale et saine de la vie économique. Mais des périodes prolongées de déséquilibre peuvent amener des particuliers ou des gouvernements à s'endetter de manière excessive, ce qui peut leur occasionner des problèmes. Les gouvernements peuvent avoir à adopter des politiques visant à contrôler la dynamique de la dette, telles que des coupes dans les services publics qui nuisent au bien-être humain.

De nombreux pays riches en ressources naturelles ont du mal à exploiter leur potentiel de développement, souvent à cause de leur exposition aux déséquilibres internes et externes. De nombreuses économies en voie de développement qui ont régulièrement pris du retard ces dernières années dépendent fortement des matières premières tant en termes de recettes d'exportation que de financement des dépenses budgétaires, ce qui les rend très sensibles aux prix des matières premières qui augmentent et baissent de manière imprévisible sur le marché mondial. La combinaison d'une forte volatilité des recettes d'exportation et des recettes fiscales se traduit souvent par de fortes fluctuations de l'activité économique et des taux de croissance plus faibles à long terme.

En l'absence d'institutions budgétaires capables de s'adapter à ces conditions - par exemple, des règles d'équilibre structurel - une baisse des prix des produits de base peut entraîner des pressions sur les taux de change, l'inflation et des pénuries de devises. Elle peut conduire à une forte augmentation du déficit budgétaire, obligeant à des coupes dans les investissements et les dépenses sociales qui exacerbent le ralentissement. La richesse en ressources naturelles a le potentiel de créer de vastes opportunités de développement lorsqu'elle est associée à une gestion efficace et à des politiques prévoyantes. Les rendements des matières premières peuvent fournir des revenus vitaux pour élargir l'accès à l'éducation et aux soins de santé,

investir dans des infrastructures essentielles, fournir des services de protection sociale cruciaux et promouvoir la diversification économique. Pour y parvenir, il est nécessaire d'adopter une approche globale de la gestion des produits de base, intégrée dans une vaste stratégie de développement durable. Cela doit inclure le renforcement des institutions, l'augmentation de la transparence, le développement de politiques anticycliques et des investissements ciblés dans le capital humain.

EXTERNALITÉS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Une économie saine est une économie qui peut soutenir la société à l'avenir aussi bien qu'aujourd'hui, et où les bénéfices des activités économiques d'un ensemble d'individus ne sont pas supportés comme un coût par d'autres individus ou les générations futures. Une externalité économique fait référence à un coût ou à un bénéfice d'une décision économique concrète pour un tiers, comme la production ou la consommation qui n'est pas définie comme un coût ou un bénéfice dans un contrat. La tierce partie n'a aucun contrôle sur ce coût ou ce bénéfice. Les externalités peuvent avoir un impact sur les individus à petite échelle - par exemple une usine qui pollue l'eau potable d'un petit village - ou affecter la société dans son ensemble, par exemple en accélérant le changement climatique.

L'augmentation du niveau de vie au cours du siècle dernier s'est fortement appuyée sur la disponibilité du capital et des ressources naturelles, sous la forme de sols, du climat, de la biodiversité, de l'air et de l'eau propres, de métaux, d'hydrocarbures comme le charbon et le pétrole, de stocks de poissons, etc. Ces ressources ont été, pour la plupart, abondantes et gratuites, mis à part les coûts d'extraction. Un grand nombre de ces ressources, telles que l'air non pollué, la biodiversité (y compris les récifs coralliens et de nombreuses espèces terrestres et marines), les forêts (en raison de la déforestation et de la désertification) et l'eau propre sont en train de se raréfier. Les êtres humains dépendent de ces ressources pour leur santé, leur production agricole, leurs moyens de subsistance, etc. L'épuisement du capital naturel est un phénomène macroéconomique qui peut dévaster une économie, voire entraîner la faim ou la famine s'il n'est pas correctement géré.

Au cours des six dernières années, plus de la moitié des événements météorologiques extrêmes a été attribuée au changement climatique dû aux émissions de gaz à effet de serre. Alors que la majeure partie des émissions provient des pays les plus riches, le coût humain des catastrophes incombe en grande partie aux pays à faible revenu et à revenu moyen inférieur. De nombreux petits États insulaires en voie de développement des Caraïbes et des océans Indien et Pacifique sont particulièrement exposés aux risques climatiques en raison des inondations, de l'aridité croissante, de l'érosion côtière et de l'épuisement de l'eau douce. Cela démontre clairement les externalités mondiales des activités des grandes économies. À l'avenir, une croissance durable sur le plan environnemental nécessitera des changements fondamentaux dans la production et la consommation. Pour éviter des modifications substantielles des systèmes humains et naturels actuels, les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent commencer à diminuer

bien avant 2030. Bien que des progrès aient été réalisés dans la réduction de l'intensité des émissions, la transition vers une production et une consommation écologiquement durables ne se fait pas assez rapidement. Les niveaux d'émissions ne cessent d'augmenter, et accélèrent le changement. Un changement fondamental et plus rapide dans la façon dont le monde alimente la croissance économique est nécessaire de toute urgence pour éviter d'autres dommages graves.

Les décisions économiques doivent intégrer pleinement les risques climatiques négatifs associés aux émissions, ce qui réduirait la demande de services à forte intensité de carbone et de technologies basées sur les combustibles fossiles. Une transformation aussi fondamentale nécessite une action politique coordonnée sur de nombreux fronts, l'accélération de l'innovation technologique et d'importants changements de comportement. Ceux-ci pourraient être facilités par des instruments fiscaux verts comme des taxes environnementales et des incitations aux investissements verts.



CHAPITRE 3 : LOCALISER LES ODD

La localisation des ODD fait référence à la reconnaissance et à la responsabilisation des acteurs locaux essentiels (notamment les gouvernements locaux, les populations, les entreprises, les petites et moyennes entreprises et les organisations communautaires) dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'examen des mesures liées aux ODD dans les villes et les communautés.

Si les ODD sont mondiaux, leur réalisation dépendra en grande partie de leur concrétisation dans les communautés, les villes et les régions. La manière dont les villes et les communautés sont construites et gouvernées, par exemple, a un impact significatif sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les contraintes, les mandats, les capacités et les ressources de la gouvernance locale varient considérablement, mais les gouvernements locaux et régionaux ont souvent une influence considérable sur des domaines politiques clés, tels que le transport et l'utilisation des sols. Les entreprises locales, les organisations communautaires et les institutions de recherche



Guinée
Crédit : QNU Femmes / Joe Saade

disposent également de connaissances, de ressources et de réseaux essentiels qui peuvent être mobilisés derrière des solutions adaptées au niveau local.

La localisation des ODD est l'occasion d'explorer et de reconnaître les liens locaux entre différents engagements, notamment le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le Programme 2030, l'Accord de Paris sur le changement climatique, le Nouvel Agenda Urbain et d'autres programmes et accords mondiaux, régionaux et nationaux pertinents.

FACTEURS FAVORABLES À LA LOCALISATION

La mesure dans laquelle les cadres juridiques et politiques nationaux sont propices à la localisation des ODD diffère selon les pays. Dans de nombreux cas, un soutien national et international aux gouvernements locaux et régionaux reste nécessaire pour renforcer leur rôle dans la mise en œuvre des ODD.

Le cadre politique et institutionnel qui prévaut façonne le contexte dans lequel les différents niveaux de gouvernement interagissent. Dans certains pays, les gouvernements nationaux peuvent fixer des exigences légales pour que les gouvernements locaux et régionaux prennent des mesures dans un certain domaine politique. Ils peuvent également définir des objectifs spécifiques et fournir un soutien financier par le biais de transferts intergouvernementaux ou d'autres ressources. Dans d'autres pays, les gouvernements locaux et régionaux disposent d'une plus grande marge de manœuvre pour façonner de manière autonome les stratégies relatives aux ODD. Les gouvernements locaux peuvent également être en mesure de lever des recettes pour financer la mise en œuvre.

Si le rôle des gouvernements locaux dépend donc de l'économie politique et de l'héritage institutionnel d'un pays, chaque niveau de gouvernement peut contribuer à la localisation effective des ODD, conformément à son mandat et à ses responsabilités. Au-delà du renforcement des capacités des institutions infranationales et locales, certains pays devront peut-être adapter les processus de décentralisation existants afin que les gouvernements locaux soient en mesure d'assumer pleinement leurs responsabilités liées aux objectifs.

Les mécanismes institutionnels peuvent favoriser le dialogue, l'échange de connaissances et l'action conjointe des différentes parties prenantes. Par exemple, la coordination et la coopération verticales entre les différents niveaux de gouvernement peuvent permettre aux gouvernements locaux et régionaux de fournir un retour d'information sur l'efficacité des lois et des politiques nationales. Les mécanismes horizontaux peuvent renforcer la cohérence entre les plans et les politiques des gouvernements locaux et régionaux, ainsi qu'entre les ministères et les agences nationales.

Voici quelques exemples d'approches qui facilitent la coordination et l'alignement à travers le gouvernement et encouragent l'inclusion des parties prenantes :

- Le soutien des **plans d'action locaux pour les ODD**. Par exemple, au Cap Vert, les municipalités sont aidées à élaborer des plans locaux de développement durable qui reflètent leurs propres priorités et sont alignés sur le Plan national de développement durable. L'élaboration de ces plans implique de multiples parties prenantes et une approche fortement participative. Les élus travaillent avec les parties prenantes pour hiérarchiser les projets stratégiques et élaborer des stratégies de mise en œuvre.
- Favoriser le **dialogue entre les différentes parties prenantes**. Par exemple, le Conseil national de développement urbain du Chili réunit une série de parties prenantes pour conseiller le gouvernement national sur la mise en œuvre de la politique nationale de développement urbain.

DES PREUVES POUR LE CHANGEMENT : DES DONNÉES LOCALES INCLUSIVES SUR LES ODD

La production et la disponibilité de données infranationales et locales sont essentielles à la réalisation du Programme 2030, qui appelle à désagréger les informations « par revenu, genre, âge, race, ethnicité, statut migratoire, handicap, emplacement géographique et autres caractéristiques pertinentes dans le contexte national » (Objectif 17.18 des ODD). Un système statistique national qui fonctionne bien, impliquant des producteurs et des utilisateurs de données infranationales, soutient l'utilisation efficace des ressources nationales et facilite le partage d'informations entre les différents niveaux de gouvernement.

La participation des gouvernements locaux et régionaux et des acteurs locaux à un système national de suivi des ODD peut influencer son efficacité et sa capacité à fournir une image précise des progrès de la mise en œuvre des ODD. Dans le même temps, les gouvernements locaux doivent disposer de capacités suffisantes pour collecter, analyser et utiliser les données afin de prendre des décisions politiques basées sur des preuves pour leurs propres juridictions.

La localisation des données pour les ODD implique d'abord de développer un ensemble d'indicateurs ODD localisés, spécifiques à chaque territoire, tout en assurant un niveau minimum de comparabilité entre les territoires. Ces indicateurs peuvent ensuite être utilisés pour suivre et évaluer les plans locaux ou régionaux. D'autres aspects essentiels consistent à s'assurer que les informations locales sont cohérentes et utilisées dans le suivi et les rapports nationaux ; et à rendre les réalisations et les problèmes locaux visibles dans les rapports d'avancement nationaux sur les ODD.

Les données générées par les citoyens, le big data et d'autres sources de données non officielles peuvent jouer un rôle important en complétant les données officielles en cas de lacunes, en renforçant les nuances et en améliorant l'inclusivité. Par exemple :

- La campagne « Know Your City » de Slum Dwellers International et de ses partenaires **aide les habitants des bidonvilles à établir**

le profil et la carte de leurs établissements, qui sont souvent exclus des efforts de collecte de données officielles en raison de leur statut informel. Sans une base de données probante sur les infrastructures existantes, l'accès aux services, la qualité des logements ou d'autres informations clés dans les quartiers informels, il est difficile de planifier des améliorations. Les données générées par la campagne peuvent donc constituer un apport précieux pour les efforts visant à améliorer les conditions.

- En Colombie, un **effort multipartite** mené par le réseau urbain *Cómo Vamos* a rassemblé des gouvernements locaux, des universités, la société civile et d'autres partenaires pour développer des indicateurs et un outil de données en ligne qui suit les progrès de la mise en œuvre des ODD dans plus de 35 municipalités. Ces données complètent les données officielles au niveau national et régional, et permettent de comparer les progrès au niveau local.

RENFORCER LES PARTENARIATS LOCAUX ET LA PARTICIPATION

Pour que les plans locaux et infranationaux reflètent fidèlement les besoins locaux, les personnes et les communautés doivent être activement engagées. La participation multipartite ne consiste pas seulement à faire connaître à la population l'existence des ODD. Il s'agit également de leur donner les moyens de participer de manière significative à la réalisation des objectifs dans leur communauté, et de s'approprier et d'étendre les solutions qu'ils conçoivent.

Les partenariats avec divers acteurs - tels que les entreprises, les petites et moyennes entreprises et les organisations communautaires - peuvent aider à tirer parti de leurs compétences, connaissances et ressources spécifiques pour la localisation. Voici quelques exemples de partenariats et de modèles participatifs :

- **La budgétisation participative** par laquelle les résidents locaux sont impliqués dans la définition des priorités de dépenses pour leur communauté. Par exemple, dans l'État indien du Kerala, les citoyens donnent leur avis sur le financement des projets dans leur région.
- **Partenariat avec les entreprises**, par exemple pour la construction de bâtiments à faibles émissions, le lancement de systèmes de partage de vélos, la mise en place de bornes de recharge pour les véhicules électriques et d'autres projets d'infrastructure.
- **Partenariat avec la société civile et le monde universitaire**, par exemple pour la définition et le suivi d'indicateurs locaux.

DÉVELOPPER LE FINANCEMENT LOCAL

Les options de financement pour la localisation des ODD comprennent les recettes des collectivités locales (par exemple, les redevances et les frais, les obligations municipales et les impôts locaux), les transferts intergouvernementaux, les subventions et les prêts, ainsi que le financement du développement international.

Malgré ce large éventail de sources de financement possibles, dans la pratique, les villes et les gouvernements locaux sont souvent confrontés à des goulots d'étranglement pour financer

les priorités liées aux ODD. Les principaux défis sont les suivants :

- Un manque d'accès direct aux installations et aux fonds de financement du développement mondial, régionaux et nationaux ;
- Un manque de prévisibilité et de stabilité dans les transferts fiscaux des gouvernements nationaux ; et
- Un manque de solvabilité et de capacité des gouvernements locaux, ainsi que de compétences pour gérer efficacement les budgets, ce qui limite effectivement la capacité à accéder aux prêts ou à émettre des obligations.

Le contexte national définit les différents types de financement disponibles pour les gouvernements locaux. Voici quelques exemples d'approches différentes :

- L'établissement de **guichets pour les gouvernements infranationaux** dans les fonds nationaux, régionaux et mondiaux. Par exemple, le Fonds vert national de l'Afrique du Sud comprend la fenêtre de financement pour les villes et villages verts. Les municipalités, les entités municipales et les petites et moyennes entreprises peuvent accéder au financement de projets dans des domaines tels que le transport durable, la gestion durable des déchets et les énergies renouvelables.
- Renforcer les **capacités des gouvernements locaux** à obtenir une cote de crédit, à augmenter leur capacité d'emprunt et à développer leurs propres obligations. Parmi les exemples de villes qui ont émis des **obligations municipales**, citons Johannesburg, qui a émis en 2014 sa première obligation verte, et Mexico, qui a émis une obligation verte en 2016.
- Soutenir les villes dans **la mise en commun d'obligations pour des événements majeurs**, par exemple pour répondre à des catastrophes d'origine urbaine.
- **Favoriser la collaboration entre les gouvernements locaux et les entreprises** pour augmenter les investissements du secteur privé dans les initiatives locales liées aux ODD.

PRINCIPAUX DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

La localisation efficace des ODD est confrontée à de nombreux défis. Même dans les pays où la sensibilisation des gouvernements locaux et régionaux peut être élevée, des efforts peuvent encore être nécessaires pour les aider à comprendre comment les ODD sont liés à leurs propres priorités et peuvent définir des actions concrètes sur le terrain. Si les responsabilités des gouvernements locaux et régionaux ne sont pas complétées par une décentralisation fiscale ou le transfert de ressources appropriées, le résultat sera un mandat non financé. En outre, la capture par les élites et la déconnexion entre la politique et la pratique sont généralement accentuées au niveau local.

Dans le même temps, les opportunités abondent, rendant une stratégie de localisation intégrée vitale pour le progrès. Elle peut étendre la portée des interventions de développement aux groupes de population qui risquent d'être laissés pour compte par des facteurs géographiques et autres, et répondre plus efficacement aux façons dont les stress, les crises et les catastrophes sont ressentis au niveau local. En approfondissant l'appropriation du Programme 2030 par les pays, il peut renforcer tous les aspects de la mise en œuvre.

L'ONU travaille sur une stratégie à l'échelle du système, Local2030, afin d'améliorer son soutien à la localisation des ODD, notamment par le biais d'une collaboration inter-agences accrue pour fournir un soutien plus cohérent et ciblé, d'un financement élargi et d'outils et de ressources spécifiques au secteur.



CHAPITRE 4 : DONNÉES, INDICATEURS ET STATISTIQUES SUR LES ODD

Les objectifs clés du Programme 2030 sont articulés dans les ODD et leurs cibles. Mais les moyens de mesurer les progrès n'étaient pas tous en place lors de l'adoption du Programme. Le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs des ODD a ensuite dirigé l'élaboration du Cadre mondial d'indicateurs des ODD, sous l'égide de la Commission statistique des Nations unies.⁵¹

Le Programme 2030 consacre le principe du suivi des résultats du développement, et élève les données et les statistiques au rang de priorité du développement. Il appelle à des processus de suivi et de révision « rigoureux et basés sur l'analyse des faits et étayés par des évaluations menées par les pays et des données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées selon le revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance

ethnique, le statut migratoire, le handicap, la situation géographique et d'autres caractéristiques pertinentes dans le contexte national. »⁵²

La cible 16.10 des ODD vise à garantir l'accès du public à l'information. La cible 17.18 des ODD détaille l'importance « de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays. » La cible 17.19 stipule d'établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut.

L'ampleur des données requises pour le Programme 2030 est sans précédent. Il reste beaucoup à faire pour élaborer des données et des indicateurs de qualité, précis, ouverts, opportuns et suffisamment désagrégés pour éclairer les politiques et les programmes de développement, suivre les progrès et renforcer la responsabilité et la transparence à tous les niveaux. Pour répondre à la demande, les pays doivent renforcer leurs capacités à collecter, intégrer, analyser, communiquer et utiliser des données provenant de sources multiples.

En particulier, des données précises, représentatives, inclusives, désagrégées et locales sont impératives pour identifier les laissés-pour-compte, cibler les interventions politiques et évaluer leurs impacts sur les populations vulnérables à divers stress, privations, exclusions et chocs.⁵³

La technologie et l'innovation permettent de rassembler des données pour tenir la promesse de ne laisser personne de côté. La technologie numérique transformatrice donne naissance à de nouvelles sources de données et d'informations ; à de nouvelles approches de la collecte, de la gestion, du traitement et de la diffusion des données ; et à de nouveaux partenariats avec et entre la société civile, les organisations de jeunesse, le secteur privé et le monde universitaire. Les progrès technologiques révolutionnaires de ces dernières années comprennent une augmentation massive et une banalisation des capacités informatiques et une connectivité quasi universelle et omniprésente, ce qui entraîne une augmentation exponentielle de la production de données et la modernisation des infrastructures nationales de données.

En 2013, le Groupe de personnalités de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur le programme de développement pour l'après-2015 a appelé à une élaboration et une mise en œuvre des politiques de développement davantage fondées sur des données probantes, soutenues par une capacité accrue de production statistique, une meilleure

51 Le groupe est composé des bureaux nationaux de statistiques de 27 États membres de l'ONU. Il approuve les propositions d'indicateurs, supervise la mise en œuvre du Cadre mondial d'indicateurs des ODD et rend compte chaque année à la Commission de statistique de l'ONU. Il bénéficie du soutien du secrétariat du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la statistique.

52 Résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, para. 74(g).

53 HCDH (Haut Commissariat aux droits humains), « Une approche des données fondée sur les droits humains - Ne laisser personne de côté dans le programme de développement 2030 ». <https://www.ohchr.org/HRBAD>.

disponibilité de données et de statistiques de qualité, et une responsabilisation renforcée des acteurs du développement - une « révolution des données pour le développement durable ». Pour y parvenir, il faut intégrer des sources de données nouvelles et traditionnelles et accroître l'utilité des données par une plus grande transparence et ouverture, tout en respectant la vie privée et les droits humains.⁵⁴

Un décalage subsiste toutefois entre ce qui est faisable du point de vue de la technologie et les capacités statistiques actuelles de nombreux pays. Lorsque les systèmes statistiques sont sous-financés, la mise en place de l'infrastructure nécessaire et le développement des compétences techniques (formation, renforcement des capacités) pour la diffusion et l'utilisation efficaces des données et des statistiques relatives aux ODD constituent un défi. Pour exploiter les promesses de la révolution des données en faveur du développement durable, il faut un engagement politique fort et des ressources accrues pour soutenir les efforts mondiaux et nationaux visant à renforcer les systèmes de données et de statistiques, et permettre aux producteurs de données d'utiliser les outils et la technologie désormais disponibles.

Le rapport du Groupe consultatif d'experts indépendants du Secrétaire général sur la révolution des données pour le développement durable a recommandé de développer des systèmes de partage des données au niveau mondial basés sur des infrastructures communes pour aider à résoudre les problèmes de capacité, produire des gains d'efficacité et encourager la collaboration. Il a également recommandé de créer un réseau de réseaux d'innovation en matière de données pour exploiter et partager les données et la recherche sur les données afin de faciliter l'utilisation des nouvelles technologies et des nouvelles sources de données. Par la suite, le Plan d'action mondial du Cap pour les données du développement durable⁵⁵, lancé lors du premier Forum mondial des données de l'ONU en 2017⁵⁶, a appelé la communauté des données à « élaborer et promouvoir des stratégies innovantes pour assurer une diffusion et une utilisation appropriées des données pour le développement durable ».⁵⁷

Aujourd'hui, plus que jamais, la communauté statistique doit se rassembler pour construire les infrastructures statistiques, technologiques et institutionnelles modernes nécessaires pour

intégrer, partager et utiliser les sources locales, nationales, régionales et mondiales de données et de connaissances afin d'éclairer les politiques nationales de développement durable ainsi que le débat politique mondial.

LE CADRE MONDIAL D'INDICATEURS RELATIF AUX ODD

Le cadre mondial d'indicateurs relatif aux ODD comprend 232 indicateurs mondiaux uniques qui couvrent les 17 objectifs. Les indicateurs sont classés dans un système à trois niveaux :

- Niveau 1 : une méthodologie établie existe et les données sont largement disponibles.
- Niveau 2 : une méthodologie établie existe, mais les données ne sont pas facilement disponibles.
- Niveau 3 : une méthodologie internationalement reconnue doit encore être développée.

Le groupe inter-agences et d'experts examine en permanence le cadre pour y apporter des améliorations mineures et évaluer les progrès réalisés pour combler les lacunes, notamment en ce qui concerne le développement d'indicateurs de niveau 3. Des examens approfondis en 2020 et 2025 feront le point sur les enseignements de la mise en œuvre et évalueront les indicateurs. Ils se pencheront sur des questions telles que les indicateurs qui ne sont pas suffisamment mesurables, spécifiques ou pertinents par rapport aux cibles des ODD ; ou pour lesquels le développement méthodologique ou la collecte de données ont rencontré des difficultés importantes ; ou pour lesquels de nouveaux outils et/ou méthodologies sont devenus disponibles.

La Division des statistiques de l'ONU maintient la base de données des indicateurs mondiaux des ODD, ⁵⁸ coordonne la production du rapport annuel sur les progrès des ODD⁵⁹ et assure la liaison avec les agences statistiques internationales. En outre, chaque indicateur mondial des ODD est soutenu par une ou plusieurs « agences gardiennes » responsables des tâches suivantes, selon le cas : développer des normes et des méthodologies convenues au niveau international pour leurs indicateurs et soutenir la mise en œuvre au niveau national ; aider les pays à collecter des données ; contribuer à assurer la comparabilité des données nationales ; calculer les agrégats régionaux et mondiaux ; soutenir le flux de données du niveau national vers la base de données mondiale des indicateurs des ODD ; et renforcer les capacités statistiques nationales et les mécanismes de rapport.

Les mécanismes régionaux tels que les commissions économiques régionales de l'ONU soutiennent le développement de cadres nationaux et régionaux d'indicateurs des ODD, le renforcement des capacités statistiques, l'intégration régionale par l'harmonisation des statistiques, l'apprentissage par les pairs et le partage des expériences. Certains groupements régionaux ou géopolitiques, tels que, par exemple, les petits États insulaires en développement, ont développé un ensemble plus spécifique d'indicateurs des ODD adaptés à leur contexte particulier.

54 Groupe consultatif d'experts indépendants du Secrétaire général sur la révolution des données pour le développement durable, « Un monde qui compte ».

55 <https://unstats.un.org/SDGs/hlg/Cape-Town-Global-Action-Plan/>.

56 Le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités en matière de statistiques pour le Programme 2030 de la Commission statistique des Nations Unies convoque le Forum mondial des données des Nations Unies tous les deux ans. Il s'agit d'une plateforme permettant de mobiliser les parties prenantes autour des données, de favoriser les opportunités de partenariat entre les différentes communautés de données et les parties prenantes, et de s'engager auprès des décideurs politiques sur l'importance de renforcer les capacités en matière de données et de statistiques.

Voir : <https://unstats.un.org/SDGs/hlg/>.

57 Plan d'action mondial du Cap pour les données sur le développement durable, Objectif 4.1.

58 <https://unstats.un.org/SDGs/>.

59 Nations Unies, 2018, Rapport 2018 sur les objectifs de développement durable. <https://unstats.un.org/SDGs/report2018/>.



MISE EN ŒUVRE À L'ÉCHELLE NATIONALE

La production nationale de statistiques officielles est réglementée par la législation nationale et entreprise par le biais de diverses institutions gouvernementales. Ensemble, celles-ci forment le système statistique national, qui est normalement coordonné par un office statistique national. Les activités statistiques nationales et les mesures visant à renforcer les systèmes statistiques nationaux sont généralement organisées dans le cadre d'un plan stratégique pluriannuel.⁶⁰

Les statistiques officielles et les sources de données nationales constituent la base des rapports mondiaux sur les indicateurs des ODD. Les offices nationaux de la statistique ont la responsabilité première de coordonner la production, la compilation, la validation et la communication des données pour les indicateurs des ODD, tant pour les rapports nationaux que pour les rapports aux organismes dépositaires qui compilent les séries de données internationales en fonction de leur mandat et de leur domaine de travail respectifs.

Les indicateurs nationaux peuvent différer de ceux inclus dans le cadre mondial des indicateurs des ODD. La plupart

60 <https://paris21.org/national-strategy-development-statistics-nsds>.

des pays ont choisi d'adapter les indicateurs mondiaux à leur situation nationale, les listes nationales contenant un mélange d'indicateurs nationaux et mondiaux. Dans certains cas, les plateformes nationales présentent côte à côte les indicateurs nationaux, régionaux et mondiaux afin de répondre aux différents besoins de communication des données.

La majorité des données pour les ODD proviennent de recensements, d'enquêtes, de processus administratifs et de registres. Une liste non exhaustive d'instruments d'enquête comprend les recensements de la population et du logement, les recensements agricoles, l'enregistrement civil et les statistiques de l'état civil, les données administratives des ministères de tutelle, l'Enquête en grappes à indicateurs multiples⁶¹, l'Enquête démographique et sanitaire,⁶² l'Enquête sur la mesure du niveau de vie,⁶³ et d'autres enquêtes entreprises par les bureaux statistiques nationaux sur la base de directives et de normes convenues au niveau international, telles que les enquêtes sur la main-d'œuvre⁶⁴ et l'agriculture.⁶⁵

61 <http://mics.unicef.org/>.

62 <https://dhsprogram.com/>.

63 <http://surveys.worldbank.org/lsms>.

64 <https://ilo.org/ilostat>.

65 <http://www.fao.org/economic/ess/countrystat/en/>.

LACUNES EN MATIÈRE DE DONNÉES ET BESOINS EN CAPACITÉS

Des efforts importants sont nécessaires pour les indicateurs des ODD de niveau 3, pour lesquels une méthodologie convenue au niveau international est encore en cours d'élaboration, et pour les indicateurs de niveau 2, étant donné la faible disponibilité des données et les exigences en matière de désagrégation des données. Un soutien est nécessaire du niveau local au niveau mondial pour combler les lacunes en matière de données dans des domaines politiques importants tels que le changement climatique, l'environnement, la gouvernance, la paix et la sécurité, le développement de la jeunesse, le vieillissement, le handicap et le genre. Parmi les autres impératifs figurent le renforcement des systèmes nationaux de données administratives et la production de données infranationales.

Les « écosystèmes de données » sont une approche holistique, de bout en bout, du renforcement des capacités statistiques. Elle résume la notion selon laquelle la pleine valeur des données pour le développement ne peut être atteinte que si toute la chaîne de valeur des données est renforcée, de l'évaluation de l'impact et des besoins à la collecte, au traitement, à l'accessibilité, à la diffusion et à l'utilisation des données.

Le Plan d'action mondial du Cap pour les données du développement durable présente un cadre pour le renforcement des capacités statistiques. Plusieurs priorités stratégiques clés pour la coordination et le leadership stratégique autour des données incluent la mobilisation des ressources ainsi que la coordination et la modernisation des systèmes statistiques nationaux. Le renforcement des capacités des pays en matière de diffusion et d'utilisation stratégiques des données⁶⁶ nécessite des efforts concertés et des investissements dans des approches innovantes, ainsi que des partenariats multipartites d'une profondeur et d'une ampleur renouvelées. Le Plan d'action fournit une feuille de route pour prioriser les investissements dans les données, ce qui est essentiel puisque le développement statistique reste largement sous-financé.⁶⁷

LES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR LA RÉVOLUTION DES DONNÉES

L'élaboration et la mise en œuvre de principes d'interopérabilité des données et de bonnes pratiques, la promotion de l'intégration des informations géospatiales et statistiques, ainsi que le développement d'outils de visualisation et de diffusion des

données pour rendre les données facilement accessibles aux responsables politiques et aux décideurs à tous les niveaux sont autant d'éléments clés pour répondre aux besoins en données du Programme 2030. L'intégration d'informations statistiques et géospatiales provenant d'un large éventail de sources de données, et la mise en œuvre de plateformes interopérables pour la diffusion, l'analyse et la visualisation des données peuvent fournir aux décideurs politiques de nouvelles informations et de nouvelles perspectives pour une action efficace.

L'intégration de nouvelles sources de données, telles que l'imagerie satellitaire, les médias sociaux, la téléphonie mobile et les données générées par les citoyens, ainsi que l'utilisation de techniques innovantes telles que l'analyse des big data et les nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle, peuvent contribuer à combler certaines lacunes en matière de données et à relever certains défis analytiques.⁶⁸ De même, le monde universitaire et les groupes de réflexion peuvent contribuer à l'élaboration de nouveaux cadres et outils analytiques nécessaires pour maîtriser la complexité du programme de développement durable.

Des partenariats novateurs peuvent tirer parti des forces et des complémentarités respectives des différentes parties prenantes. Le secteur privé et la société civile ont généralement une plus grande capacité à innover et à exploiter les opportunités offertes par les nouvelles technologies et les innovations en matière de données.⁶⁹

Parmi les plates-formes visant à faciliter l'intégration des sources de données et à promouvoir l'interopérabilité, citons le Système d'information fédéré pour les Objectifs de développement durable (FIS4SDGs), une initiative menée par la Division des statistiques de l'ONU en partenariat avec Esri. Il exploite les technologies et les services Web pour améliorer l'intégration, l'accessibilité et l'utilisation des statistiques officielles, des informations géospatiales et d'autres sources de données, y compris celles provenant de l'extérieur du système statistique officiel, pour soutenir la politique des ODD aux niveaux local, national, régional et mondial. Son **architecture fédérée** prend en charge un écosystème de données interopérable dans lequel des centres de données SDG mondiaux et nationaux indépendants partagent des données et des informations SDG faisant autorité sur une plate-forme commune. Cela permet un large accès parmi les utilisateurs tout en assurant la traçabilité et la responsabilité des sources de données d'origine.⁷⁰ Si la révolution des données a déjà un impact énorme, elle n'a pas profité à tout le monde de manière égale. La fracture numérique au sein des pays et entre eux reste un facteur important. Alors que les sociétés deviennent de plus en plus numériques, une « fracture des

66 Enquête sur les besoins en capacités statistiques pour les ODD, <https://paris21.org/capacity-development-40/cd40-survey>.

67 Dans de nombreux pays en développement, la production de données dépend de l'aide internationale au développement. Pourtant, seuls 632 millions de dollars de cette aide, soit 0,33 % du total, sont alloués au développement statistique par an (données 2016). Répondre aux besoins en données des ODD nécessiterait un montant supplémentaire estimé à 700 millions de dollars par an, ce qui doublerait le montant de l'aide allouée au développement statistique de 0,33 % à 0,7 %. PARIS21, Rapport des partenaires sur le soutien aux statistiques. <https://paris21.org/press>.

68 Big Data de l'ONU pour les statistiques officielles. <https://unstats.un.org/bigdata/>.

69 Impulsion globale PNUD/ONU, Guide de l'innovation au niveau de données pour le développement <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/development-impact/a-guide-to-data-innovation-for-development--from-idea-to-proof.html>.

70 <http://unstats-undesa.opendata.arcgis.com>.

données » croissante pourrait laisser de côté les populations qui ne peuvent pas se permettre d'être en ligne, et dont les expériences et les conditions ne sont pas saisies dans les domaines numériques.⁷¹

PRINCIPES DE PRODUCTION ET D'UTILISATION DES DONNÉES

Les ODD ont attiré l'attention mondiale sur la centralité des données et confirmé un modèle « centré sur l'utilisateur » pour collaborer à la collecte et à la diffusion. Dans ce contexte, les principes et les pratiques de données ouvertes offrent une opportunité de favoriser une approche intégrée en connectant les communautés et les écosystèmes de données sous le rôle central de coordination des offices nationaux de statistique. En incorporant les principes et les pratiques des données ouvertes dans les plans de développement nationaux ainsi que dans les stratégies et les lois relatives aux statistiques, il est de plus en plus possible d'impliquer toutes les parties prenantes concernées pour s'assurer que les besoins des utilisateurs sont pris en compte et que des partenariats sont établis avec différents producteurs de données.⁷²

Les données ne sont pas neutres. Leur production et leur utilisation reflètent des préjugés explicites et implicites. En tant que telles, les données peuvent être utilisées à la fois pour le bien et le mal public. Alors que le monde devient de plus en plus connecté et dépendant de la technologie et des données, les risques inhérents aux données deviennent plus clairs. L'ampleur des utilisations abusives potentielles et réelles a déjà été sans précédent, avec des conséquences coûteuses et parfois même fatales. Alors que l'intelligence artificielle progresse rapidement, les biais issus de l'apprentissage automatique et du big data deviennent plus difficiles à détecter et potentiellement plus graves dans leurs résultats.

Un principe de base pour la production et l'utilisation des données peut être résumé par la maxime « avec de grandes données vient une grande responsabilité ». Le système des Nations Unies et l'ensemble de la communauté du développement doivent respecter les normes les plus élevées en matière de protection des données, de confidentialité et de sécurité. Celles-ci sont codifiées dans les Principes fondamentaux de la statistique officielle⁷³, les Principes de l'ONU sur la protection des données et la vie privée⁷⁴, et les directives du Groupe de développement durable de l'ONU sur

la confidentialité, l'éthique et la protection des données.⁷⁵ La Commission statistique des Nations Unies a créé un groupe de travail sur les données ouvertes afin de fournir des conseils aux offices statistiques nationaux sur des questions telles que la fourniture de statistiques officielles et de données ouvertes au niveau local au profit des décideurs politiques et des citoyens, la garantie d'une approche centrée sur l'utilisateur et le développement de l'interopérabilité des données.⁷⁶

Un ensemble d'outils utiles compilés par UN Global Pulse permet d'évaluer les risques, les inconvénients et les avantages des données dans les contextes de développement et d'aide humanitaire.⁷⁷ Le Haut Commissariat aux droits humains (HCDH) a offert des conseils sur une approche des données basée sur les droits humains.⁷⁸



CHAPITRE 5 : ÉQUIPER LES INSTITUTIONS PUBLIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ODD

Le Programme 2030 reconnaît que les gouvernements sont les premiers responsables de la mise en œuvre, du suivi et de l'examen aux niveaux national, régional et mondial. En tant que cadre intégré, les ODD appellent à des approches holistiques de l'ensemble du gouvernement et de la société, notamment par une collaboration accrue entre les gouvernements centraux et locaux, comme indiqué au chapitre 3.

71 Données du Partenariat mondial pour le développement durable. <http://www.data4SDGs.org>.

72 La Commission de statistique des Nations Unies promeut activement les données ouvertes dans les statistiques officielles, notamment par l'élaboration de conseils et de meilleures pratiques pour mettre en œuvre les principes des données ouvertes en conformité avec les Principes fondamentaux de la statistique officielle, et par l'inclusion des questions relatives aux données ouvertes dans les programmes de travail sur le big data et les cadres de qualité pour les statistiques officielles.

73 Résolution 68/261 de l'Assemblée générale des Nations Unies, Principes fondamentaux de la statistique officielle, 3 mars 2014. <https://undocs.org/A/RES/68/261>.

74 <https://www.unsceb.org/privacy-principles>.

75 Groupe des Nations Unies pour le développement, 2017, « Confidentialité, éthique et protection des données : Note d'orientation sur le Big Data pour la réalisation du Programme 2030. » <https://undg.org/document/data-privacy-ethics-and-protection-guidance-note-on-big-data-for-achievement-of-the-2030-agenda/>.

76 Les rapports et documents de référence sur les travaux relatifs aux données ouvertes sont disponibles à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/statcom/50th-session/documents/>.

77 <https://www.unglobalpulse.org/privacy/tools>.

78 HCDH (Haut-Commissariat aux droits humains), 2018, Une approche des données fondée sur les droits humains. <https://www.ohchr.org/Documents/Issues/HRIIndicators/GuidanceNoteonApproachtoData.pdf>.

« La croissance et le soulagement de la pauvreté sont cruciales mais ne suffiront pas à elles seules à maintenir la paix. La prévention de la violence nécessite des solutions inclusives. »

— Nations Unies et Banque mondiale, 2018, *Chemins pour la paix : Approches inclusives pour la prévention des conflits violents*

La réalisation des ODD et la lutte contre les profondes inégalités qui existent dans de nombreux pays dépendront de politiques intégrées et d'investissements dans un large éventail de biens et services publics et privés. Il s'agit notamment de la croissance économique inclusive, de l'emploi et du travail décent, de la protection sociale, de l'éducation et des compétences, de la santé, de l'alimentation et de la nutrition, du logement, des infrastructures, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, de l'environnement et du changement climatique, pour ne citer que quelques exemples.

Dans le même temps, les institutions doivent être conçues et équipées pour mener à bien les stratégies multidimensionnelles de mise en œuvre des ODD.

L'ODD 16 ET LA CENTRALITÉ D'INSTITUTIONS PUBLIQUES EFFICACES

La complexité du Programme 2030 impose de grandes exigences aux institutions publiques pour fournir des réponses intégrées aux défis du développement. La capacité à créer des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux définira ces efforts et constitue un engagement de développement durable à part entière, comme le reflète l'Objectif 16 et ses cibles spécifiques.

Les institutions au centre du gouvernement - telles que les ministères de la planification, les ministères des finances, les ministères sectoriels et les institutions supérieures de contrôle - ainsi que les autorités locales ont des rôles essentiels à jouer. Des contributions essentielles, dont beaucoup améliorent la vie des personnes les plus pauvres, proviennent d'institutions liées à l'état de droit, à la paix et à la sécurité, à un système judiciaire indépendant et à une bonne administration de la justice.

Les parlements nationaux jouent un rôle central par la promulgation de la législation, l'adoption des budgets et le contrôle des engagements pris par les États membres. Ils établissent les orientations politiques, façonnent et appliquent les lois pour contribuer à la réalisation des ODD, supervisent la branche exécutive du gouvernement et représentent les intérêts de la population.

Les pays fragiles ou touchés par une crise, qui comptent environ 2 milliards de personnes, méritent une approche particulière, étant donné les capacités souvent faibles de leur secteur public, associées à une pauvreté et une vulnérabilité aiguës. Les institutions publiques peuvent être fracturées par des années de fragilité et de violence. Elles sont souvent l'arène où l'accès au pouvoir est négocié entre les « gagnants » et les « perdants » après un cycle électoral ou à la suite d'une crise.

Pendant la transition après un conflit, il peut y avoir des fenêtres d'opportunité pour certaines réformes, mais un manque de volonté politique peut en bloquer d'autres. L'équilibre entre ces deux dynamiques reste un défi. Des investissements ciblés dans les capacités fondamentales du gouvernement aux niveaux national et local peuvent offrir des solutions pour rétablir la paix, la sécurité, la justice et la prospérité.

TRANSFORMER LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Les institutions publiques sont des moteurs efficaces de la mise en œuvre des ODD lorsqu'elles sont réactives, inclusives et responsables en servant tous les citoyens de manière équitable et transparente. Dans la plupart des pays, cependant, les institutions publiques sont actuellement confrontées à d'importantes contraintes en termes de capacités et de ressources. Le secteur public peut avoir des difficultés à attirer des compétences essentielles pour une myriade de raisons, comme des normes et des structures de la fonction publique dépassées qui entravent le recrutement et le développement des compétences, ou des conditions d'emploi qui rendent difficile la concurrence avec le secteur privé. De nombreux gouvernements, en particulier dans les pays à revenu moyen et faible, se débattent avec des revenus insuffisants pour augmenter les salaires du secteur public. D'autres problèmes découlent de la corruption généralisée qui détourne des fonds, sape la confiance de la population dans l'autorité publique et prive les plus vulnérables de services essentiels.

Dans ce contexte, soutenir des institutions publiques plus efficaces et des capacités administratives renforcées est un moyen essentiel pour la communauté internationale d'aider les pays à réaliser les ODD. Des améliorations pragmatiques et continues doivent être guidées par les principes de réactivité, de responsabilité et d'inclusion. Une variété de stratégies couramment utilisées a été approuvée au fil des ans dans divers forums, résolutions et traités des Nations Unies,⁷⁹ comme l'expliquent les sections suivantes.

79 <https://publicadministration.un.org/en/Intergovernmental-Support/CEPA/Principles-of-Effective-Governance>.

DES INSTITUTIONS RÉACTIVES

Un fonctionnaire du service public compétent et motivé doit disposer d'une expertise, de ressources et d'outils suffisants pour remplir efficacement ses fonctions. Au niveau politique, les fonctionnaires interprètent et traduisent l'agenda politique en politiques réalisables. Au niveau technique, ils mettent en œuvre des programmes de développement, suivent les progrès, entreprennent des évaluations et des rapports, et fournissent un retour d'information qui éclaire les décisions politiques.

Un nouvel ensemble de capacités est nécessaire pour mettre en œuvre le Programme 2030, notamment la prévoyance pour anticiper les problèmes, la flexibilité pour s'adapter rapidement et faire face aux circonstances imprévues ainsi que la résilience pour atténuer les risques. Les fonctionnaires doivent être encouragés à développer des compétences adéquates pour travailler entre différents départements gouvernementaux et avec d'autres institutions publiques à tous les niveaux de gouvernement. Ils doivent être capables de sensibiliser le public et d'impliquer la société civile et d'autres parties prenantes.

Les écoles d'administration publique et les instituts de gestion publique peuvent développer les capacités des fonctionnaires à mettre en œuvre les ODD. Des efforts tels que l'initiative mondiale « Transformational leadership and equipping public servants with the capacities to implement the SDGs »⁸⁰ (Leadership menant à la transformation et équiper les fonctionnaires des capacités nécessaires pour mettre en œuvre les ODD), qui s'appuie sur différentes expériences du monde entier pour concevoir un programme de gouvernance pour les ODD, aident à préparer les fonctionnaires aux tâches qui les attendent.

Les systèmes de gestion des finances publiques qui donnent la priorité à la mise en œuvre des ODD peuvent stimuler la volonté politique et alimenter la capacité institutionnelle. La réalisation des ODD est généralement affectée par deux facteurs interdépendants : les facteurs liés à la demande (accès physique limité aux services publics et accessibilité financière) et les obstacles liés à l'offre (retards dans l'établissement des budgets pour les dépenses essentielles par les ministères, manque de flexibilité dans les dépenses publiques, etc.) Certains de ces problèmes sont enracinés dans les systèmes de gestion des finances publiques.

Une cause commune d'inquiétude dans la gestion des dépenses publiques est le risque de dépenses irrégulières dues à l'inefficacité, la négligence, le gaspillage, les mauvaises pratiques d'achat, la corruption et la fraude. Il n'existe pas de formules ou de solutions uniques pour relever ces défis, mais les réformes peuvent inclure la transparence et la responsabilité par l'engagement des citoyens et de la société

80 Fourni par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et des écoles d'administration publique.

civile, des contrôles internes plus stricts, des rapports financiers transparents et accessibles au public, des audits externes et un contrôle parlementaire. Ces mesures peuvent être élaborées par les ministères des finances et les ministères sectoriels avec la participation active de toutes les parties prenantes.

Dans l'ensemble, les systèmes de gestion des finances publiques doivent être adaptés pour justifier des allocations budgétaires accrues pour les ODD. Cela peut impliquer une collaboration multisectorielle et le passage d'une budgétisation traditionnelle par poste à une budgétisation par programme pour accroître la responsabilité des résultats.

Les technologies de l'information et de la communication et les innovations en matière de planification, de coordination et de suivi de la prestation de services engagent de plus en plus les citoyens dans des mécanismes de prise de décision et de gouvernance participative qui renforcent la confiance dans l'État. Une culture de l'innovation dans le secteur public et le souci des plus pauvres et des plus vulnérables permettront à l'administration publique de mieux répondre aux besoins de la population dans le pilotage des politiques, stratégies et programmes de développement durable. Tous les moyens de communication, y compris les médias numériques et traditionnels, sont des canaux essentiels pour élargir la sensibilisation aux ODD, y compris parmi les groupes vulnérables.

Les technologies de pointe transforment les modèles de gouvernance traditionnels, mais peuvent poser des problèmes de sécurité et de confiance. La cybersécurité et la protection des droits humains, la sécurité des données et la vie privée sont des préoccupations essentielles. La protection des données et la taxation des achats en ligne dans un environnement commercial mondial requièrent également de l'attention, notamment des efforts concertés entre les pays, car ces questions dépassent souvent les frontières. Il est également impératif d'établir des politiques et des lois nationales pour s'assurer que l'intelligence artificielle est utilisée de manière éthique.

LA RESPONSABILITÉ DES RÉSULTATS

La transparence et la surveillance par le biais d'une gestion du secteur public et d'une prestation de services axées sur les résultats permettent aux citoyens et à la société civile de demander aux gouvernements de rendre des comptes sur la réalisation du développement durable. Étant donné la complexité croissante du contexte dans lequel les gouvernements opèrent, y compris les défis de gouvernance encapsulés dans les ODD, la responsabilité budgétaire doit aller au-delà du contrôle et de la surveillance pour devenir un outil de gestion des objectifs stratégiques.

Pour garantir la responsabilité et permettre un examen public, les institutions à tous les niveaux doivent être ouvertes et franches dans l'exécution de leurs fonctions, et promouvoir l'accès à l'information, avec des exceptions limitées prévues



par la loi. Le renforcement de l'intégrité et du professionnalisme du secteur public est un élément ; un engagement manifeste à prévenir et à combattre la corruption en est un autre.

Le développement des capacités des fonctionnaires nationaux et locaux, y compris les maires et les administrateurs locaux, peut être nécessaire, notamment sur les nouvelles technologies pour la mise en œuvre des ODD. La coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire peut faire progresser le partage des connaissances et l'innovation.

INSTITUTIONS INCLUSIVES

Ne laisser personne de côté dans l'accès à la prestation de services signifie que tous les êtres humains peuvent réaliser leur potentiel dans la dignité et l'égalité. Veiller à ce que les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables soient inclus dans la prise de décision est une composante essentielle de l'ODD 16. Les progrès dans l'élimination de la pauvreté dépendent en grande partie de la compréhension des conditions et des besoins des groupes les plus vulnérables, ce qui nécessite à son tour des mécanismes adéquats pour que les gens aient leur mot à dire sur la portée des politiques et des services.

Les mécanismes de prise de décision participatifs sont fondamentaux pour que toutes les parties prenantes s'approprient le Programme 2030 et réalisent les aspirations nationales. De tels mécanismes nécessitent un leadership, un engagement et des mesures appropriées pour faire participer les gens. L'engagement multipartite devrait conduire à des changements dans l'élaboration des politiques. Des efforts de décentralisation efficaces permettant de rapprocher les décisions de développement des personnes concernées sont également essentiels pour que les autorités locales puissent réaliser les ODD.

6

CHAPITRE 6 : SUIVI ET EXAMEN DES ODD

Le Programme 2030 énonce les principes de suivi et d'examen des progrès à tous les niveaux, en mettant l'accent sur l'ambition, l'inclusion et l'appropriation nationale. Plus précisément, les mécanismes de suivi et d'examen doivent

- Être volontaires, dirigés par les pays et faire l'objet d'une appropriation nationale ;
- Respecter la nature intégrée et interdépendante des objectifs et des cibles, ainsi que les trois dimensions du développement durable ;
- Être inclusifs de toutes les cibles des ODD, y compris les cibles liées aux moyens de mise en œuvre ;
- Être universels et applicables à tous les pays, et impliquer toutes les parties prenantes concernées ;
- Être participatifs, inclusifs et transparents ;
- Axés sur l'être humain, tenir compte des différences entre les genres, respecter les droits de l'homme et accorder une attention particulière aux plus pauvres, aux plus vulnérables et à ceux qui ont pris le plus de retard ;
- Rigoureux, fondés sur l'analyse des faits et étayés par des

évaluations menées par les pays et des données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées selon le revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, le handicap, la situation géographique et d'autres caractéristiques pertinentes dans le contexte national ; et

- S'appuyer sur des plateformes et des processus déjà existants.

La structure d'examen des progrès du Programme 2030 comprend plusieurs couches, du niveau national au niveau mondial. Au niveau mondial, le processus vise à fournir un leadership politique, à relier le suivi des ODD à d'autres processus d'examen de divers programmes d'action internationaux, à partager les expériences et à promouvoir la cohérence entre les pays, les organisations et les questions.

LE FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

Le Forum politique de haut niveau sur le développement durable ou HLPF est devenu la principale plateforme mondiale des Nations Unies pour le développement durable. Il constitue le sommet de l'architecture de suivi et d'examen. Il a pour mandat de promouvoir une meilleure responsabilisation et de concentrer les efforts sur l'action sur le terrain, d'examiner la mise en œuvre des ODD par tous les États membres de l'ONU dans les trois piliers du développement durable, et de répondre aux tendances nouvelles et émergentes en matière de développement.

Le HLPF se réunit chaque année sous les auspices du Conseil économique et social en tant que plateforme centrale des Nations Unies pour la réflexion, le débat et la pensée innovante sur le développement durable. Les pays présentent des examens nationaux volontaires de leurs progrès en matière d'ODD, comme détaillé plus loin dans ce chapitre. Chaque année, le HLPF discute d'un thème spécifique et plonge en profondeur dans un sous-ensemble d'ODD, tous les objectifs étant examinés de cette manière sur un cycle de quatre ans (l'ODD 17 sur les moyens de mise en œuvre est discuté à chaque session).

Tous les quatre ans, il y a un examen de haut niveau, lorsque le HLPF se réunit au niveau des chefs d'État et de gouvernement à l'Assemblée générale. Ce processus permet de s'assurer que le développement durable reste en tête de l'agenda politique international. Les chefs d'État et de gouvernement adoptent des déclarations pour fournir une orientation politique de haut niveau et générer une dynamique autour des actions et des résultats. L'examen de haut niveau peut suggérer des modifications au HLPF dans les années à venir.

Le HLPF examine plusieurs rapports pour éclairer ses délibérations :

Un **Rapport mondial sur le développement durable** est préparé tous les quatre ans (coïncidant avec les sommets de haut niveau) par un groupe indépendant de scientifiques nommés par le Secrétaire général de l'ONU et soutenu par

une équipe spéciale de l'ONU.⁸¹ Le rapport vise à renforcer l'interface science-politique et à fournir une analyse transversale et fondée sur des preuves des politiques de développement durable et de leur mise en œuvre.

Chaque année, le Secrétaire général présente un **Rapport d'étape sur les ODD**, qui s'appuie sur les données produites par les systèmes statistiques nationaux pour les indicateurs mondiaux des ODD.

Des examens thématiques peuvent avoir lieu à tous les niveaux pour faire la lumière sur des défis de mise en œuvre spécifiques, tels que les lacunes institutionnelles, technologiques et financières qui sont communes à tous les pays. Ces examens peuvent également porter sur des secteurs, comme la santé, l'éducation, l'agriculture ou la conception d'infrastructures, et sur des préoccupations intersectorielles, comme le changement climatique et la dégradation de l'environnement. Ils proviennent de nombreuses sources : agences de développement, commissions fonctionnelles de l'ONU, organes directeurs intergouvernementaux tels que l'Assemblée mondiale de la santé, partenariats mondiaux tels que l'Éducation pour tous et panels scientifiques.

FORUMS RÉGIONAUX

Le suivi et l'examen régionaux des ODD englobent l'apprentissage par les pairs, le partage des meilleures pratiques et la discussion sur les biens publics régionaux, les objectifs communs et une série de questions transfrontalières. Ces dernières comprennent le commerce, l'intégration des marchés, la coopération fiscale, le financement, la connectivité régionale, la réduction des risques de catastrophe et l'atténuation du changement climatique, entre autres. Les commissions régionales de l'ONU organisent des forums régionaux annuels sur le développement durable.

EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES

Les examens nationaux volontaires sont devenus un mécanisme important permettant aux pays de faire le point sur leurs progrès dans la mise en œuvre des ODD, notamment en analysant les défis et l'efficacité des politiques. Les États membres de l'ONU ont adopté le processus, produisant 162 examens nationaux volontaires de 2016 à 2019.

Il existe de nombreux éléments d'un bon processus de préparation d'un examen mené par un pays, tels qu'un dialogue politique national inclusif, un accent sur la coopération et la collaboration entre les agences gouvernementales et les ministères, une coordination par le bureau national des statistiques, un accent sur l'identification des opportunités de

81 Ce dernier est composé du Secrétariat des Nations Unies, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du PNUD, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de la Banque mondiale.

développement des capacités, et des efforts pour faciliter la comparabilité entre et au sein des pays.

Un élément clé est la participation, les examens offrant une occasion importante pour tous les groupes de parties prenantes de s'engager avec le gouvernement autour d'un mécanisme clé pour la transparence et la responsabilité. Les processus participatifs peuvent impliquer des consultations et des examens multipartites nationaux et sous-nationaux, la participation de la société civile et l'engagement avec les sections marginalisées et vulnérables de la population. Les jeunes du monde entier réclament une voix plus importante dans les examens.

Les préparatifs doivent être menés par le pays, l'équipe de pays des Nations Unies aidant le gouvernement dans ce rôle, notamment en convoquant diverses institutions gouvernementales ainsi que des organisations de la société civile et des acteurs du monde des affaires. Les parlements et les institutions supérieures de contrôle peuvent également être engagés. Si l'équipe de pays des Nations Unies fournit un consultant pour aider à soutenir le processus, il/elle doit le faciliter mais ne doit pas se voir confier la tâche de rédiger le rapport qui résume les conclusions.

Le Secrétaire général a produit, à la demande des États membres de l'ONU, des directives communes pour l'établissement de rapports.⁸² Celles-ci encouragent les pays à examiner et à analyser leur environnement favorable à la mise en œuvre du Programme 2030, y compris l'appropriation nationale, l'incorporation des ODD dans les politiques et les institutions nationales de développement, l'intégration politique des trois dimensions du développement durable, les informations sur le statut de tous les objectifs et cibles ainsi que les défis à la mise en œuvre, l'analyse thématique liée à l'objectif du FPHN, et la budgétisation et les moyens de mise en œuvre. Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies fournit des conseils supplémentaires détaillés aux équipes nationales des Nations Unies et aux pays sur la préparation des présentations au HLPF.⁸³

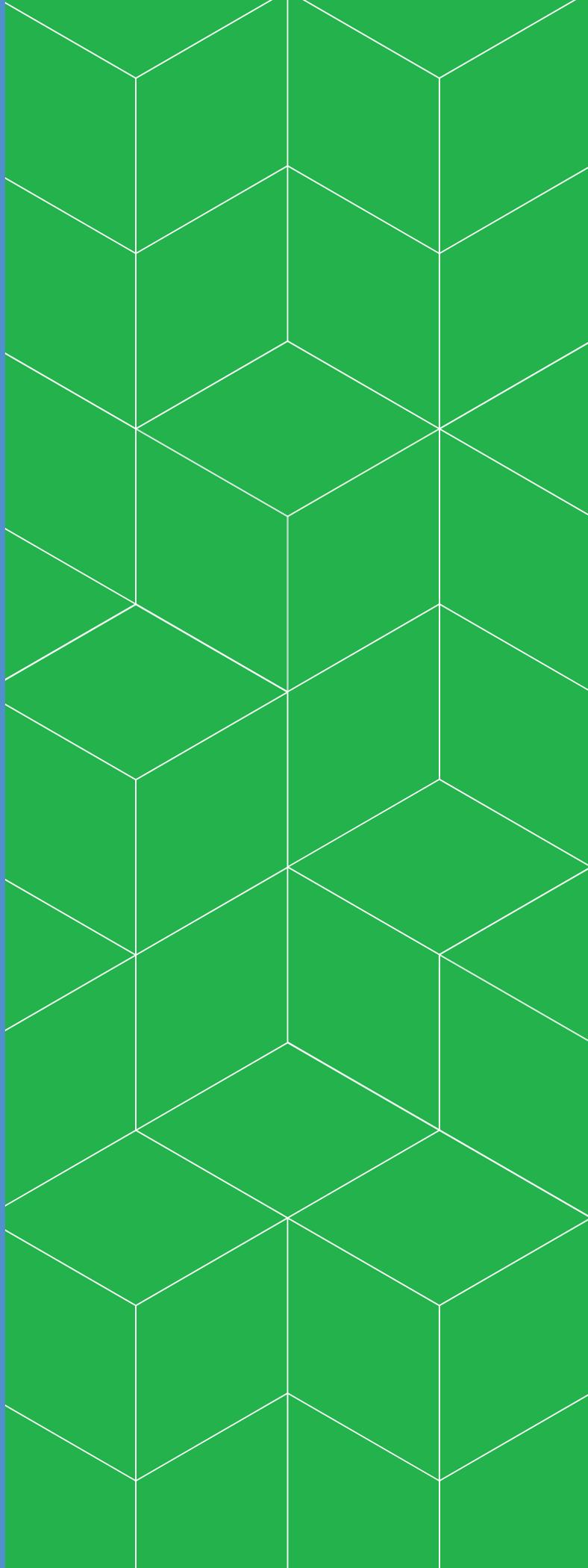
Les années où un gouvernement ne procède pas à un examen national volontaire, on attend tout de même de lui qu'il évalue régulièrement la mise en œuvre des ODD. Dans certains pays, cela se fait par le biais de rapports au Parlement. Certaines institutions d'audit suprêmes suivent également la mise en œuvre des ODD. Les pays peuvent également produire des rapports d'avancement approfondis pour guider la mise en œuvre et l'élaboration des politiques, appelés rapports nationaux sur les ODD. Des lignes directrices pour la préparation de tels rapports ont été élaborées par les Nations Unies.⁸⁴

82 « Guides communs d'établissement de rapports pour les examens nationaux volontaires au forum politique de haut niveau pour le développement durable ». https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/17346Updated_Voluntary_Guidelines.pdf.

83 Cela se fait par le biais d'une série de groupes d'experts et de réunions régionales. <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf/2019>.

84 Groupe des Nations Unies pour le développement, 2017, « Lignes directrices pour soutenir les rapports nationaux sur les Objectifs de développement durable ». <https://undg.org/document/guidelines-to-support-country-reporting-on-the-sustainable-development-goals/>.

PARTIE 4 :
FINANCEMENT
DES ODD



1

CHAPITRE 1 : SURVEILLER LES PAYSAGES DE FINANCEMENT ACTUELS

Les aspirations élevées du Programme 2030 pour le développement durable dépendent de la mobilisation de toutes les sources de financement. Dans des paysages financiers de plus en plus complexes, différents types de financement public et privé, provenant de sources nationales et internationales, ont des rôles importants à jouer dans la réalisation du développement durable.

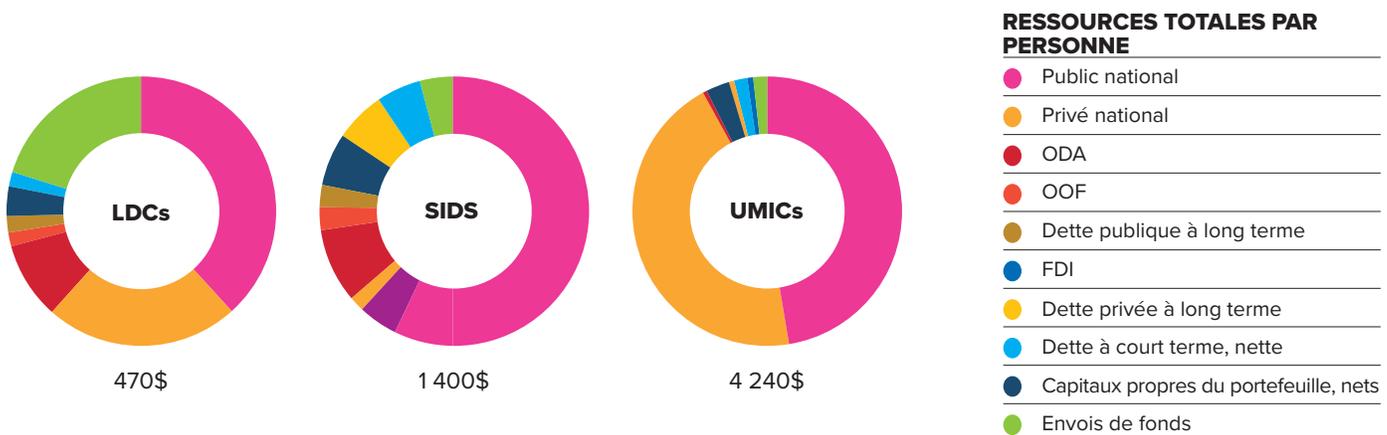
Les caractéristiques des différents flux financiers - qu'ils soient motivés par le profit ou le progrès social, l'horizon temporel de l'investissement et les paramètres de risque - entraînent différentes forces et faiblesses en termes de financement du Programme 2030. Certains investissements ont un impact direct sur des résultats particuliers des ODD ; d'autres peuvent générer de puissants impacts indirects. Il est essentiel de comprendre ces contributions et leurs différences pour réussir à mobiliser l'ampleur et la combinaison d'investissements nécessaires à la réalisation des ODD.

La reconnaissance de ces complexités et l'émergence d'une nouvelle approche plus holistique du financement ont conduit au Programme d'action d'Addis-Abeba de 2015, adopté lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. L'Agenda d'Addis présente un cadre rassemblant une variété de sources de financement⁸⁵ publiques et privées pour mettre en œuvre le Programme 2030. Il a également introduit des concepts clés tels qu'un cadre de financement national intégré. La stratégie du Secrétaire général des Nations Unies pour le financement du Programme 2030, une feuille de route triennale publiée fin 2018, a donné un nouvel élan à l'adoption d'une approche holistique publique et privée.

Les approches traditionnelles du développement ont mis l'accent sur l'aide internationale pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement. Il est désormais bien reconnu, comme le reflètent le Programme 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba, que *toutes* les sources de financement doivent être exploitées. Dans les pays les moins développés et dans d'autres contextes vulnérables, l'aide internationale apporte toujours une contribution essentielle. Mais dans d'autres contextes, les propres budgets des gouvernements jouent désormais un rôle beaucoup plus important, nécessitant un alignement budgétaire beaucoup plus étroit avec leurs visions du développement durable. Cela signifie que les pays sont confrontés à des problèmes tels que l'augmentation des ressources publiques, l'amélioration de la façon dont elles sont investies, la stimulation de nouvelles formes d'investissement privé, la démultiplication de l'impact des flux privés et le déploiement de nouveaux instruments permettant d'intermédiaire la participation privée aux investissements publics.

⁸⁵ Les chapitres du programme d'action d'Addis-Abeba se concentrent sur les ressources publiques nationales, les entreprises et les finances privées nationales et internationales, la coopération internationale au développement, le commerce international en tant que moteur du développement, la dette et la viabilité de la dette, les questions systémiques, et la science, la technologie, l'innovation et le renforcement des capacités.

FIGURE 1.3 LA COMBINAISON DES RESSOURCES VARIE CONSIDÉRABLEMENT ENTRE LES PAYS D'ASIE ET DU PACIFIQUE



Source : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2016, *Atteindre les objectifs de développement durable à l'ère du programme d'action d'Addis-Abeba*. UMIC = pays à revenu intermédiaire supérieur.

La figure 1, qui utilise des exemples de l'Asie et du Pacifique, met en évidence la variété des situations de financement. Parmi les pays les moins développés, les ressources nationales publiques et privées représentent toutes deux environ un tiers du financement total, bien que les niveaux de financement soient globalement faibles. Le financement privé est rare dans les petits États insulaires en développement, où les ressources publiques sont dominantes et où le financement public international reste important. Parmi les pays à revenu moyen supérieur, cependant, la grande majorité des ressources proviennent de sources nationales.

En ce qui concerne les **finances publiques**, la priorité pour de nombreux pays dans le monde est de mobiliser de nouvelles recettes qui peuvent alimenter la croissance des dépenses et des investissements publics. Au Libéria, par exemple, les recettes publiques annuelles totales équivalent à moins de 90 dollars par personne, ce qui limite la marge de manœuvre pour fournir des services publics et financer de nouveaux investissements. Le gouvernement entreprend des réformes pour stimuler la collecte des recettes et élargir l'espace fiscal pour investir dans son plan de développement national.⁸⁶ Dans d'autres pays, l'amélioration de l'efficacité des dépenses est une priorité essentielle. Le Mozambique et les Philippines, par exemple, mettent en œuvre des mesures à long terme pour renforcer la gestion des finances publiques et lier plus étroitement le budget au plan de développement national.⁸⁷

En ce qui concerne le **financement privé**, la priorité pour certains pays est de stimuler les investissements commerciaux à partir d'une base très faible. Au Timor-Leste, où le secteur privé (au-delà des industries extractives) est peu important, des investissements plus diversifiés du secteur privé sont essentiels pour poursuivre les progrès du développement durable à mesure que les ressources naturelles s'épuisent.⁸⁸ Dans d'autres pays, comme la Thaïlande, l'accent est mis sur l'encouragement de la croissance des activités du secteur privé à plus forte valeur ajoutée, tout en gérant les éventuels impacts négatifs du secteur privé, notamment sur les résultats sociaux et environnementaux.⁸⁹

CADRES DE FINANCEMENT NATIONAUX INTÉGRÉS

Les pays peuvent adopter une approche plus holistique et cohérente du financement en établissant des **cadres de financement nationaux intégrés** soutenant les stratégies nationales de développement durable (figure 2). Ces cadres combinent divers éléments de politique et mécanismes de financement et servent de passerelle entre les aspirations à long terme en matière de développement durable et les investissements pour les réaliser. Ils permettent d'aligner les

financements publics et privés et offrent un espace permettant d'aborder les synergies et les compromis entre les différents flux.

Les cadres intégrés couvrent les finances publiques, tant en termes de recettes que de dépenses et les politiques de promotion des investissements commerciaux. Ils tiennent compte de la collaboration avec les partenaires du développement, de l'engagement avec la diaspora et de l'interaction avec plusieurs autres sources de financement. En plus d'articuler les rôles que les différents types de financement peuvent jouer dans la réalisation des ODD, les cadres donnent la priorité aux réformes et aux changements ayant le plus d'impact.⁹⁰

De plus en plus de nations développent des approches intégrées du financement, y compris des cadres nationaux. En Sierra Leone, le gouvernement a renforcé son plan de développement national en incorporant et en reliant une série de réformes dans le domaine des finances publiques et privées.⁹¹

COOPÉRATION INTERNATIONALE AU DÉVELOPPEMENT ET GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE

Si l'impulsion majeure derrière les ODD devra venir du niveau national, la coopération au développement a encore un rôle important à jouer. Même si l'aide publique au développement représente une part décroissante du financement total, elle reste une source essentielle dans de nombreux pays confrontés aux plus grands problèmes. Elle peut jouer un rôle de catalyseur dans ces contextes et dans d'autres. (voir chapitre 3).

Les fluctuations économiques mondiales comme les taux d'intérêt, les prix des matières premières et les tendances en matière d'investissement, ainsi que l'évolution des attitudes politiques autour de questions comme le commerce, impactent considérablement la coopération au développement et la capacité des pays à mobiliser des ressources nationales. Un grand nombre de ces facteurs échappent largement au contrôle des acteurs nationaux. Il est pourtant important de comprendre ces dynamiques et leurs implications pour le financement des ODD au niveau national, car cela peut aider les pays à exploiter les opportunités et à atténuer les risques.

86 Évaluation du financement du développement au Liberia, 2019 (à venir).

87 PNUD, 2019, « Solutions de financement intégrées ».

88 Évaluation du financement du développement au Timor-Leste, 2019 (à venir).

89 Évaluation du financement du développement en Thaïlande, 2018. <http://www.asia-pacific.undp.org/content/dam/rbap/docs/dg/dev-effectiveness/RBAP-DG-2018-Development-Finance-Assessment-Snapshot-Thailand.pdf>.

90 PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2016, Atteindre les objectifs de développement durable à l'ère du programme d'action d'Addis-Abeba.

91 Gouvernement de la Sierra Leone et PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2019 (à paraître), Sierra Leone Development Finance Assessment.

2

CHAPITRE 2 : LES FINANCES PUBLIQUES NATIONALES

Les finances publiques nationales constituent la principale ressource pour les objectifs de développement d'un pays. Il s'agit également de la plus grande ressource potentielle disponible dans de nombreux contextes, y compris dans beaucoup de pays qui sont encore le plus loin d'atteindre les ODD.

Les finances publiques nationales couvrent les ressources, les dépenses et les investissements de divers acteurs publics avec un impact important sur l'implantation des ODD. Le budget national est un outil clé pour répartir les ressources (nous étudions plus profondément la budgétisation des ODD dans le module 3). La collecte de recettes est également importante, différents modèles de recettes fiscales et non fiscales pouvant impacter de manière significatives les inégalités, l'environnement et le comportement des acteurs non étatiques.

Au-delà du gouvernement central, les institutions parapubliques comme les entreprises publiques et les banques de développement nationales jouent un rôle clé dans la fourniture d'investissements et de services. Les facteurs internationaux influents sont notamment ceux liés au financement illicite et aux lacunes en matière de fiscalité.

MOBILISATION DES RECETTES NATIONALES

Les dépenses publiques financent les services, les biens publics et les infrastructures essentiels au Programme 2030. La mobilisation des recettes intérieures fait référence aux recettes fiscales et non fiscales que les gouvernements collectent et lèvent. Avec les emprunts publics et les subventions reçues, elles constituent la principale source de financement public.

Les recettes perçues par les différents pays varient considérablement et c'est précisément dans les nations confrontées aux défis de développement les plus graves qu'elles sont les plus faibles. Dans les pays les moins avancés, les gouvernements perçoivent moins de 170 dollars par

FIGURE 2
CADRES DE FINANCEMENT NATIONAUX INTÉGRÉS⁹²



⁹² Groupe de travail inter-agences sur le financement du développement, 2019, Rapport sur le financement du développement durable.

personne et par an en moyenne, soit moins de 50 cents par jour. Dans les pays à revenu moyen inférieur, les recettes collectées sont plus élevées, 410 dollars par personne, mais restent faibles en termes absolus. Dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, les recettes atteignent 1 620 dollars par personne. En revanche, dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il atteint presque 10 000 \$ en moyenne.⁹³

Pour remettre ces montants en contexte, le coût moyen des soins de santé primaires dans le monde est d'environ 100 dollars par personne.⁹⁴ Dans le domaine de l'éducation, le coût devrait atteindre 400 dollars par élève pour l'enseignement primaire et 500 à 700 dollars par élève pour l'enseignement secondaire d'ici 2030.⁹⁵ Et ce ne sont là que deux des nombreux aspects du Programme 2030 pour lesquels les dépenses publiques seront vitales.

Dans cette optique, les gouvernements du monde entier donnent la priorité à la mobilisation des recettes intérieures. Nombre d'entre eux ont fixé des objectifs explicites pour augmenter les recettes, souvent par rapport au PIB en prenant des mesures telles que des mesures visant à motiver le comportement volontaire des contribuables. La Mongolie, par exemple, a exploité le potentiel de la technologie mobile pour mettre en place une loterie fiscale qui a considérablement amélioré le règlement volontaire des taxes sur les marchandises et les ventes et augmenté les recettes fiscales. D'autres pays misent sur l'éducation des contribuables pour motiver l'engagement envers la valeur sociale de la fiscalité. En Colombie, des campagnes de sensibilisation des contribuables ont favorisé l'acceptation sociale des impôts, et le ministère des finances publiques a lancé un système en ligne pour simplifier les déclarations d'impôts.⁹⁶

Les gouvernements utilisent également la politique fiscale pour modifier les comportements de manière à influencer la production et la consommation, et ainsi progresser vers des objectifs de développement spécifiques. Les Philippines, par exemple, ont instauré une « taxe sur le péché » pour réduire la consommation d'alcool et de tabac. 85 % des recettes sont affectées aux dépenses de santé, tandis que les 15 % restants sont consacrés à des programmes aidant agriculteurs à trouver d'autres moyens de subsistance. Le Viet Nam taxe la pollution par les combustibles fossiles et d'autres « méfaits » environnementaux, tels que les sacs en plastique, afin d'inciter à un comportement plus durable sur le plan environnemental. De nombreux gouvernements ont recours à des allègements fiscaux pour attirer les investisseurs mais certains ont adapté

ces allègements pour offrir des avantages supplémentaires aux investissements plus inclusifs sur le plan social ou plus durables sur le plan environnemental.

Plusieurs gouvernements élaborent des stratégies de recettes à moyen terme décrivant la manière dont ils vont percevoir les recettes nécessaires pour fournir des services publics et des investissements, et la manière dont la politique fiscale est capable de promouvoir les résultats du développement durable. Ils peuvent également tenir compte du développement des capacités aux niveaux national et infranational, une composante essentielle de l'établissement et de la collecte efficace des recettes pour financer les investissements publics. L'initiative Inspecteurs des impôts sans frontières soutient les capacités à mener des audits de contribuables ; elle a aidé 26 gouvernements à collecter plus de 328 millions de dollars de recettes supplémentaires de 2017 à 2018.⁹⁷

ENTREPRISES D'ÉTAT ET BANQUES NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT

En plus des gouvernements centraux et locaux, les entreprises publiques sont d'autres acteurs du secteur public jouant un rôle de premier plan dans le financement des ODD. Ces entreprises sont entièrement ou partiellement détenues par le gouvernement mais fonctionnent en grande partie en dehors du budget annuel. Elles sont souvent des acteurs importants dans le domaine de l'énergie (ODD 7), des services publics comme l'eau et l'assainissement (ODD 6) et des transports (ODD 9 et 11). Dans les pays riches en ressources, elles peuvent avoir des rôles clés dans les industries extractives.

Les institutions financières publiques peuvent être importantes pour le développement des marchés financiers. Les banques de développement nationales, en particulier, ont pour mandat de promouvoir le développement économique et social en comblant les lacunes du crédit fourni par les institutions financières privées. Elles sont généralement entièrement détenues par l'État⁹⁸ et offrent des prêts, des garanties, des fonds propres, du capital-risque et d'autres instruments pour soutenir les investissements du secteur privé. Elles peuvent combler les lacunes dans la disponibilité du financement à long terme des institutions privées en soutenant les investissements dans les infrastructures, ainsi que l'innovation et les industries émergentes qui nécessitent un horizon temporel à plus long terme pour atteindre la rentabilité.

De nombreuses banques de développement ont pour mission de promouvoir l'inclusivité dans l'accès au financement, que ce soit géographiquement ou socialement. Ceci est particulièrement important concernant les PME qui représentent

93 Banque mondiale.

94 Chatham House, 2014, Fiscal space for domestic funding of health and other social services. Cette étude a estimé un coût de 86 dollars par personne en prix 2012, c'est-à-dire à peu près à 100 dollars en prix courants. Ce chiffre est une moyenne ; les coûts réels seraient différents en fonction des pays.

95 UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2015, 2015, Reaching education targets in low and lower middle income countries.

96 OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2014, Édifier une culture fiscale, du civisme et de citoyenneté.

97 Inspecteurs des impôts sans frontières, Rapport annuel 2017-18.

98 Une enquête menée par la Banque mondiale en 2017 auprès de 62 banques nationales de développement dans le monde a révélé que 85 % d'entre elles étaient entièrement publiques. Banque mondiale, 2017, Enquête sur les banques nationales de développement.

jusqu'à 60 pour cent de l'emploi total, et créent quatre nouveaux postes sur cinq dans les économies émergentes.⁹⁹ Comme on estime que 40 pour cent des petites et moyennes entreprises formelles ont des besoins de financement non satisfaits, 87 pour cent des banques de développement ont identifié ces entreprises comme une cible principale de leurs activités.¹⁰⁰ Les banques de développement sont également des acteurs importants dans des secteurs tels que l'agriculture et le logement.¹⁰¹

Les banques de développement peuvent améliorer l'environnement économique dans lequel les investissements dans les ODD peuvent avoir lieu. Dans de nombreux pays, elles jouent un rôle anticyclique important en apportant un financement supplémentaire lorsque les institutions financières privées se contractent en période de crise ou de ralentissement économique.

Presque par définition, les portefeuilles de prêts et d'investissements des banques nationales de développement ont un profil de risque plus élevé. Trouver un équilibre avec l'exigence de durabilité financière est un défi majeur. De même, de nombreuses banques de développement sont confrontées à des défis en matière de suivi de l'impact car elles utilisent les mêmes indicateurs de performance financière que les institutions financières privées. Cela contraste avec les mandats de développement économique et social à la base de leurs activités et peut réduire leur impact et leur efficacité comme source de financement des ODD.

QUESTIONS FISCALES INTERNATIONALES

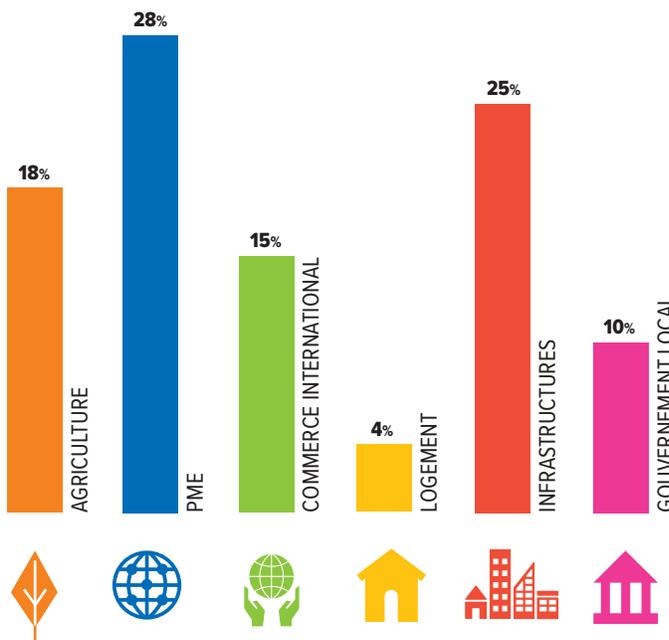
L'Agenda d'Addis appelle à la taxation « là où l'activité économique se produit et où la valeur est créée », bien que cela soit difficile à appliquer à l'ère de la mondialisation. Les multinationales évaluent couramment mal le coût des transferts entre les filiales situées dans des lieux différents pour éviter les impôts, déplaçant trop souvent les bénéfices dans le monde entier en fonction des taux d'imposition locaux. Les « paradis fiscaux », qui offrent de faibles taux d'imposition des sociétés et une transparence limitée en matière de déclaration, ajoutent au problème, entraînant des pertes importantes de recettes fiscales pour les pays dans lesquels l'activité économique a réellement lieu. Bien que les estimations de l'ampleur de ce problème varient, compte tenu des obstacles à l'obtention de données précises, on considère qu'il est considérable.¹⁰²

La communauté internationale implante plusieurs mesures pour s'attaquer à ces problèmes, notamment l'initiative de l'OCDE/ Groupe des 20 sur l'**Érosion de la base et le transfert de bénéfices**. Son objectif est d'établir un cadre international pour lutter contre l'évasion fiscale des entreprises multinationales. La déclaration pays par pays des entreprises multinationales permet aux administrations fiscales de mieux comprendre où se déroule réellement l'activité économique ; le premier échange de déclarations a eu lieu en 2018.¹⁰³

Le Forum mondial sur la transparence fiscale et l'échange de renseignements à des fins fiscales évalue la conformité des pays aux normes mondiales de transparence et d'information.

Les flux financiers illicites comme l'évasion fiscale transfrontalière illégale réduisent encore la capacité des pays à percevoir des recettes nationales. Bien que les définitions varient, on s'accorde généralement sur trois composantes du financement illicite : la criminalité transnationale, la corruption et la fraude fiscale.¹⁰⁴

FIGURE 2,1
DOMAINES D'INTERVENTION DES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT AYANT UN MANDAT SPÉCIFIQUE



Source : Calculé à partir de Banque mondiale, 2017, Enquête sur les banques nationales de développement. Les données indiquent la proportion de banques de développement ayant un mandat spécifique (par opposition à un large mandat de développement) dans chaque domaine d'intervention.

99 Banque mondiale. <https://www.worldbank.org/en/topic/sme/finance>.

100 Banque mondiale, 2017, Enquête sur les banques nationales de développement.

101 Domaines d'intervention des banques de développement ayant un mandat spécifique.

102 S. Beer, R. A. de Mooij et L. Liu, 2018, "International Corporate Tax Avoidance: A Review of the Channels, Magnitudes, and Blind Spots," IMF Working Paper, 23 July. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2018/07/23/International-Corporate-Tax-Avoidance-A-Review-of-the-Channels-Effect-Size-and-Blind-Spots-45999>.

103 Groupe de travail inter-agences sur le financement du développement, Rapport sur le financement du développement durable, 2019 (à venir)

104 Ibid.

3

CHAPITRE 3 : LA COOPÉRATION INTERNATIONALE AU DÉVELOPPEMENT

Les partenaires du développement ont mis l'accent sur l'efficacité par le biais du Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement, convenu en 2011 par plus de 160 pays et 50 organisations dans le cadre de l'¹⁰⁵ dans le cadre de l'Accord de partenariat de Busan¹⁰⁶.

Le partenariat repose sur quatre principes :

- *Appropriation par le pays* : Les partenariats pour le développement doivent être dirigés par les pays eux-mêmes en mettant en œuvre des solutions adaptées et spécifiques à chaque pays.
- *L'accent mis sur les résultats* : Les efforts de développement doivent être ciblés pour obtenir des impacts durables sur le développement durable et la stimulation des capacités dans les pays en voie de développement.
- *Des partenariats de développement inclusifs* : L'ouverture, la confiance et l'apprentissage mutuel sont essentiels pour mettre en place une collaboration efficace entre des acteurs du développement ayant des atouts différents.
- *Transparence et responsabilité* : Il doit exister une responsabilité mutuelle entre les partenaires de développement, les bénéficiaires et les parties prenantes au sens large.

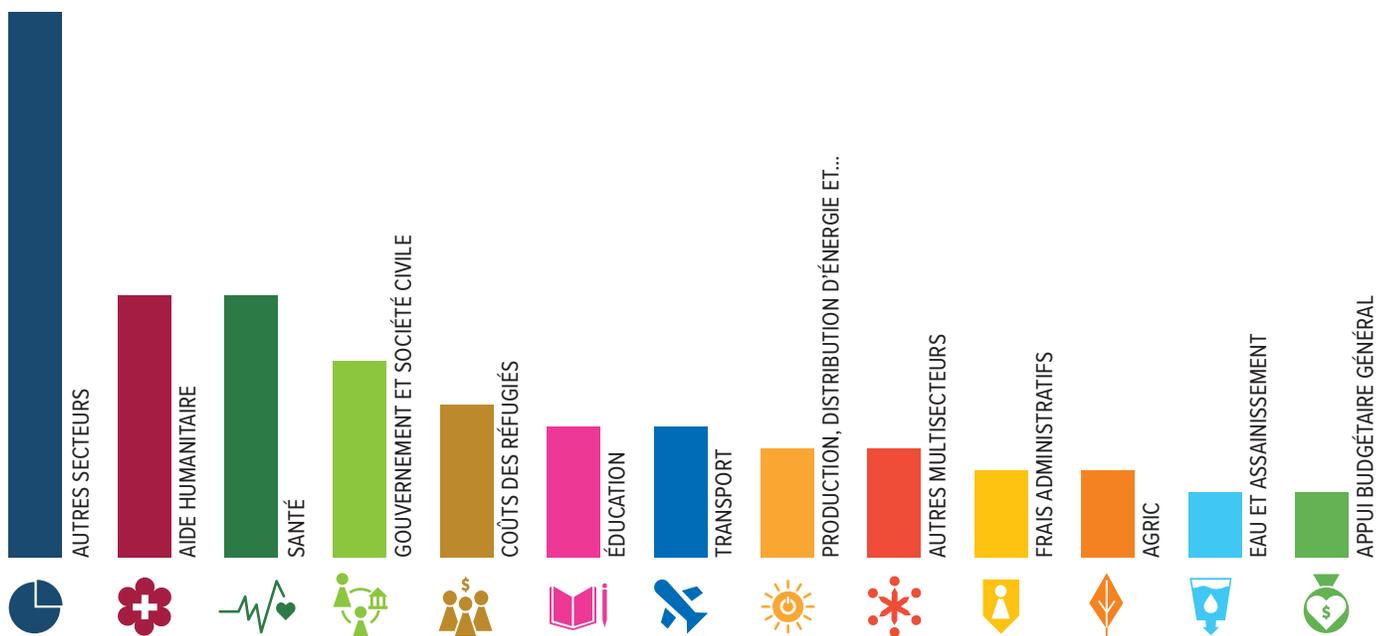
La mise en œuvre de ces principes a progressé dans des domaines comme l'alignement sur les stratégies nationales de développement et les rapports sur le budget de la coopération au développement. Dans d'autres domaines, tels que la prévisibilité et l'utilisation de systèmes nationaux pour la livraison et le suivi, il reste beaucoup à faire.¹⁰⁷

105 OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), <http://www.oecd.org/dac/effectiveness/busanadherents.htm>.

106 OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), <http://www.oecd.org/dac/effectiveness/49650173.pdf>.

107 Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement, 2016, Rendre la coopération au développement plus efficace : Rapport d'étape 2016.

FIGURE 3
LA SANTÉ ET LES INTERVENTIONS D'URGENCE ABSORBENT LES PLUS GRANDES PARTS DE L'APD



Source : Système de compte-rendu des créanciers du CAD de l'OCDE. Les chiffres sont ceux de 2017.

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET EFFICACITÉ

La coopération internationale au développement couvre les dépenses effectuées par de nombreux acteurs divers, selon différents instruments et modalités, notamment l'Aide publique au développement (APD) et la coopération Sud-Sud. Elle soutient des investissements importants et catalytiques dans tous les domaines du Programme 2030.

L'APD comprend des financements concessionnels « administrés avec pour objectif principal la promotion du développement économique et du bien-être des pays en voie de développement ». ¹⁰⁸ Ce sont historiquement les donateurs « traditionnels » - les membres bilatéraux et multilatéraux du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD-OCDE) - qui fournissaient l'APD. Ce groupe s'est toutefois élargi, puisque 20 pays non membres du CAD ainsi qu'un nombre croissant d'organisations privées ont déclaré leur aide. ¹⁰⁹

En 2017, les décaissements d'APD se sont élevés à plus de 160 milliards de dollars américains. Même si ce montant représente une hausse de 40 % par rapport à il y a dix ans, les niveaux d'APD ont quelque peu plafonné ces dernières années. ¹¹⁰ Bien que de nombreux membres du CAD-OCDE se soient engagés à respecter l'objectif convenu en matière d'APD, à savoir 0,7 % du revenu national brut ¹¹¹, seuls cinq donateurs ont atteint cet objectif en 2017. Réaliser pleinement cet engagement signifierait mobiliser pas moins de 1 500 milliards de dollars d'aide supplémentaire d'ici 2030, ce qui contribuerait grandement au financement des ODD. ¹¹²

La majorité de l'APD provient des budgets des partenaires de développement et est dépensée ou fournie dans les pays bénéficiaires. Environ 16 % de l'APD n'a pas été transférée en 2017, pour des raisons telles que la prise en charge des coûts liés aux réfugiés dans les pays donateurs. ¹¹³

La coopération Sud-Sud apportée par les économies émergentes complète l'APD et largement augmenté ces dernières années. Elle met souvent l'accent sur le transfert de connaissances et la solidarité, bien que des pays comme la Chine, les États du Golfe et d'autres aient rapidement augmenté les transferts financiers qu'ils offrent. Le volume total de la coopération Sud-Sud est difficile à évaluer étant donné la diversité des définitions et des approches et l'absence de tout mécanisme de rapport convenu. Mais son importance croissante ne fait aucun doute si on considère les grands programmes d'investissement comme l'initiative chinoise Belt and Road.

La coopération Sud-Sud a tendance à se concentrer sur des secteurs économiques et des infrastructures spécifiques, tandis que l'APD dans son ensemble est répartie sur un plus grand nombre de secteurs, souvent des secteurs sociaux et des réponses aux crises (figure 3). La santé est le secteur le plus important pour les dépenses d'APD, suivi par l'aide humanitaire. D'autres secteurs sociaux tels que l'éducation figurent en bonne place, tandis que les secteurs productifs tels que l'agriculture et l'industrie représentent des proportions plus faibles (4 % et 1 %, respectivement).

Un peu moins de 50 milliards de dollars d'APD, soit un tiers du total, sont allés aux pays les moins avancés en 2017. ¹¹⁴ Il s'agit d'une augmentation par rapport aux années précédentes, même si elle a progressé moins vite que l'APD totale. La plupart des partenaires de développement ne respectent toujours pas l'engagement, réitéré tant dans le Programme 2030 que dans l'Agenda d'Addis, d'apporter l'équivalent de 0,15 à 0,20 % du revenu national brut en APD aux pays les moins avancés.

L'objectif de l'APD consacrée aux interventions humanitaires est de sauver des vies, atténuer les souffrances et maintenir et protéger la dignité humaine pendant et après les situations d'urgence. Elle est régie par les principes de neutralité et d'impartialité, ce qui la distingue des autres aides au développement pouvant être soumises à certaines conditions. Alors que l'aide humanitaire est traditionnellement considérée comme étant à court terme (bien que ce ne soit souvent pas le cas en pratique), les autres secteurs de l'APD (parfois appelés « aide au développement »), comme la gouvernance, la croissance économique, les services sociaux, l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, sont généralement considérés comme étant à long terme et réduisant la pauvreté. Une plus grande coordination et intégration des secteurs de l'humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix dans le cadre de résultats communs, est de plus en plus importante et constitue le point central de la « nouvelle façon de travailler » initiée lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire en 2016.

Si toute l'APD doit répondre à certains critères de concessionnalité, elle couvre une grande diversité d'instruments au degré de concessionnalité variable. Les prêts augmentent plus rapidement que les subventions et représentent désormais un quart de l'APD, ce qui vient renforcer l'importance du suivi et du soutien de la viabilité de la dette nationale.

INSTITUTIONS INTERNATIONALES DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Les institutions internationales de financement du développement sont une source essentielle de capitaux internationaux, en particulier pour les pays ayant un accès limité aux financements internationaux alternatifs. Il s'agit par exemple d'institutions multilatérales de développement (par exemple, le Groupe de la Banque mondiale et les banques de développement régionales et sous-régionales) ainsi que d'institutions bilatérales qui opèrent aux côtés des agences nationales de développement.

108 OCDE, « APD-définition et champ couvert ». <http://www.oecd.org/dac/stats/officialdevelopmentassistance/definitionandcoverage.htm>

109 L'aide des pays non membres du CAD peut être classée dans l'APD, tandis que les chiffres communiqués par les acteurs privés sont classés dans l'aide privée au développement.

110 Les chiffres pour 2008-2017 sont calculés à partir de la base de données OCDE-CAD. Les chiffres sont des décaissements nets d'APD.

111 <http://www.oecd.org/dac/stats/the07odagnitarget-ahistory.htm>.

112 Development Initiatives, 2018, Investments to end poverty. Les chiffres sont calculés de 2017 à 2030.

113 Development Initiatives, 2018, Final ODA data for 2017 – persistent trends raise concerns.

114 Ibid.

Les domaines typiques de soutien comprennent le développement économique durable et une coopération régionale plus large. Certaines institutions ont des domaines d'intervention particuliers, par exemple les infrastructures, ou des secteurs comme l'agriculture. Elles peuvent pratiquer des types de financement particuliers, comme la finance islamique.

Les plus grandes institutions proposent des guichets concessionnels et non concessionnels. L'éligibilité au financement concessionnel dépend du revenu par habitant d'un pays et de sa capacité à accéder aux marchés financiers internationaux. Les transports et l'énergie sont parmi les trois premiers secteurs pour les deux types de financement, bien que les financements non concessionnels soient plus concentrés dans ces secteurs. Les secteurs tels que l'agriculture, l'éducation et la santé sont beaucoup plus présents dans les financements concessionnels. Les services bancaires et financiers représentent une plus grande part des financements non concessionnels.

En plus de l'aide financière, ces institutions soutiennent un grand nombre de politiques, de capacités et de réglementations. Elles permettent par exemple d'investir dans l'expansion d'un réseau électrique qui impactera des domaines tels que les droits de propriété et la gestion environnementale. Au-delà du simple financement de la construction, les institutions de financement du développement peuvent aider à concevoir des mesures pour gérer ces questions plus larges.¹¹⁵ Cela leur confère un avantage comparatif particulièrement important dans les économies émergentes qui peuvent avoir accès à d'autres sources de capitaux internationaux mais ont encore besoin de conseils techniques.

FINANCEMENT DES BIENS PUBLICS MONDIAUX

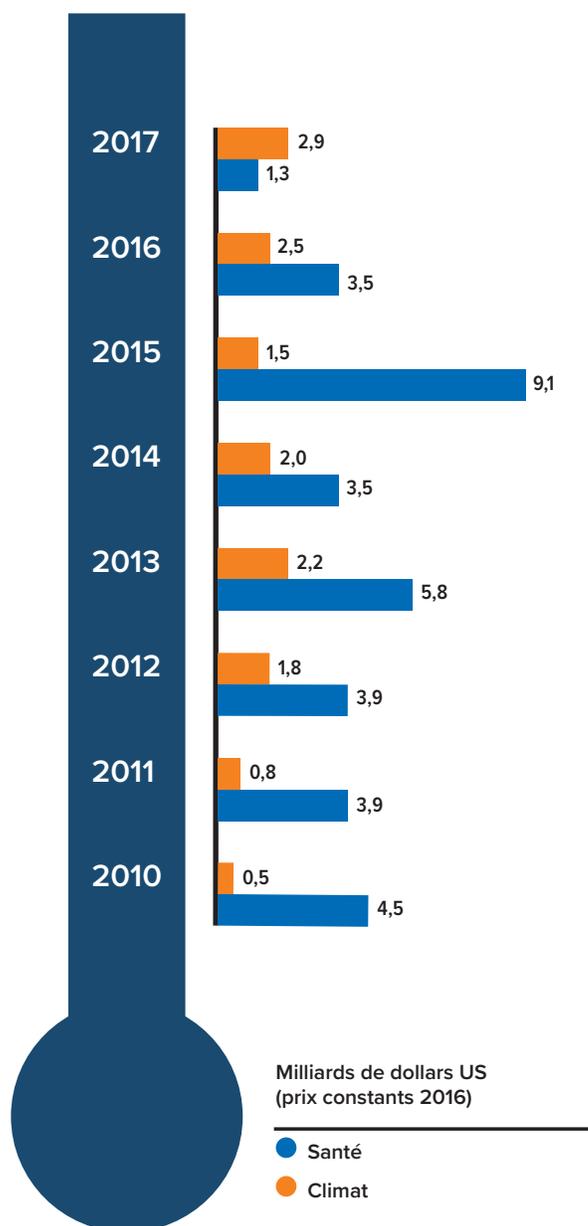
Les biens publics mondiaux sont essentiels pour l'ensemble de l'humanité et pour le Programme 2030. Il s'agit de biens, tels que la couche d'ozone, qui ne sont pas privés ou nationaux, mais qui nécessitent des choix politiques pour garantir leur protection.¹¹⁶ Étant donné la nature publique et internationale des investissements dans ces biens, la finance publique internationale une source de financement essentielle.

Les fonds mondiaux jouent un rôle particulièrement important dans le financement des biens publics mondiaux, notamment ceux liés au changement climatique et à la santé (figure 4). Par exemple les fonds dans le domaine de la santé ont encouragé les vaccinations et permis d'éradiquer des maladies. Ces dernières années, la croissance des financements destinés à lutter contre le changement climatique a pu être possible grâce au déploiement de fonds tels que le Fonds vert pour le climat et du renforcement du Fonds pour l'environnement mondial. De nombreux pays ont malgré tout encore besoin d'aide pour développer des projets pouvant accéder à ces fonds avec succès.

115 SDG Academy, Foundation primer : how to achieve the SDGs.

116 G. Mendoza and K. Conceição. 2003. Providing Global Public Goods: Managing Globalization. Oxford University Press.

FIGURE 4
ENGAGEMENTS DE LA SANTÉ ET DES
FONDS MONDIAUX AXÉS SUR LE CLIMAT



Source : Système de compte-rendu des créanciers du CAD de l'OCDE. Note : les chiffres correspondent aux engagements pris chaque année plutôt qu'aux décaissements. Ce graphique suit les dépenses déclarées à l'OCDE par GAVI, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et l'Organisation mondiale de la santé (fonds axés sur la santé) ainsi que par le Fonds d'adaptation, les fonds d'investissement climatique, le Fonds pour l'environnement mondial, l'Initiative mondiale pour la croissance verte et le Fonds vert pour le climat.

4

CHAPITRE 4 : LE FINANCEMENT PRIVÉ POUR LES ODD

Le rôle essentiel de la finance privée dans le développement durable est l'un des principaux changements de paradigme par rapport à l'ère des objectifs du Millénaire pour le développement, principalement axée sur la finance publique. Les entreprises, les fondations, les ONG, les diasporas et d'autres acteurs apportent tous d'importantes contributions directes et indirectes au développement durable.

Il est utile de distinguer les entités qui *dirigent* un investissement de celles qui constituent la *source* de son financement. Lorsque l'investisseur principal est le gouvernement ou une agence publique, les investissements sont généralement considérés comme « publics ». Lorsque l'investisseur est une entreprise privée, les investissements deviennent « privés ». Lorsque la principale source de financement est un budget public, éventuellement complété par des flux d'aide en provenance de l'étranger, on parle de « financement public ». Lorsque le financement provient de sources privées telles que des prêts ou des ventes d'obligations, on parle de « financement privé ». Dans la pratique, les projets et les programmes impliquent de plus en plus une combinaison d'investisseurs publics, privés et sociaux, et de sources de financement publiques et privées.

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

Le secteur privé est un moteur fondamental de nombreux aspects du développement durable. Ses investissements et ses innovations stimulent la croissance économique ainsi que la création d'emplois, réduisant la pauvreté et contribuant à d'autres formes de progrès social. Ses activités impactent également largement l'environnement, notamment par le biais des modes d'utilisation des ressources.

Les ODD représentent pour le secteur privé une grande opportunité de contribuer au développement durable et de tirer parti de nouveaux marchés et investissements dans des

domaines tels que l'alimentation et l'agriculture, l'énergie et les soins de santé. Dans le même temps, les modèles actuels de croissance menés par le secteur privé ont contribué à l'augmentation des inégalités, à des modes de production non durables et à des flux financiers illicites. Les progrès futurs dépendront largement de l'alignement des pratiques du secteur privé sur les objectifs du Programme 2030.

ÉLARGIR L'ACCÈS AU FINANCEMENT

Stimuler une croissance durable dans le secteur privé national, en particulier parmi les PME, peut permettre de catalyser de nombreux aspects du Programme 2030. Un défi majeur, en particulier pour les petites entreprises, est le manque d'accès au financement des investissements commerciaux, notamment dans les pays à faible revenu.¹¹⁷

Les gouvernements et les acteurs du marché financier peuvent prendre un ensemble de mesures pour réduire les coûts et les risques perçus des prêts aux entreprises privées, en particulier les PME. Les options dépendent du contexte mais peuvent inclure l'élimination des obstacles réglementaires aux prêts accordés aux PME, la promotion de la coordination et de l'interopérabilité entre les intermédiaires financiers et la mise en place de systèmes de garantie réduisant directement les risques de prêt aux petites entreprises. De nombreux pays prennent des mesures pour renforcer les mécanismes et les capacités de partage des informations sur la solvabilité et pour élargir les types d'actifs susceptibles d'être utilisés comme garantie des emprunts.

La technologie numérique et mobile peut accroître l'efficacité des services financiers et le partage des informations pour pouvoir surmonter certains obstacles clés à l'accès. L'Afrique est bien connue pour sa croissance en matière de paiements électroniques et, a connu en 2018 une hausse significative des services bancaires mobiles, notamment en Afrique du Sud où plusieurs nouvelles banques mobiles ont été lancées. La technologie mobile peut ouvrir l'accès au crédit ainsi qu'à un éventail sans cesse croissant de services financiers soutenant les PME.

INCITATIONS POUR ACCÉLÉRER LES INVESTISSEMENTS

De nombreux pays proposent des incitations destinées à attirer les investisseurs. Les incitations sont généralement fiscales (par exemple, des allègements fiscaux ou des exonérations d'impôts) ou financières (par exemple, une subvention en espèces). Elles ont été utilisées historiquement pour promouvoir le développement économique, souvent dans des industries stratégiquement importantes ou des régions économiquement défavorisées. Elles sont également déployées pour faire face à la concurrence d'autres pays.

Lorsqu'elles sont utilisées efficacement, les incitations peuvent être un outil puissant pour promouvoir les investissements du

117 Enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale.

secteur privé. On observe aujourd'hui un mouvement croissant en faveur de l'application d'incitations conçues pour promouvoir des investissements plus durables et plus inclusifs, et même pour récompenser les investissements alignés sur les ODD. Il existe également une pression pour une plus grande utilisation des « incitations à la durabilité ».¹¹⁸ Ces systèmes récompensent les résultats contrairement aux mandats basés sur les résultats. Cela peut signifier, par exemple, récompenser les entreprises qui créent des emplois au sein de communautés économiquement défavorisées, plutôt que celles qui investissent simplement dans des régions économiquement défavorisées.¹¹⁹

Si des incitations efficaces offrent la possibilité de stimuler davantage d'investissements du secteur privé alignés sur le développement durable, il existe des risques associés. Les incitations peuvent impliquer un coût important pour les finances publiques, soit par un manque à gagner, soit par un transfert de ressources. Les incitations fiscales, en particulier, sont souvent sous-évaluées.¹²⁰

Un nombre de plus en plus grand de nations prennent une mesure consistant à publier les dépenses fiscales dans le budget national. Plusieurs blocs régionaux implantent des mesures visant à réduire la concurrence intrarégionale néfaste sur les incitations fiscales, qui peut autrement produire une « course vers le bas ».

RENDRE COMPTE DES RÉSULTATS DU SECTEUR PRIVÉ

Les entreprises ont mis en place des systèmes de surveillance et de partage des informations sur les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance à moyen et long terme de leurs activités. De plus en plus, les investisseurs exigent ces informations et le principe « ne pas nuire » est de plus en plus accepté.¹²¹ Grâce à ces tendances représentent les entreprises ont une bonne possibilité de contribuer aux ODD et de soutenir et s'engager dans des réponses politiques gouvernementales plus nuancées et ciblées.

DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

Le dialogue public-privé favorise la collaboration entre les gouvernements et le secteur privé. Les plateformes qui facilitent le dialogue systématique permettent de favoriser la confiance et la responsabilité mutuelle tout en développant une compréhension commune des opportunités, des défis et des contraintes. Elles peuvent donner aux acteurs non étatiques une voix dans la conception et la révision des politiques afin qu'elles soient plus réactives aux besoins réels et donc plus efficaces.

118 CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), 2015, Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable

119 PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2019, Solutions de financement intégrées.

120 International Monetary Fund, 2017, Shedding Light on Hidden Government Spending: Tax Expenditures. <https://blog-pfm.imf.org/pfmblog/2017/12/shedding-light-on-hidden-government-spending-tax-expenditures.html>.

121 PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2019, Solutions de financement intégrées.

LA PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ AUX INVESTISSEMENTS ET SERVICES PUBLICS

La mobilisation de la participation privée aux investissements dans les infrastructures et services publics est un domaine de croissance et d'innovation dans le financement des ODD. Des instruments de plus en plus diversifiés rassemblent des capitaux privés pour en tirer des profits et combler les lacunes du financement public, notamment pour les infrastructures. Les obligations à impact social et de développement sont quelques-uns des outils déployés pour financer les secteurs sociaux.

PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

Les partenariats public-privé (PPP) sont un mécanisme contractuel entre acteurs publics et privés. Ils visent à développer et/ou à gérer un actif ou un service public, l'acteur privé assumant une part du risque et de la responsabilité de gestion.¹²² Les différentes formes vont des contrats de gestion et d'exploitation aux accords qui répartissent les phases de conception, de construction et d'exploitation d'un projet entre les partenaires et les coentreprises. Les PPP ont été largement utilisés en Inde, par exemple. Au cours de son 11^e plan quinquennal (2007-2012), les financements privés mobilisés par le biais de PPP ont représenté plus d'un tiers de l'investissement total dans les infrastructures. Cela a permis de faire passer les investissements dans les infrastructures de 5 à 7% du PIB.

Les PPP s'accompagnent également d'exigences fortes en matière de gestion de la part du gouvernement, ce qui nécessite des capacités et des compétences spécifiques. Lorsque les risques ne sont pas partagés efficacement entre les acteurs publics et privés, ou lorsqu'il est difficile de prévoir la demande future pendant la phase de passation de marché (par exemple, en cas de manque de données précises sur les tendances historiques), les PPP peuvent devenir inefficaces ou coûteux pour le secteur public.

FINANCEMENT MIXTE

Le financement mixte est l'utilisation stratégique de financements concessionnels (généralement de sources internationales) pour catalyser les investissements du secteur privé. L'élément concessionnel permet de réduire le risque d'un investissement afin d'attirer le financement privé et de créer des effets de démonstration qui encouragent les investissements commerciaux futurs. Le volume des financements privés mobilisés par les financements mixtes impliquant l'APD est passé de 15 milliards de dollars en 2012 à près de 27 milliards de dollars en 2015.¹²³ Les instruments utilisés dans le cadre du financement mixte comprennent les garanties, les prêts syndiqués, les prêts en monnaie locale, les achats d'actions et de parts sociales, et les lignes de crédit.¹²⁴

122 Banque mondiale, PPP knowledge lab. <https://pppknowledgelab.org/>.

123 OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2017, « Montants mobilisés auprès du secteur privé par les interventions officielles de financement du développement. »

124 Ibid.



OBLIGATIONS

Alors que les PPP visent à mobiliser des capitaux privés et une participation à des projets stratégiques, les obligations constituent un mécanisme permettant de lever des dettes pour financer des investissements. Un nombre croissant d'acteurs émettent des obligations, y compris un nombre croissant d'obligations thématiques ou spécifiques à une question, alignées sur des aspects spécifiques du Programme 2030.

Les obligations vertes sont l'un des instruments dont la croissance est la plus rapide. Le volume des obligations climatiques en circulation a presque triplé depuis 2013, passant d'un peu plus de 400 milliards de dollars à 1 200 milliards de dollars en 2018. Elles financent des investissements dans

des secteurs essentiels pour les ODD, tels que les transports, l'énergie, l'eau et l'assainissement.¹²⁵

FINANCEMENTS DE LA DIASPORA

Un grand nombre de pays puisent dans le financement des communautés de la diaspora par le biais d'obligations et de titrisation des flux futurs. Les obligations de la diaspora sont similaires aux autres obligations, sauf qu'elles tentent d'obtenir de la diaspora un « rabais patriotique », généralement assorti de taux d'intérêt plus bas et d'échéances plus longues. Certains pays, comme la Grèce et l'Inde, les ont également émises en période de crise nationale, lorsque l'accès à d'autres sources de financement international est limité.

¹²⁵ Climate Bonds Initiative, 2018, Obligations et changement climatique : l'état du marché.

La titrisation des flux futurs n'engage pas directement la diaspora, mais tire parti d'un flux attendu et assez prévisible d'envois de fonds futurs en devises fortes comme garantie d'emprunt. Ce mécanisme offre aux banques de développement et autres intermédiaires financiers la possibilité d'accéder à des prêts à moindre coût et à plus long terme pour financer les investissements dans les ODD.

OBLIGATIONS À IMPACT

Les contrats basés sur les résultats sont un autre mécanisme permettant de mobiliser des fonds privés derrière des investissements et des services publics directement liés au Programme 2030, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement, etc.¹²⁶ Les obligations à impact impliquent un contrat entre le gouvernement (ou le partenaire de développement) et un acteur privé centré sur la livraison d'un ensemble de résultats convenus au préalable. L'acteur privé prend la responsabilité de fournir les interventions requises pour atteindre les résultats, étant entendu qu'il ne sera pas payé tant que ceux-ci n'auront pas été atteints et vérifiés.

INVESTISSEMENT D'IMPACT

L'investissement d'impact est un autre domaine d'investissement, petit mais en croissance rapide, qui équilibre explicitement les objectifs financiers avec des préoccupations sociales et environnementales plus larges. Il comprend généralement un mécanisme permettant de mesurer et de rendre compte des résultats sociaux et environnementaux escomptés d'un projet.¹²⁷ Bien que les projets puissent ne pas impliquer directement le secteur public en tant que partenaire, ils impliquent souvent de fournir des investissements ou des services de nature à servir le bien public.

L'investissement d'impact a connu une croissance rapide pour atteindre un montant estimé à 228 milliards de dollars d'actifs sous gestion en 2018.¹²⁸ La plus grande proportion (19 % des actifs sous gestion) concerne les services financiers, suivis par d'autres secteurs ayant des liens directs et indirects forts avec des ODD spécifiques, notamment l'énergie (14 %), la microfinance (9 %), le logement (8 %), et l'alimentation et l'agriculture (6 %).

En 2017, plus de la moitié des investisseurs d'impact ont déclaré qu'une partie ou la totalité de leur performance d'impact était contrôlée par rapport aux ODD, tandis qu'une petite proportion

crée consciemment des produits qui ciblent les progrès des ODD.¹²⁹

CONTRIBUTIONS AUX ODD PROVENANT D'AUTRES ACTEURS PRIVÉS

Au-delà des contributions commerciales, l'éventail des autres acteurs privés actifs dans le financement des ODD comprend les organisations philanthropiques et non gouvernementales. La philanthropie prend de l'ampleur, les flux internationaux ayant atteint 9,1 milliards de dollars en 2015, et certains secteurs comme la santé et l'éducation attirant des investissements importants.¹³⁰

La diaspora apporte d'importantes contributions au développement national dans leur pays d'origine, tandis que les envois de fonds vers les pays à revenu faible et intermédiaire inférieur ont dépassé les 500 milliards de dollars en 2017.

126 Base de données Instiglio des obligations à impact dans le monde. <https://www.instiglio.org/en/sibs-worldwide/>.

127 PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), Plateforme de solutions de financement pour le développement durable : investissement d'impact. <http://www.sdfinance.undp.org/content/sdfinance/en/home/solutions/impact-investment.html>.

128 GIIN (Global Impact Investing Network), 2018, Enquête annuelle sur les investisseurs d'impact.

129 GIIN (Global Impact Investing Network), Financer les ODD : l'investissement d'impact en action.

130 Initiatives de développement, 2018, Investissements pour mettre fin à la pauvreté.

PARTIE 5 :
COLLABORATION
DANS LE CADRE
DU PROGRAMME
2030.



1

CHAPITRE 1 : BRISER LES SILOS, AGIR EN COLLABORATION

Pour faire face à la complexité et réaliser l'ambition du Programme 2030 pour le développement durable, il faudra une approche de l'ensemble de la société, c'est-à-dire une action conjointe reliant l'expertise, les actions et les ressources à travers toutes les questions et tous les secteurs de la société. Le Programme 2030 envoie un message clair à cet égard, à commencer par son préambule : « Tous les pays et toutes les parties prenantes agiront de concert pour mettre en œuvre ce plan d'action. Nous sommes résolus à libérer l'humanité de la tyrannie de la pauvreté et du besoin, à prendre soin de la planète et à la préserver. »¹³¹ En outre, l'ODD 17 cherche spécifiquement à renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, complété par des partenariats multipartites qui mobilisent et partagent les connaissances, l'expertise, la technologie et les ressources financières.

Cet accent mis sur les partenariats n'est pas accidentel. Il s'agit plutôt d'une rupture délibérée avec l'époque des objectifs du Millénaire pour le développement. N'ayant pas fait l'objet d'un accord intergouvernemental, ces objectifs manquaient d'appropriation par les États membres de l'ONU (et aussi par de nombreux acteurs du développement). Le Secrétaire général de l'ONU a souligné dès 2011 que le cadre de développement post-2015 aurait probablement l'impact le plus fort « s'il émerge d'un processus de consultation inclusif, ouvert et transparent. » En effet, les ODD ont été forgés dans le cadre d'un processus participatif unique, avec une large mobilisation mondiale et l'engagement des gouvernements ainsi que des organisations de base, universitaires, de la société civile et autres.¹³²

À quoi ressemble un écosystème de collaboration pour la mise en œuvre et le suivi des ODD ? Les gouvernements sont

essentiels pour définir l'orientation et fournir des services et un cadre fiscal pour le développement durable. Mais il est également important que les entreprises opèrent de manière durable et responsable conformément aux objectifs, à la fois pour éviter les dommages et pour accélérer les progrès vers les objectifs de développement. Le monde universitaire peut fournir de nouvelles preuves et recherches pour accélérer encore le changement. Les parlements doivent et le pouvoir judiciaire peut, le cas échéant, assurer une surveillance essentielle. Les organisations de la société civile sont importantes pour localiser les objectifs, donner la parole aux personnes les plus pauvres et les plus marginalisées, fournir des services et agir en tant qu'agents de responsabilité. La participation des citoyens est essentielle pour l'efficacité et la légitimité de la gouvernance, du niveau local au niveau mondial.¹³³

Les États membres de l'ONU, par l'intermédiaire de l'Assemblée générale, exercent une large surveillance sur les partenariats liés à l'ONU, y compris ceux destinés à contribuer à l'avancement des ODD. (Comme le prévoit le Programme 2030, le Forum politique de haut niveau sur le développement durable est la plateforme centrale de suivi et d'examen). La définition des partenariats utilisée par l'Assemblée générale fait référence aux relations volontaires et de collaboration entre les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les grands groupes, « dans lesquelles tous les participants décident d'œuvrer ensemble à la réalisation d'un objectif commun ou d'entreprendre une activité particulière et, d'un commun accord, d'en partager les risques, les responsabilités, les ressources et les avantages. »¹³⁴

Plusieurs principes fondamentaux régissent les partenariats avec les Nations Unies.¹³⁵ Ils doivent :

- Respecter les valeurs, les buts et les principes fondamentaux des Nations Unies
- Être cohérents avec les lois nationales et les stratégies de développement pour la mise en œuvre du Programme 2030
- Adhérer aux plus hautes mesures de responsabilité, d'intégrité et de transparence
- Favoriser l'élimination de toutes les formes de discrimination
- Compléter l'aide publique au développement, et non s'y substituer

133 "Citizen Participation in the UN Sustainable Development Goals Consultation Process Toward Global Democratic Governance." <https://www.researchgate.net/publication/310612317>

134 Résolution 60/215 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les grands groupes comprennent neuf secteurs de la société : les femmes, les enfants et les jeunes ; les peuples autochtones ; les organisations non gouvernementales ; les autorités locales ; les travailleurs et les syndicats ; le commerce et l'industrie ; et la communauté scientifique et technologique. Cette définition a été élargie lors de la Conférence Rio+20 pour inclure : les communautés locales, les groupes de volontaires et les fondations, les migrants et les familles, ainsi que les personnes âgées et les personnes handicapées. La résolution sur le forum politique de haut niveau sur le développement durable (67/290) a inclus les organisations philanthropiques privées, ainsi que les entités éducatives et académiques en tant que parties prenantes pertinentes pour le développement durable.

135 F. Dodds, "Multi-stakeholder Partnerships: Making them work for the Post-2015 Development Agenda." https://www.un.org/en/ecosoc/newfunc/pdf15/2015partnerships_background_note.pdf.

131 Résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

132 PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2016, Building the Post-2015 Development Agenda: Consultations ouvertes et inclusives. <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/poverty-reduction/outcome-evaluation-of-the-undp-project-buildling-the-post-2015-d.html>.

- Viser à créer un impact durable sur les problèmes systémiques et les priorités nationales de développement pour une croissance économique et une création d'emplois durables, inclusifs et équitables
- Veiller à ce que les acteurs du secteur privé agissent de manière responsable.

Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC) est une ressource clé pour accroître l'engagement avec un éventail de partenaires et tirer des enseignements des diverses modalités de la coopération au développement. S'appuyant sur des décennies d'accords sur une coopération plus inclusive et plus efficace, le GPEDC est une plateforme rassemblant tous les types d'acteurs du développement - gouvernements nationaux et locaux, société civile, secteur privé, syndicats, parlements et philanthropie - pour faire avancer la réalisation des ODD. Il reflète le changement de paradigme de « l'aide au développement » à « l'efficacité du développement », conformément au programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, et repose sur quatre principes clés : l'appropriation nationale du processus de développement, l'inclusivité, l'alignement sur les priorités des gouvernements nationaux, et la transparence et la responsabilité mutuelle. En tant que tel, le GPEDC est un soutien essentiel au suivi et à l'examen mondial de la mise en œuvre des ODD aux Nations Unies.

Les partenariats autour des ODD peuvent apporter une valeur ajoutée en rassemblant des ressources complémentaires, en partageant les risques, en élevant les normes et en intensifiant les interventions dans les pays et les régions. Il est tentant de qualifier de « partenariat » tout effort de sensibilisation à des publics spécifiques. La mise en place de partenariats réussis exige cependant un investissement important en termes de temps et de ressources. Ils ne devraient être poursuivis que lorsqu'ils peuvent avoir plus d'impact, plus de durabilité et plus de valeur. Au niveau national, cela signifie que l'accent doit être mis sur l'identification des parties prenantes ayant des intérêts communs liés aux ODD, une compréhension claire du potentiel de chacun à contribuer à un ou plusieurs objectifs communs et la valeur nette pour chaque partenaire. Cette dernière pourrait englober une augmentation du financement, un renforcement de la réputation et/ou une capacité accrue, entre autres avantages.¹³⁶

Un exemple de partenariat mondial coordonné par les Nations Unies est la Coalition mondiale de l'innovation pour le changement (GICC), une coalition dynamique de 22 partenaires engagés à « sensibiliser le marché au potentiel des innovations qui répondent aux besoins des femmes et des innovations qui sont développées par des femmes ».¹³⁷ En réunissant des partenaires - dont Facebook, General Electric

et Sony - qui s'engagent à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes par le biais de l'innovation, de la technologie et de l'entrepreneuriat, l'ONU amplifie sa voix dans plusieurs secteurs. De cette façon, le GICC n'est pas seulement un modèle de partenariat, c'est également une stratégie d'engagement pour communiquer à un écosystème de partenaires potentiels.

Au niveau national, différentes options de partenariat peuvent contribuer à faire avancer la mise en œuvre et le suivi des ODD, notamment par le partage des connaissances, la définition de normes, la consultation, le financement, la mise en œuvre, la résolution conjointe de problèmes, etc. Les exemples suivants¹³⁸ illustrent certaines de ces possibilités :

- **Smart Peer-to-Peer Solar Grids for Rural Electrification and Empowerment** est un partenariat basé au Bangladesh entre une entreprise sociale, SOLShare, et un grand fournisseur d'énergie renouvelable, Grameen Shakti. Grameen Shakti apporte l'accès à une grande base de clients existants et à un réseau de maisons solaires. SOLShare offre une technologie de pointe qui connecte les systèmes solaires domestiques dans des réseaux peer-to-peer, et monétise l'énergie solaire excédentaire tout au long de la chaîne de valeur en temps réel grâce à l'argent mobile. Elle a le potentiel de transformer la fourniture d'énergie abordable aux ménages à faibles revenus. Il s'agit d'un exemple de partenaires combinant leurs ressources et s'engageant dans un processus de co-génération, de responsabilité mutuelle et d'innovation.
- **Scaling Up Nutrition (SUN)** est un mouvement mondial, dirigé par les pays et multisectoriel dont l'objectif est de combattre la dénutrition par des interventions fondées sur des preuves. Au sein des pays, des actions multisectorielles (par exemple, les ministères de l'éducation, de la santé, de l'agriculture) et multipartites (entreprises, société civile, Nations Unies) sont axées sur la réduction des facteurs chroniques de dénutrition. Dans ce type de partenariat, de multiples acteurs rassemblent des ressources uniques mais complémentaires pour relever des défis complexes et transformer les systèmes.

La [plateforme en ligne Partenariats pour les ODD](#) est le registre mondial central des Nations Unies des engagements volontaires et des collaborations multipartites prises en faveur des 17 objectifs. La plateforme facilite le partage des connaissances et de l'expertise et fournit des mises à jour périodiques sur les progrès réalisés. Elle compte actuellement plus de 4 000 partenariats et engagements volontaires enregistrés, et est ouverte à toutes les parties prenantes, y compris les États membres, la société civile, les autorités locales, le secteur privé, la communauté scientifique et technologique, le monde universitaire et autres.¹³⁹

Lors de l'identification des partenaires, il est important d'assurer un engagement large. Le partenariat avec la **société civile** est manifestement déterminant pour catalyser les

¹³⁶ The Partnering Initiative, 2019, Maximising the Impact of Partnerships for the SDGs. https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2564Partnerships_for_the_SDGs_Maximising_Value_Guidebook_Final.pdf.

¹³⁷ <http://www.unwomen.org/en/how-we-work/innovation-and-technology/un-women-global-innovation-coalition-for-change>.

¹³⁸ Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Équipe de travail divisionnaire sur les partenariats, 2019, « Partenariats pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 »

¹³⁹ <https://sustainabledevelopment.un.org/partnerships/>.

FIGURE 5
LES PARLEMENTS ET LES ODD



Source : https://www.together2030.org/wp-content/uploads/2019/04/Together-2030_Parliamentary-handbook_November2018.pdf

débats critiques nationaux et mondiaux, et faire entendre la voix des citoyens dans l'élaboration des stratégies mondiales, nationales et locales. La prolifération des médias sociaux et de la technologie offre une opportunité sans précédent pour un plus grand engagement des citoyens et une action collective mondiale, où les citoyens deviennent des influenceurs directs amplifiant l'appel à la réalisation du développement durable.

Une ressource clé pour les pays qui souhaitent accroître l'appropriation des ODD par le public est la **Campagne d'action des Nations Unies pour les ODD**¹⁴⁰, une initiative spéciale du Secrétaire général mandatée pour soutenir les Nations Unies et les États membres en matière de plaidoyer et d'engagement public autour des ODD. Elle offre plusieurs

140 <https://sdgactioncampaign.org/>.

modalités d'engagement des personnes et des groupes de parties prenantes, notamment :

- [MY World 2030](#), une plateforme adaptable qui collecte des données citoyennes comparables au niveau mondial et adaptables au niveau national pour rendre compte des progrès des ODD et de la vie des gens ;
- [World We Want 2030](#), une plateforme Nations Unies-société civile pour permettre à tous de s'engager sur les questions clés du développement ;
- La [UN Virtual Reality Series](#) pour montrer l'histoire humaine derrière les défis du développement ;
- [New Media and Change Ambassadors #OwnYourVoice](#) impliquant des influenceurs des nouveaux médias pour inspirer la sensibilisation aux ODD et l'action auprès des enfants et des jeunes ; et
- [Data Playground](#), qui combine des données générées par les citoyens et des récits pour faciliter une meilleure compréhension.

Les parlements ont été étroitement associés à l'élaboration du Programme 2030 par le biais d'associations parlementaires mondiales et régionales.¹⁴¹ Pourtant, malgré leur rôle essentiel dans la domestication des ODD, ils restent un partenaire souvent négligé pour la mise en œuvre des ODD. Les parlements peuvent donner un élan politique, adopter les budgets gouvernementaux, ratifier les accords internationaux, traduire les ODD en lois nationales exécutoires qui répondent aux priorités de développement propres à chaque pays, et surveiller leur implantation. Les partenariats avec les parlements peuvent impliquer le besoin d'investir dans le renforcement des capacités des législateurs et du personnel parlementaire à s'engager dans le Programme 2030 et les ODD. Les mesures initiales pourraient consister à surveiller les plans/politiques nationaux alignés sur les ODD ainsi qu'à établir des rapports dans le cadre des examens nationaux volontaires. Les parlementaires peuvent également être encouragés à donner la parole à diverses circonscriptions et à devenir des champions des ODD à tous les niveaux.

Les partenariats avec le monde universitaire par le biais de la recherche et de l'éducation liées aux ODD peuvent alimenter des politiques fondées sur des preuves pour le développement durable. Plusieurs ressources peuvent aider les pays à tirer parti du potentiel universitaire :

Le [Réseau de solutions de développement durable](#) (SDSN), qui soutient la résolution de problèmes pratiques pour la réalisation des ODD par le biais de réseaux universitaires de plus de 800 universités et groupes de réflexion. Les pays peuvent utiliser les cours en ligne gratuits sur le développement durable proposés par sa [SDG Academy](#), tandis que son réseau [SDSN Youth](#) amplifie l'énorme énergie et les capacités d'innovation des jeunes dans le cadre de la génération d'une adhésion plus large aux ODD.

- **L'initiative de l'ONU pour la durabilité de l'enseignement supérieur** offre une large plate-forme pour apprendre comment

la communauté de l'enseignement supérieur soutient la mise en œuvre des ODD et pour encourager le monde universitaire à intégrer le développement durable dans l'enseignement, la recherche et les pratiques de durabilité.¹⁴²

- **Les Principes pour une éducation à la gestion responsable** (PRME) est une initiative du Pacte mondial de l'ONU visant à rehausser le profil de la durabilité dans les écoles de commerce du monde entier, et à doter les étudiants de la compréhension et de la capacité à produire des impacts sociétaux positifs.

Les partenariats dans le domaine des médias et du divertissement peuvent amplifier de manière exponentielle les messages liés aux ODD. Un tweet sur le changement climatique provenant d'un influenceur des médias sociaux peut attirer des millions de paires d'yeux, par exemple. Il convient d'explorer les points d'entrée des partenariats avec les productions cinématographiques et télévisuelles, ainsi qu'avec les artistes et les influenceurs des médias sociaux pour mettre en lumière les problèmes actuels les plus critiques.

COLLABORATION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Le programme de développement durable nécessite l'implication des entreprises pour aider à répondre aux problèmes les plus urgents des sociétés, qu'il s'agisse de fournir des services et des produits de santé essentiels aux femmes et aux enfants, de créer des modèles économiques plus circulaires ou d'offrir divers types d'assurance aux personnes les plus susceptibles de retomber dans la pauvreté en raison de chocs exogènes.

Ainsi, le secteur privé qui jouait un rôle relativement discret à l'époque des OMD est un partenaire essentiel pour atteindre les ODD. Le Programme 2030 appelle explicitement « toutes les entreprises à appliquer leur créativité et leur innovation à la résolution des problèmes de développement durable ».¹⁴³ Il s'engage à établir des partenariats avec un secteur commercial responsable et performant, tout en respectant les normes en matière de travail, d'environnement et de santé, notamment conformément aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits humains.^{144 145}

Mettre les entreprises et les marchés au service du développement durable nécessitera une transformation critique de la stratégie et de la planification des entreprises, en dépassant les modèles traditionnels d'engagements de

142 <https://sustainabledevelopment.un.org/sdinaction/hesi>.

143 Résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, para. 67.

144 Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général

chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés

transnationales et autres entreprises, John Ruggie [A/HRC/17/31](#), annexe

145 Résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

141 Au niveau mondial, l'Union interparlementaire s'est engagée dans le processus post-2015 par le biais de la Déclaration de Quito. <http://archive.ipu.org/conf-e/128/quito-comm.htm>.

responsabilité sociale des entreprises pour aligner les objectifs et les opérations de base des entreprises sur le développement durable, comme dans la notion de « triple résultat ».

Dans l'ensemble du système des Nations Unies, les partenariats avec le secteur privé évoluent vers des collaborations plus profondes et plus stratégiques qui se concentrent sur l'innovation, l'évolutivité et l'impact, et qui exploitent plus efficacement les ressources et l'expertise du secteur privé.¹⁴⁶ Le Pacte mondial des Nations Unies est une ressource clé pour aider à réunir les entreprises avec les Nations Unies, la société civile, les gouvernements et d'autres parties prenantes afin de faire avancer la durabilité des entreprises. Il fournit aux pays des capacités et des bonnes pratiques relatives à la réalisation des ODD. Adopter des pratiques commerciales responsables et s'engager en faveur de la durabilité dans les opérations est la première étape pour de nombreuses entreprises en tant que partenaires du développement durable.

Les entreprises peuvent chercher à améliorer leurs contributions aux « biens » publics, par exemple en visant la parité hommes-femmes à tous les niveaux de la main-d'œuvre, et en réduisant le coût de produits tels que les vaccins pour que même les communautés les plus pauvres puissent y avoir accès. Elles doivent également limiter les « méfaits » publics, tels que la pollution ou les lacunes dans les normes de sécurité. À cet égard, les entreprises qui s'associent aux Nations Unies devraient s'engager publiquement à respecter les dix principes du Pacte mondial¹⁴⁷ et les instruments sous-jacents. De tels engagements soulignent les attentes en matière d'engagement responsable du secteur privé et de rapports publics sur les progrès liés à la durabilité.

La plupart des gouvernements ne seront pas en mesure de fournir les niveaux de financement requis pour atteindre les ODD à eux seuls.¹⁴⁸ Les flux de capitaux privés éclipsant les flux de revenus publics dans de nombreux pays, y compris ceux provenant de l'aide publique au développement, il est nécessaire de mobiliser de nouveaux financements pour aider à compléter les capacités publiques, notamment par le biais de partenariats public-privé et de financements innovants. Les partenariats avec les acteurs des marchés financiers peuvent encourager le déplacement des fonds vers des investissements socialement productifs. Une nouvelle frontière est la conception d'initiatives innovantes pour débloquer le financement des ODD. Par exemple, le PNUD en Indonésie a créé un « Laboratoire de financement innovant » en tant que plateforme de collaboration entre le gouvernement, le secteur privé, les investisseurs et les entrepreneurs, les organisations religieuses, la société civile, les Nations Unies et d'autres

partenaires intéressés. (Pour plus de détails, voir le module 4 sur le financement des ODD).

La **philanthropie privée** doit également jouer un rôle primordial dans la réalisation des ODD. Les partenariats avec les fondations doivent être poursuivis de manière stratégique. Grâce à son expertise technique, à ses solides relations avec les bénéficiaires de subventions et à ses liens entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé, la philanthropie est particulièrement bien placée pour jouer des rôles essentiels à la réussite des ODD. En plus de compléter les enveloppes de financement des ODD, les fondations et les philanthropes individuels peuvent prendre des risques à court terme qui mènent à des innovations, tout en s'engageant à long terme pour résoudre des défis complexes.¹⁴⁹ La **SDG Philanthropy Platform**¹⁵⁰ travaille avec les fondations pour aligner leur travail sur les objectifs et collaborer avec des organisations partageant les mêmes idées pour accroître l'impact.

GÉRER LES RISQUES

Tous les partenariats peuvent présenter des risques, certains plus que d'autres. Avec l'expansion rapide des partenariats dans le cadre du Programme 2030, ces défis sont apparus avec plus d'acuité, en particulier pour les Nations Unies, qui ne disposent toujours pas d'une approche à l'échelle du système pour évaluer et gérer ces risques. Étant donné que cette lacune peut compromettre « l'intégrité et accroître la vulnérabilité de l'Organisation », les Nations Unies attaquent à cette question par le biais de plusieurs volets de travail en 2019 :

- Développement d'une approche de partenariat à l'échelle du système pour aider les gouvernements avec les moyens de mise en œuvre des ODD
- Renforcement de l'intégrité, de la diligence raisonnable et de la gestion des risques à l'échelle du système concernant les partenariats avec le secteur privé et d'autres acteurs non étatiques
- Amélioration de la gouvernance du Pacte mondial des Nations Unies
- Permettre au Bureau des Nations Unies pour les partenariats d'être la « passerelle mondiale » des Nations Unies pour les partenariats
- Renforcer le pacte à l'échelle du système avec les institutions financières internationales sur les « actions à fort impact » pour la mise en œuvre des ODD
- Renouveler le soutien de l'ONU à la coopération Sud-Sud

146 Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et tous les partenaires intéressés, en particulier le secteur privé, [A/72/310](#)

147 <https://www.globalcompact.ca/about/ungc-10-principles/>

148 La Business and Sustainable Development Commission a estimé qu'un financement supplémentaire de 2 400 milliards de dollars sera nécessaire chaque année jusqu'en 2030 pour atteindre les ODD. Business and Sustainable Development Commission, 2017, Better Business, Better World Report. <http://report.businesscommission.org/report>

149 L. McGill, 2015, « Foundations and the SDGs: Poised to Make a Difference? » <https://philanthropynewsdigest.org/columns/alliance-pnd/foundations-and-the-sdgs-poised-to-make-a-difference>

150 Rockefeller Philanthropy Advisors, UNDP (United Nations Development Programme) and the Foundation Center. « Engaging Philanthropy to Take Action on the SDGs. » <https://www.sdgphilanthropy.org/>

151 Basé sur IISD (International Institution for Sustainable Development), « Not Just a Case for Business : SDG Partnerships with Accountability, Oversight and Profit ». <http://sdg.iisd.org/commentary/policy-briefs/not-just-a-case-for-business-sdg-partnerships-with-accountability-oversight-and-profit/>

2

CHAPITRE 2 : LA COLLABORATION TRANSFRONTALIÈRE ET INTERNATIONALE POUR LES ODD

Dans le monde interdépendant et hyperconnecté d'aujourd'hui, les biens, les idées et les personnes traversent les frontières avec plus de facilité et de rapidité que jamais. La nature intégrée des ODD appelle à la coopération dans des domaines liés à des défis transfrontaliers complexes : commerce, investissement et développement durable ; promotion de la démocratie et des droits humains ; paix et sécurité entre les pays. Des questions telles que l'inégalité, le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe, la sécurité énergétique, la dégradation des écosystèmes, la migration et la contamination des océans, des mers et des ressources marines ne peuvent être traitées efficacement par des actions nationales seules. Les infrastructures transfrontalières peuvent contribuer à réduire la vulnérabilité et apporter des avantages économiques et sociaux aux populations marginalisées, tout comme les accords de coopération commerciale et économique intrarégionaux autour de la connectivité des transports, de l'énergie et des TIC.

Le Programme 2030 appelle à travailler au-delà des frontières nationales, aux niveaux sous-régional et régional, ainsi qu'au sein et entre les différentes catégories de pays.¹⁵² À cette fin, les **institutions et initiatives régionales et sous-régionales** sont des sources essentielles d'expertise et d'atouts. Par exemple, les commissions économiques régionales des Nations Unies contribuent à promouvoir le Programme 2030 par le biais de la coopération régionale et sous-régionale. La Commission économique pour l'Afrique a été un partenaire clé de l'Union africaine dans la conception de l'Agenda 2063 pour l'Afrique, un cadre de coopération régionale autour de la croissance inclusive et du développement durable. De même,

la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a contribué à l'élaboration d'une feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme 2030. Les pays devraient pouvoir s'appuyer sur ces ressources pour orienter les solutions régionales et renforcer les capacités aux niveaux régional et sous-régional ainsi qu'au sein des organismes nationaux.

La résolution des problèmes transfrontaliers nécessite des forums de dialogue politique impliquant les gouvernements nationaux et d'autres acteurs engagés dans la protection des biens communs et des valeurs mondiales. De plus en plus, la collaboration régionale est axée sur l'élimination des obstacles liés aux moyens de mise en œuvre des ODD - commerce, financement du développement, données, technologie et innovation, partenariats et cohérence des politiques. Une contribution essentielle consiste à partager les approches locales au sein des régions et entre elles par le biais de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

COOPÉRATION SUD-SUD ET TRIANGULAIRE

Le Programme 2030 reconnaît le rôle important de la coopération Sud-Sud dans la réalisation de ses objectifs et cibles. Les principaux cadres connexes, notamment le Programme d'action d'Addis-Abeba, l'Accord de Paris sur le changement climatique, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et le Nouvel agenda urbain ont également donné un nouvel élan à la coopération Sud-Sud et triangulaire.

Au cours des dernières décennies, l'importance de ces deux formes de coopération pour accélérer le développement humain a pris de l'ampleur. Selon les estimations, le poids financier de la coopération Sud-Sud pour le développement pourrait être d'environ 26 milliards de dollars en 2015. En 2016, la valeur du commerce Sud-Sud s'est élevée à environ 4 400 milliards de dollars, tandis que les flux d'investissements directs étrangers en provenance et à destination des pays en développement ont augmenté plus rapidement que ceux des pays développés vers les pays en développement.

La coopération Sud-Sud apporte un nouvel élan et un caractère innovant à la coopération entre les pays en développement car elle permet de mobiliser des ressources financières alternatives. Elle offre la possibilité de relever les défis du développement des pays du Sud en mettant l'accent sur des contextes de développement similaires. Elle fonctionne sur la base de l'intérêt et de la compréhension mutuels, facilitant une relation horizontale dans laquelle la coopération est construite comme un partenariat entre égaux. Elle reste toutefois complémentaire aux responsabilités et aux capacités des pays donateurs et ne s'y substitue pas.

La coopération triangulaire permet aux donateurs traditionnels et à d'autres partenaires de se joindre aux initiatives Sud-Sud, et offre une voie alternative pour mobiliser des ressources et impliquer ces acteurs dans des initiatives de renforcement

¹⁵² Cette section s'inspire largement de la CESAP (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique), 2017, Regional Roadmap for Implementing the 2030 Agenda for Sustainable Development in Asia and the Pacific. <https://www.unescap.org/sites/default/files/publications/SDGs-Regional-Roadmap.pdf>

des capacités techniques. Elle représente une opportunité de renforcer la coopération Sud-Sud et peut ouvrir de nouvelles possibilités de coopération, en offrant un mélange de financement et de connaissances qui ne seraient pas disponibles autrement.

Une nouvelle vague d'institutions multilatérales consacrées à la coopération Sud-Sud concerne particulièrement le financement. La Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) et la Nouvelle banque de développement créée par les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) disposent toutes deux de ressources importantes et d'agendas privilégiant la durabilité et la croissance inclusive. L'AIIB devrait accorder des prêts de 10 à 15 milliards de dollars par an au cours des 15 prochaines années en se concentrant sur les infrastructures et autres secteurs productifs en Asie.

La Nouvelle Banque de Développement a la capacité de prêter en moyenne 3,4 milliards de dollars d'ici 2020 et près de 9 milliards de dollars d'ici 2034. Son objectif est de financer des projets d'infrastructure et de développement durable dans un premier temps dans les pays BRICS, mais d'autres pays à revenu faible ou intermédiaire pourront devenir membres et solliciter un financement. La Banque de développement d'Amérique latine (CAF) finance désormais plus d'infrastructures en Amérique latine que la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement réunies.

D'autres initiatives de la Chine et de l'Inde sont particulièrement intéressantes également. L'objectif de l'initiative chinoise « Belt and Road » est de promouvoir les infrastructures et l'interconnectivité dans plus de 70 pays d'Asie, d'Afrique et d'Europe. Elle prévoit une participation importante de capitaux privés pour compléter le Fonds de la Route de la Soie de 40 milliards de dollars de la Chine et répondre à la demande annuelle d'infrastructures estimée à 1 000 milliards de dollars dans les économies en développement et émergentes. L'Inde a annoncé une ligne de crédit concessionnelle de 10 milliards de dollars pour l'Afrique au cours des cinq prochaines années, ainsi qu'une aide non remboursable de 600 millions de dollars qui comprendrait un Fonds de développement Inde-Afrique de 100 millions de dollars, un Fonds de santé Inde-Afrique de 10 millions de dollars et 50 000 bourses d'études pour les étudiants africains au cours de la même période.

Ces dernières années, l'élaboration de règles formelles et de normes informelles ainsi que l'émergence d'organisations dédiées ont permis à la coopération Sud-Sud d'entrer de plus en plus dans le courant dominant de l'élaboration des politiques nationales. En mars 2019, 193 États membres des Nations Unies ont adopté le document final de Buenos Aires de la deuxième conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (BAPA+40), qui appelle à une collaboration renforcée entre les pays. Il réaffirme l'importance de partager des connaissances et des expériences, de la formation, de renforcer les capacités et de transférer des technologies à des conditions convenues d'un commun accord pour parvenir à un développement durable.

Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud est le point principal pour la promotion et la facilitation de la coopération Sud-Sud et triangulaire pour le développement à l'échelle mondiale et à travers le système des Nations Unies. Il propose toute une série de ressources, dont une compilation de bonnes pratiques¹⁵³ et la « galaxie Sud-Sud », une plateforme de partage des connaissances et de négociation de partenariats. [South-South Global Thinkers: the Global Coalition of Think Tank Networks for SSC](https://www.ssc-globalthinkers.org/)¹⁵⁴ relie plus de 200 groupes de réflexion à travers les régions pour mieux informer les dialogues politiques mondiaux sur la coopération Sud-Sud ainsi que les mécanismes intergouvernementaux qui la soutiennent.

153 UNOSSCC (Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, 2018, Bonnes pratiques de la coopération Sud-Sud et triangulaire pour le développement durable. <https://www.unsouthsouth.org/2018/09/12/good-practices-in-south-south-and-triangular-cooperation-for-sustainable-development-vol-2-2018/>.

154 <https://www.ssc-globalthinkers.org/>



Merenda Escolar, Brasília, DF
Crédit : FAO/Ubirajara Machado



UNITED NATIONS SUSTAINABLE DEVELOPMENT GROUP



Le Groupe des Nations Unies pour le développement durable (UNSDG) réunit les 40 fonds, programmes, agences spécialisées, départements et bureaux des Nations Unies qui jouent un rôle dans le développement.

Au niveau régional, cinq équipes régionales de l'UNSDG jouent un rôle essentiel dans la conduite des priorités de l'UNSDG en soutenant les équipes de pays de l'ONU par la définition de priorités stratégiques, l'analyse et les conseils. Au niveau national, 131 équipes de pays des Nations Unies desservant 162 pays et territoires travaillent ensemble pour accroître les synergies et l'impact conjoint du système des Nations Unies.

Le Bureau de coordination du développement des Nations Unies (UNDCO) est le secrétariat de l'UNSDG, rassemblant le système de développement des Nations Unies pour promouvoir le changement et l'innovation afin d'obtenir ensemble des résultats en matière de développement durable.

Pour de plus amples informations ou des questions, veuillez contacter
rcleadership@un.org